



Dossier de diagnostic technique

Le 24/04/2023



Propriétaire et adresse du bien immobilier

Indivision ROVERS
DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI
64110 JURANCON

Section cadastrale AZ, Parcelle(s) n° 31, AM 1, AP
178, AZ 27, AZ 28, AZ 29, AZ 32, AZ 33, AZ 34, AZ
35, AZ 36, AZ 40, AZ 41, AZ 148, AZ 150, AZ 152, AZ
153

Diagnostic réalisé par

M. Thomas COUSTEAU
Maison du Diag
4 Rue d'Isaby
65420 IBOS
Tél : 05 62 37 23 50
Port : 07 77 08 12 32



Prestations

Conclusions



Plomb

Lors de la présente mission il a été mis en évidence la présence de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.



Amiante

Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.



Termites

Il a été repéré des indices d'infestation de termites.

Rapport valable jusqu'au 23/10/2023



Électricité

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).

L'installation était alimentée le jour de la visite : OUI



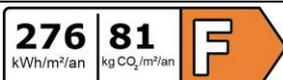
ERP

Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels
Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques miniers
Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques technologiques
Zone sismique définie en zone 4 selon la réglementation parasismique 2011
ENSA : L'immeuble n'est pas concerné par un plan d'exposition aux bruits
ENSA : Aucune nuisance aérienne n'a été identifiée sur le bien

Rapport valable jusqu'au 23/10/2023



DPE



Estimation des coûts annuels : entre 12 550 € et 17 010 € par an
Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €





Attestation sur l'honneur

Je soussigné COUSTEAU Thomas de la société Maison du Diag atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles cités ci-dessous :

« Art. R. 271-1. - Pour l'application de l'article L. 271-6, il est recouru soit à une personne physique dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, soit à une personne morale employant des salariés ou constituée de personnes physiques qui disposent des compétences certifiées dans les mêmes conditions.

« La certification des compétences est délivrée en fonction des connaissances techniques dans le domaine du bâtiment et de l'aptitude à établir les différents éléments composant le dossier de diagnostic technique.

« Les organismes autorisés à délivrer la certification des compétences sont accrédités par un organisme signataire de l'accord européen multilatéral pris dans le cadre de la coordination européenne des organismes d'accréditation. L'accréditation est accordée en considération de l'organisation interne de l'organisme en cause, des exigences requises des personnes chargées des missions d'examineur et de sa capacité à assurer la surveillance des organismes certifiés. Un organisme certificateur ne peut pas établir de dossier de diagnostic technique.

« Des arrêtés des ministres chargés du logement, de la santé et de l'industrie précisent les modalités d'application du présent article.

« Art. R. 271-2. - Les personnes mentionnées à l'article L. 271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 euros par sinistre et 500 000 euros par année d'assurance.

« Art. R. 271-3. - Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L. 271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier.

« Art. R. 271-4. - Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe le fait :

« a) Pour une personne d'établir un document prévu aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sans respecter les conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies par les articles R. 271-1 et R. 271-2 et les conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6 ;

« b) Pour un organisme certificateur d'établir un dossier de diagnostic technique en méconnaissance de l'article R. 271-1 ;

« c) Pour un vendeur de faire appel, en vue d'établir un document mentionné aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4, à une personne qui ne satisfait pas aux conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies aux articles R. 271-1 et R. 271-2 ou aux conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6.

« La récidive est punie conformément aux dispositions de l'article 132-11 du code pénal. »

COUSTEAU Thomas



 N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr
www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Constat de risque d'exposition au plomb CREP

Numéro de dossier : 2303/ROVERS/3399
 Norme méthodologique employée : AFNOR NF X46-030
 Arrêté d'application : Arrêté du 19 août 2011
 Date du repérage : 24/04/2023

Adresse du bien immobilier	Donneur d'ordre / Propriétaire :
<p>Localisation du ou des bâtiments :</p> <p>Département : Pyrénées-Atlantiques</p> <p>Adresse : DOMAINE DE LIEST 26 RUE RAUSKI</p> <p>Commune : 64110 JURANCON</p> <p>Section cadastrale AZ, Parcelle(s) n° 31, AM 1, AP 178, AZ 27, AZ 28, AZ 29, AZ 32, AZ 33, AZ 34, AZ 35, AZ 36, AZ 40, AZ 41, AZ 148, AZ 150, AZ 152, AZ 153</p> <p>Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :</p>	<p>Donneur d'ordre : Indivision ROVERS</p> <p>-</p> <p>Propriétaire : Indivision ROVERS</p> <p>-</p>

Le CREP suivant concerne :			
X	Les parties privatives	X	Avant la vente
	Les parties occupées		Avant la mise en location
	Les parties communes d'un immeuble		Avant travaux <i>N.B. : Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP</i>
L'occupant est :		Le propriétaire	
Nom de l'occupant, si différent du propriétaire			
Présence et nombre d'enfants mineurs, dont des enfants de moins de 6 ans		NON	Nombre total :
			Nombre d'enfants de moins de 6 ans :

Société réalisant le constat	
Nom et prénom de l'auteur du constat	COUSTEAU Thomas
N° de certificat de certification	CPDI0663 le 23/07/2022
Nom de l'organisme de qualification accrédité par le COFRAC	I.Cert
Organisme d'assurance professionnelle	AXA
N° de contrat d'assurance	10883630104
Date de validité :	01/10/2023

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Appareil utilisé

Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS
Modèle de l'appareil / N° de série de l'appareil	XLP300 / RTV0627
Nature du radionucléide	CD109
Date du dernier chargement de la source Activité à cette date et durée de vie de la source	05/02/2020 1480

Conclusion des mesures de concentration en plomb

	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	1517	72	1126	0	319	0
%	100	5 %	74 %	0 %	21 %	0 %

Ce Constat de Risque d'Exposition au Plomb a été rédigé par COUSTEAU Thomas le 24/04/2023 conformément à la norme NF X46-030 «Diagnostic plomb — Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb» et en application de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.



Dans le cadre de la mission, il a été repéré des unités de diagnostics de classe 1 et/ou 2. Par conséquent, le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostics de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Sommaire

1. Rappel de la commande et des références réglementaires
2. Renseignements complémentaires concernant la mission
 - 2.1 Le laboratoire d'analyse éventuel
 - 2.2 Le bien objet de la mission
3. Méthodologie employée
 - 3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X
 - 3.2 Stratégie de mesurage
 - 3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire
4. Présentation des résultats
5. Résultats des mesures
6. Conclusion
 - 6.1 Classement des unités de diagnostic
 - 6.2 Recommandations au propriétaire
 - 6.3 Commentaires
 - 6.4 Situations de risque de saturnisme infantile et de dégradation du bâti
 - 6.5 Transmission du constat à l'agence régionale de santé
7. Obligations d'informations pour les propriétaires
8. Information sur les principales réglementations et recommandations en matière d'exposition au plomb
 - 8.1 Textes de référence
 - 8.2 Ressources documentaires
9. Annexes
 - 9.1 Notice d'Information
 - 9.2 Illustrations
 - 9.3 Analyses chimiques du laboratoire

Nombre de pages de rapport : **17**

Nombre de pages d'annexes : **5**

Liste des documents annexes :

- Notice d'information (2 pages)
- Croquis
- Rapport d'analyses chimiques en laboratoire, le cas échéant.

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



1. Rappel de la commande et des références réglementaires

Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP

Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini par les articles L.1334-5 à 10 code de la santé publique et R 1334-10 à 12, consiste à mesurer la concentration en plomb des revêtements du bien immobilier, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les situations de risque de saturnisme infantile ou de dégradation du bâti.

Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).

Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)

Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).

La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.

Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie.

Réalisation d'un constat de risque d'exposition au plomb (CREP) :

dans les parties privatives du bien décrit ci-après en prévision de sa vente (en application de l'Article L.1334-6 du code de la santé publique) ou de sa mise en location (en application de l'Article L.1334-7 du code de la santé publique)

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

2. Renseignements complémentaires concernant la mission

2.1 L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS	
Modèle de l'appareil	XLP300	
N° de série de l'appareil	RTV0627	
Nature du radionucléide	CD109	
Date du dernier chargement de la source	05/02/2020	Activité à cette date et durée de vie : 1480
Autorisation ASN (DGSNR)	N° T650243	Date d'autorisation 09/10/2020
	Date de fin de validité de l'autorisation 09/10/2023	
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR)	Mr NICOLAU Cyril	
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	Mr NICOLAU Cyril	

Étalon :

Vérification de la justesse de l'appareil	n° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm ²)
Etalonnage entrée	1	24/04/2023	1 (+/- 0,1)
Etalonnage sortie	2585	24/04/2023	1 (+/- 0,1)

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.2 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire d'analyse	Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse
Nom du contact	-
Coordonnées	-
Référence du rapport d'essai	-
Date d'envoi des prélèvements	-
Date de réception des résultats	-

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

2.3 Le bien objet de la mission

Adresse du bien immobilier	DOMAINE DE LIEST 26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON
Description de l'ensemble immobilier	Habitation (maison individuelle)
Année de construction	
Localisation du bien objet de la mission	Section cadastrale AZ, Parcelle(s) n° 31, AM 1, AP 178, AZ 27, AZ 28, AZ 29, AZ 32, AZ 33, AZ 34, AZ 35, AZ 36, AZ 40, AZ 41, AZ 148, AZ 150, AZ 152, AZ 153
Nom et coordonnées du propriétaire ou du syndicat de copropriété (dans le cas du CREP sur parties communes)	Indivision ROVERS -
L'occupant est :	Le propriétaire
Date(s) de la visite faisant l'objet du CREP	24/04/2023
Croquis du bien immobilier objet de la mission	Voir partie « 5 Résultats des mesures »

Liste des locaux visités

<p>Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1, Rez de chaussée Maison principale - bureau, Rez de chaussée Maison principale - remise, Rez de chaussée Maison principale - salle à manger, Rez de chaussée Maison principale - couloir 1, Rez de chaussée Maison principale - chaufferie, Rez de chaussée Maison principale - Wc 1, Rez de chaussée Maison principale - placard, Rez de chaussée Maison principale - Cuisine, Rez de chaussée Maison principale - Garage, Rez de chaussée Maison principale - atelier, Rez de chaussée Maison principale - Wc 2, Rez de chaussée Maison principale - Entrée 2, Rez de chaussée Maison principale - Séjour 1, 1er étage Maison principale - palier 1, 1er étage Maison principale - Chambre 1, 1er étage Maison principale - Chambre 2, 1er étage Maison principale - dressing 1, 1er étage Maison principale - Chambre 3, 1er étage Maison principale - dressing 2, 1er étage Maison principale - Salle de bain 1, 1er étage Maison principale - Salle d'eau 1, 1er étage Maison principale - palier 2, 1er étage Maison principale - Dégagement 1, 1er étage Maison principale - Chambre 4, 1er étage Maison principale - Salle de bain 2, 1er étage Maison principale - dressing 3,</p>	<p>3ème étage Maison principale - Pièce, 3ème étage Maison principale - Grenier 1, 3ème étage Maison principale - Grenier 2, 4ème étage Maison principale - Combles, Sous-Sol Maison principale - Cave, Rez de chaussée Bâtiment reception - salle de reception, Rez de chaussée Bâtiment reception - Cuisine, Rez de chaussée Bâtiment reception - réserve, Rez de chaussée Bâtiment reception - salle d'eau, Rez de chaussée Bâtiment reception - lavabo, Rez de chaussée Bâtiment reception - dortoir, 1er étage Bâtiment reception - Grenier, annexe Bâtiment reception - appentis, annexe Bâtiment reception - cabanon, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Entrée, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 2, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 3, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 4, Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - remise, Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 2, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 5, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 6, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 7,</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

1er étage Maison principale - Dégagement 2, 1er étage Maison principale - chambre 5, 1er étage Maison principale - balcon, 1er étage Maison principale - salle de bain 3, 2ème étage Maison principale - palier 3, 2ème étage Maison principale - couloir 2, 2ème étage Maison principale - Wc 3, 2ème étage Maison principale - salle d'eau 2, 2ème étage Maison principale - Chambre 6, 2ème étage Maison principale - Séjour 2, 2ème étage Maison principale - Cuisine 2, 2ème étage Maison principale - Chambre 7, 2ème étage Maison principale - Chambre 8, 2ème étage Maison principale - Chambre 9, 2ème étage Maison principale - Salle de bain 4, 2ème étage Maison principale - Chambre 10, 2ème étage Maison principale - Chambre 11,	1er étage Bâtiment colonie - couloir, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 8, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 9, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 10, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 11, 1er étage Bâtiment colonie - salle 2, 1er étage Bâtiment colonie - salle d'eau 2, 1er étage Bâtiment colonie - Dégagement, 1er étage Bâtiment colonie - lavabo 3, 1er étage Bâtiment colonie - lavabo 4, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 12, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 13, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 14, 2ème étage Bâtiment colonie - Grenier, Annexe Bâtiment colonie - cabanon, Annexe Bâtiment colonie - appentis, annexe - grange, Extérieur - Jardin
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Liste des locaux non visités ou non mesurés (avec justification)

Sous-Sol Bâtiment reception - vide sanitaire (Absence de trappe de visite), Sous-Sol Bâtiment colonie - vide sanitaire (Absence de trappe de visite)

3. Méthodologie employée

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 et la norme NF X 46-030 «*Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb*». Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil portable à fluorescence X capable d'analyser au moins la raie K du spectre de fluorescence émis en réponse par le plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles... (*ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb*). Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb. D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb, mais ils ne sont pas visés par le présent arrêté car ce plomb n'est pas accessible.

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb (article 5) : 1 mg/cm².

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

L'auteur du constat tel que défini à l'Article 4 de l'Arrêté du 19 août 2011 peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans le cas suivant :

- lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 «*Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb*» précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g). L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières.

Quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g

4. Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Concentration en plomb	Nature des dégradations	Classement
< seuils		0
≥ seuils	Non dégradé ou non visible	1
	État d'usage	2
	Dégradé	3

5. Résultats des mesures

	Total UD	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1	18	6 (33 %)	12 (67 %)	-	-	-
Rez de chaussée Maison principale - bureau	14	2 (14 %)	7 (50 %)	-	5 (36 %)	-
Rez de chaussée Maison principale - remise	14	2 (14 %)	7 (50 %)	-	5 (36 %)	-
Rez de chaussée Maison principale - salle à manger	36	2 (5,6 %)	14 (39 %)	-	20 (55,6 %)	-
Rez de chaussée Maison principale - couloir 1	32	12 (37,5 %)	20 (62,5 %)	-	-	-
Rez de chaussée Maison principale - chaufferie	8	1 (12,5 %)	7 (87,5 %)	-	-	-
Rez de chaussée Maison principale - Wc 1	8	-	8 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Maison principale - placard	8	-	8 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Maison principale - Cuisine	11	1 (9 %)	10 (91 %)	-	-	-
Rez de chaussée Maison principale - Garage	5	-	5 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Maison principale - atelier	5	-	5 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Maison principale - Wc 2	12	1 (8 %)	11 (92 %)	-	-	-
Rez de chaussée Maison principale - Entrée 2	17	-	12 (71 %)	-	5 (29 %)	-
Rez de chaussée Maison principale - Séjour 1	21	-	6 (29 %)	-	15 (71 %)	-

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

	Total UD	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
1er étage Maison principale - palier 1	22	-	8 (36 %)	-	14 (64 %)	-
1er étage Maison principale - Chambre 1	22	-	6 (27 %)	-	16 (73 %)	-
1er étage Maison principale - Chambre 2	25	-	9 (36 %)	-	16 (64 %)	-
1er étage Maison principale - dressing 1	14	-	6 (43 %)	-	8 (57 %)	-
1er étage Maison principale - Chambre 3	14	-	6 (43 %)	-	8 (57 %)	-
1er étage Maison principale - dressing 2	6	-	6 (100 %)	-	-	-
1er étage Maison principale - Salle de bain 1	15	4 (27 %)	6 (40 %)	-	5 (33 %)	-
1er étage Maison principale - Salle d'eau 1	14	-	6 (43 %)	-	8 (57 %)	-
1er étage Maison principale - palier 2	12	-	12 (100 %)	-	-	-
1er étage Maison principale - Dégagement 1	20	-	15 (75 %)	-	5 (25 %)	-
1er étage Maison principale - Chambre 4	19	-	9 (47 %)	-	10 (53 %)	-
1er étage Maison principale - Salle de bain 2	13	4 (31 %)	9 (69 %)	-	-	-
1er étage Maison principale - dressing 3	17	-	12 (71 %)	-	5 (29 %)	-
1er étage Maison principale - Dégagement 2	15	-	15 (100 %)	-	-	-
1er étage Maison principale - chambre 5	17	-	12 (71 %)	-	5 (29 %)	-
1er étage Maison principale - balcon	1	-	1 (100 %)	-	-	-
1er étage Maison principale - salle de bain 3	17	4 (24 %)	8 (47 %)	-	5 (29 %)	-
2ème étage Maison principale - palier 3	17	-	17 (100 %)	-	-	-
2ème étage Maison principale - couloir 2	39	-	19 (49 %)	-	20 (51 %)	-
2ème étage Maison principale - Wc 3	9	1 (11 %)	8 (89 %)	-	-	-
2ème étage Maison principale - salle d'eau 2	18	3 (16,7 %)	10 (55,7 %)	-	5 (27,8 %)	-
2ème étage Maison principale - Chambre 6	14	-	6 (43 %)	-	8 (57 %)	-
2ème étage Maison principale - Séjour 2	22	-	6 (27 %)	-	16 (73 %)	-

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

	Total UD	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
2ème étage Maison principale - Cuisine 2	21	2 (9,5 %)	6 (28,6 %)	-	13 (61,9 %)	-
2ème étage Maison principale - Chambre 7	14	-	6 (43 %)	-	8 (57 %)	-
2ème étage Maison principale - Chambre 8	17	-	6 (35 %)	-	11 (65 %)	-
2ème étage Maison principale - Chambre 9	29	-	8 (28 %)	-	21 (72 %)	-
2ème étage Maison principale - Salle de bain 4	14	-	6 (43 %)	-	8 (57 %)	-
2ème étage Maison principale - Chambre 10	16	-	8 (50 %)	-	8 (50 %)	-
2ème étage Maison principale - Chambre 11	14	-	6 (43 %)	-	8 (57 %)	-
3ème étage Maison principale - Pièce	24	-	6 (25 %)	-	18 (75 %)	-
3ème étage Maison principale - Grenier 1	2	2 (100 %)	-	-	-	-
3ème étage Maison principale - Grenier 2	2	2 (100 %)	-	-	-	-
4ème étage Maison principale - Combles	2	2 (100 %)	-	-	-	-
Sous-Sol Maison principale - Cave	2	-	2 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment reception - salle de reception	46	-	46 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment reception - Cuisine	46	3 (7 %)	43 (93 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment reception - réserve	9	-	9 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment reception - salle d'eau	10	5 (50 %)	5 (50 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment reception - lavabo	21	1 (5 %)	20 (95 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment reception - dortoir	19	-	19 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment reception - Grenier	10	2 (20 %)	8 (80 %)	-	-	-
annexe Bâtiment reception - appentis	2	1 (50 %)	1 (50 %)	-	-	-
annexe Bâtiment reception - cabanon	8	1 (12,5 %)	7 (87,5 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Entrée	62	-	62 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 1	22	-	22 (100 %)	-	-	-



	Total UD	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 2	22	-	22 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 3	22	-	22 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 4	14	-	14 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle 1	24	-	24 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1	18	4 (22 %)	14 (78 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment colonie - remise	8	-	8 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 1	14	-	14 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 2	14	-	14 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 5	22	-	22 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 6	22	-	22 (100 %)	-	-	-
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 7	17	-	17 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment colonie - couloir	62	-	62 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 8	17	-	17 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 9	22	-	22 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 10	22	-	22 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 11	19	-	19 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment colonie - salle 2	21	-	21 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment colonie - salle d'eau 2	18	-	18 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment colonie - Dégagement	8	-	8 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment colonie - lavabo 3	13	-	13 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment colonie - lavabo 4	13	-	13 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 12	21	-	21 (100 %)	-	-	-
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 13	21	-	21 (100 %)	-	-	-

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

	Total UD	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 14	21	-	21 (100 %)	-	-	-
2ème étage Bâtiment colonie - Grenier	2	2 (100 %)	-	-	-	-
Annexe Bâtiment colonie - cabanon	10	1 (10 %)	9 (90 %)	-	-	-
Annexe Bâtiment colonie - appentis	2	-	2 (100 %)	-	-	-
annexe - grange	25	1 (4 %)	4 (16 %)	-	20 (80 %)	-
TOTAL	1517	72 (5 %)	1126 (74 %)	-	319 (21 %)	-

Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1

Nombre d'unités de diagnostic : 18 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,1		0	
3					partie haute (> 1m)	0,58			
4	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,32		0	
5					partie haute (> 1m)	0,25			
6	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,18		0	
7					partie haute (> 1m)	0,28			
8	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,37		0	
9					partie haute (> 1m)	0,22			
10		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,12		0	
11					mesure 2	0,11			
12		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,07		0	
13					mesure 2	0,34			
14	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,23		0	
15					partie haute (> 1m)	0,15			
16	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,34		0	
17					partie haute (> 1m)	0,43			
18	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,06		0	
19					mesure 2	0,19			
-	B	Porte 2	verre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Huisserie Porte 2	verre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Porte 3	verre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Huisserie Porte 3	verre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Porte 4	verre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Huisserie Porte 4	verre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
20	B	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,14		0	
21					mesure 2	0,28			
22	B	Bati porte 3	Métal	Peinture	mesure 1	0,52		0	
23					mesure 2	0,12			
24	D	Bati porte 4	Métal	Peinture	mesure 1	0,4		0	
25					mesure 2	0,06			

Rez de chaussée Maison principale - bureau

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
26	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,24		0	
27					partie haute (> 1m)	0,16			
28	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,21		0	
29					partie haute (> 1m)	0,52			
30	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,31		0	
31					partie haute (> 1m)	0,14			
32	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,54		0	
33					partie haute (> 1m)	0,13			
34		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,46		0	
35					mesure 2	0,58			
36		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,16		0	
37					mesure 2	0,55			
-	A	Porte	verre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Huisserie Porte	verre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
38	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,52		0	
39					mesure 2	0,4			
40	B	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,04	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
41	B	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,95	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
42	B	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,46	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
43	B	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,8	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
44	B	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	6,91	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Rez de chaussée Maison principale - remise

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
45	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,31		0	
46					partie haute (> 1m)	0,53			
47	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,24		0	
48					partie haute (> 1m)	0,4			
49	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,13		0	
50					partie haute (> 1m)	0,01			
51	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,51		0	
52					partie haute (> 1m)	0,14			
53		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,45		0	
54					mesure 2	0,06			
55		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,05		0	
56					mesure 2	0,27			
-	A	Porte	verre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Huisserie Porte	verre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
57	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,43		0	
58					mesure 2	0,54			
59	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,49	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
60	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,49	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
61	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
62	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,13	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
63	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	7,71	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

Rez de chaussée Maison principale - salle à manger

Nombre d'unités de diagnostic : 36 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
64	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,1		0	
65					partie haute (> 1m)	0,52			
66	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,44		0	
67					partie haute (> 1m)	0,24			
68	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,27		0	
69					partie haute (> 1m)	0,38			
70	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,25		0	
71					partie haute (> 1m)	0,15			
72		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,3		0	
73					mesure 2	0,16			
74		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,28		0	
75					mesure 2	0,55			
-	A	Porte 1	verre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Huisserie Porte 1	verre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
76	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,1		0	
77					mesure 2	0,52			
78	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,29	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
79	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,69	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
80	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,23	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
81	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,45	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
82	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,86	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
83	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,65	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
84	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,16	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
85	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
86	C	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,56	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
87	C	Huisserie Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,13	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
88	C	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,44	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
89	C	Huisserie Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,87	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
90	D	Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,59	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
91	D	Huisserie Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,33	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
92	D	Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,7	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
93	D	Huisserie Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,56	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
94	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	8,17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
95	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	7,97	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
96	C	Bati fenêtre 3	Bois	Peinture	mesure 1	8,63	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
97	D	Bati fenêtre 4	Bois	Peinture	mesure 1	4,54	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
98	C	Volet	Bois	Peinture	partie basse	0,28		0	
99					partie haute	0,54			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.frwww.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

100	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,56		0	
101					partie haute (> 1m)	0,24			
102	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,04		0	
103					partie haute (> 1m)	0,49			
104	B	Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,45		0	
105					partie haute (> 1m)	0,4			
106	B	Huisserie Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,44		0	
107					partie haute (> 1m)	0,18			
108	A	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,58		0	
109					mesure 2	0,16			
110	B	Bati porte 3	Bois	Peinture	mesure 1	0,36		0	
111					mesure 2	0,39			

Rez de chaussée Maison principale - couloir 1

Nombre d'unités de diagnostic : 32 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
112	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,37		0	
113					partie haute (> 1m)	0,5			
114	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,25		0	
115					partie haute (> 1m)	0,54			
116	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,23		0	
117					partie haute (> 1m)	0,27			
118	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,16		0	
119					partie haute (> 1m)	0,18			
120	E	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,18		0	
121					partie haute (> 1m)	0,35			
122	F	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,19		0	
123					partie haute (> 1m)	0,46			
124	G	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,27		0	
125					partie haute (> 1m)	0,07			
126	H	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,11		0	
127					partie haute (> 1m)	0,27			
128	I	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,01		0	
129					partie haute (> 1m)	0,55			
130	J	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,31		0	
131					partie haute (> 1m)	0,58			
132	K	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,06		0	
133					partie haute (> 1m)	0,51			
134	L	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,42		0	
135					partie haute (> 1m)	0,4			
136	M	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,04		0	
137					partie haute (> 1m)	0,18			
138		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,03		0	
139					mesure 2	0,12			
-	A	Porte 1	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Huisserie Porte 1	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	E	Porte 2	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	E	Huisserie Porte 2	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	F	Porte 3	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	F	Huisserie Porte 3	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	F	Porte 4	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	F	Huisserie Porte 4	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	H	Porte 5	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	H	Huisserie Porte 5	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	I	Porte 6	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	I	Huisserie Porte 6	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
140	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,37		0	
141					mesure 2	0,19			
142	E	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,43		0	
143					mesure 2	0,11			
144	F	Bati porte 3	Bois	Peinture	mesure 1	0,14		0	
145					mesure 2	0,3			
146	F	Bati porte 4	Bois	Peinture	mesure 1	0,04		0	
147					mesure 2	0,03			
148	H	Bati porte 5	Bois	Peinture	mesure 1	0,43		0	
149					mesure 2	0,27			
150	I	Bati porte 6	Bois	Peinture	mesure 1	0,6		0	
151					mesure 2	0,07			

Rez de chaussée Maison principale - chaufferie

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
152	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,21		0	
153					partie haute (> 1m)	0,02			
154	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,32		0	
155					partie haute (> 1m)	0,28			
156	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,53		0	
157					partie haute (> 1m)	0,48			
158	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,13		0	
159					partie haute (> 1m)	0,19			
-		Plafond	Plâtre	brut	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
160	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,56		0	
161					partie haute (> 1m)	0,33			
162	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,43		0	
163					partie haute (> 1m)	0,22			
164	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	0,52		0	
165					mesure 2	0,37			

Rez de chaussée Maison principale - Wc 1

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
166	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,33		0	
167					partie haute (> 1m)	0,28			
168	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,3		0	
169					partie haute (> 1m)	0,21			
170	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,2		0	
171					partie haute (> 1m)	0,22			
172	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,45		0	
173					partie haute (> 1m)	0,23			
174		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,16		0	
175					mesure 2	0,48			
176	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,45		0	
177					partie haute (> 1m)	0,43			
178	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,31		0	
179					partie haute (> 1m)	0,32			
180	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,47		0	
181					mesure 2	0,1			

Rez de chaussée Maison principale - placard

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
182	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,06		0	
183					partie haute (> 1m)	0,39			
184	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,45		0	
185					partie haute (> 1m)	0,57			
186	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,31		0	
187					partie haute (> 1m)	0,55			
188	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,37		0	
189					partie haute (> 1m)	0,37			
190		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,49		0	
191					mesure 2	0,43			
192	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,21		0	
193					partie haute (> 1m)	0,57			
194	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,08		0	
195					partie haute (> 1m)	0,46			
196	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,54		0	
197					mesure 2	0,39			

Rez de chaussée Maison principale - Cuisine

Nombre d'unités de diagnostic : 11 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
198	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,35		0	
199					partie haute (> 1m)	0,3			
200	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,55		0	
201					partie haute (> 1m)	0,45			
202	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,22		0	
203					partie haute (> 1m)	0,25			
204	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,25		0	
205					partie haute (> 1m)	0,48			
206		Plafond	Plâtre	Tapisserie	mesure 1	0,18		0	
207					mesure 2	0,34			
-		Plinthes	Bois	Carrelage	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
208	D	Fenêtre intérieure	Aluminium	Peinture	partie basse	0,17		0	
209					partie haute	0,52			
210	D	Huisserie Fenêtre intérieure	Aluminium	Peinture	partie basse	0,35		0	
211					partie haute	0,49			
212	D	Fenêtre extérieure	Aluminium	Peinture	partie basse	0,12		0	
213					partie haute	0,06			
214	D	Huisserie Fenêtre extérieure	Aluminium	Peinture	partie basse	0,08		0	
215					partie haute	0,41			
216	D	Bati fenêtre	Aluminium	Peinture	mesure 1	0,46		0	
217					mesure 2	0,25			

Rez de chaussée Maison principale - Garage

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
218		Mur	parpaings et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,33		0	
219					partie haute (> 1m)	0,02			
220		Plafond	Poutres bois	Fibre ciment	mesure 1	0,09		0	
221					mesure 2	0,12			
222		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,18		0	
223					partie haute (> 1m)	0,24			
224		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,41		0	
225					partie haute (> 1m)	0,33			
226		Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	0,48		0	
227					mesure 2	0,21			

Rez de chaussée Maison principale - atelier

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
228		Mur	parpaings et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,59		0	
229					partie haute (> 1m)	0,2			
230		Plafond	Poutres bois	Fibre ciment	mesure 1	0,03		0	
231					mesure 2	0,01			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

232		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,48		0	
233					partie haute (> 1m)	0,52			
234		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,27		0	
235					partie haute (> 1m)	0,1			
236		Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	0,43		0	
237					mesure 2	0,5			

Rez de chaussée Maison principale - Wc 2

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
238	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,18		0	
239					partie haute (> 1m)	0,43			
240	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,03		0	
241					partie haute (> 1m)	0,4			
242	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,06		0	
243					partie haute (> 1m)	0,53			
244	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,1		0	
245					partie haute (> 1m)	0,53			
246		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,55		0	
247					mesure 2	0,15			
-		Plinthes	Carrelage	Carrelage	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
248	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,11		0	
249					partie haute (> 1m)	0,49			
250	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,17		0	
251					partie haute (> 1m)	0,57			
252	D	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,36		0	
253					partie haute (> 1m)	0,6			
254	D	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,55		0	
255					partie haute (> 1m)	0,59			
256	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,58		0	
257					mesure 2	0,48			
258	D	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,54		0	
259					mesure 2	0,47			

Rez de chaussée Maison principale - Entrée 2

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
260	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,22		0	
261					partie haute (> 1m)	0,49			
262	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,18		0	
263					partie haute (> 1m)	0,58			
264	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,39		0	
265					partie haute (> 1m)	0,34			
266	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,59		0	
267					partie haute (> 1m)	0,49			
268		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,3		0	
269					mesure 2	0,33			
270		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,07		0	
271					mesure 2	0,33			
272	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49		0	
273					partie haute (> 1m)	0,42			
274	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,27		0	
275					partie haute (> 1m)	0,58			
276	B	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,17		0	
277					partie haute (> 1m)	0,16			
278	B	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,04		0	
279					partie haute (> 1m)	0,04			
280	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,54		0	
281					mesure 2	0,16			
282	B	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,39		0	
283					mesure 2	0,48			
284	D	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,35	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
285	D	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,74	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
286	D	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,33	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
287	D	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,47	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
288	D	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	7,71	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

Rez de chaussée Maison principale - Séjour 1

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
289	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,22		0	
290					partie haute (> 1m)	0,21			
291	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,22		0	
292					partie haute (> 1m)	0,37			
293	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,6		0	
294					partie haute (> 1m)	0,09			
295	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,07		0	
296					partie haute (> 1m)	0,12			
297		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,12		0	
298					mesure 2	0,53			
299		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,4		0	
300					mesure 2	0,44			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

301	D	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,13	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
302	D	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,01	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
303	D	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,99	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
304	D	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,78	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
305	D	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
306	D	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,9	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
307	D	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,86	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
308	D	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,53	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
309	D	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,56	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
310	D	Huisserie Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,91	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
311	D	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,55	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
312	D	Huisserie Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,28	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
313	D	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	4,34	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
314	D	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	5,26	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
315	D	Bati fenêtre 3	Bois	Peinture	mesure 1	2,29	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage Maison principale - palier 1

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
316	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,38		0	
317					partie haute (> 1m)	0,32			
318	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,09		0	
319					partie haute (> 1m)	0,19			
320	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,27		0	
321					partie haute (> 1m)	0,28			
322	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,18		0	
323					partie haute (> 1m)	0,17			
324	E	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,41		0	
325					partie haute (> 1m)	0,55			
326	F	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,4		0	
327					partie haute (> 1m)	0,49			
328		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,09		0	
329					mesure 2	0,31			
330		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,22		0	
331					mesure 2	0,52			
332	B	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	7,38	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
333	B	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	6,85	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
334	D	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	2,89	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
335	D	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	2,95	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
336	E	Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	4,6	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
337	E	Huisserie Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	5,33	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
338	B	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	5,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
339	D	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	8,56	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
340	E	Bati porte 3	Bois	Peinture	mesure 1	4,93	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
341	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
342	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,86	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
343	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
344	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,71	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
345	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	3,15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage Maison principale - Chambre 1

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
346	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,57		0	
347					partie haute (> 1m)	0,13			
348	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,09		0	
349					partie haute (> 1m)	0,02			
350	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,16		0	
351					partie haute (> 1m)	0,27			
352	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,13		0	
353					partie haute (> 1m)	0,58			
354		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,27		0	
355					mesure 2	0,25			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

356		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,31		0	
357					mesure 2	0,15			
358	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	4,93	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
359	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	5,79	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
360	C	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	7,38	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
361	C	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	4,41	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
362	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	7,44	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
363	C	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	2,62	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
364	D	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,92	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
365	D	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,56	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
366	D	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,23	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
367	D	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,66	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
368	D	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
369	D	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,35	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
370	D	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,1	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
371	D	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,09	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
372	D	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	5,92	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
373	D	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	5,13	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage Maison principale - Chambre 2

Nombre d'unités de diagnostic : 25 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
374	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,26		0	
375					partie haute (> 1m)	0,39			
376	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,36		0	
377					partie haute (> 1m)	0,05			
378	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,32		0	
379					partie haute (> 1m)	0,36			
380	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,46		0	
381					partie haute (> 1m)	0,04			
382		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,27		0	
383					mesure 2	0,44			
384		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,27		0	
385					mesure 2	0,49			
386	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	6,06	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
387	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	4,41	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
388	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	4,74	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
389	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	3,35	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
390	B	Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,15		0	
391					partie haute (> 1m)	0,5			
392					mesure 3 (> 1m)	0,37			
393	B	Huisserie Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,33		0	
394					partie haute (> 1m)	0,48			
395					mesure 3 (> 1m)	0,27			
396	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	3,61	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
397	A	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	7,64	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
398	B	Bati porte 3	Bois	Peinture	mesure 1	0,03		0	
399					mesure 2	0,29			
400					mesure 3	0,5			
401	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,67	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
402	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,63	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
403	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,76	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
404	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,88	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
405	D	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,88	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
406	D	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,75	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
407	D	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,49	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
408	D	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,49	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
409	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	5,53	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
410	D	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	4,21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage Maison principale - dressing 1

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
411	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,47		0	
412					partie haute (> 1m)	0,24			
413	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,06		0	
414					partie haute (> 1m)	0,42			
415	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,46		0	
416					partie haute (> 1m)	0,34			
417	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,13		0	
418					partie haute (> 1m)	0,56			
419		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,36		0	
420					mesure 2	0,55			
421		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,46		0	
422					mesure 2	0,28			
423	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	5,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
424	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	6,72	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
425	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	2,89	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
426	D	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,44	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
427	D	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,99	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
428	D	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,86	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
429	D	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,78	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
430	D	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	8,23	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage Maison principale - Chambre 3

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
431	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,16		0	
432					partie haute (> 1m)	0,1			
433	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,02		0	
434					partie haute (> 1m)	0,13			
435	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,21		0	
436					partie haute (> 1m)	0,06			
437	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,56		0	
438					partie haute (> 1m)	0,55			
439		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,19		0	
440					mesure 2	0,49			
441		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,59		0	
442					mesure 2	0,18			
443	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	4,87	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
444	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	7,71	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
445	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	7,9	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
446	B	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,16	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
447	B	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
448	B	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,01	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
449	B	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,65	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
450	B	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	3,94	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage Maison principale - dressing 2

Nombre d'unités de diagnostic : 6 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
451	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,05		0	
452					partie haute (> 1m)	0,55			
453	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,33		0	
454					partie haute (> 1m)	0,35			
455	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,36		0	
456					partie haute (> 1m)	0,13			
457	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
458					partie haute (> 1m)	0,6			
459		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,34		0	
460					mesure 2	0,22			
461		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,57		0	
462					mesure 2	0,12			

1er étage Maison principale - Salle de bain 1

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
463	A	Mur 1	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,28		0	
464					mesure 2	0,3			
465	B	Mur 2	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,42		0	
466					mesure 2	0,53			
467	C	Mur 3		Peinture	mesure 1	0,47		0	

468			Pierre de taille		mesure 2	0,39			
469	D	Mur 4	Pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,56		0	
470					mesure 2	0,53			
471		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,03		0	
472					mesure 2	0,07			
473		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,28		0	
474					mesure 2	0,18			
475	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,29	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
476	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,23	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
477	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,43	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
478	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,75	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
479	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	8,56	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
-	A	Mur 5	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	B	Mur 6	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	C	Mur 7	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	D	Mur 8	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

1er étage Maison principale - Salle d'eau 1

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
480	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,33		0	
481					partie haute (> 1m)	0,33			
482	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,45		0	
483					partie haute (> 1m)	0,39			
484	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,37		0	
485					partie haute (> 1m)	0,03			
486	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,34		0	
487					partie haute (> 1m)	0,34			
488		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,47		0	
489					mesure 2	0,46			
490		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,04		0	
491					mesure 2	0,48			
492	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	8,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
493	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	7,57	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
494	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	2,62	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
495	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,1	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
496	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,69	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
497	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,91	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
498	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,35	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
499	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	3,68	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage Maison principale - palier 2

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
500	A	Mur	Pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,54		0	
501					partie haute (> 1m)	0,05			
502	B	Mur	Pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,52		0	
503					partie haute (> 1m)	0,42			
504	C	Mur	Pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,57		0	
505					partie haute (> 1m)	0,44			
506	D	Mur	Pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,26		0	
507					partie haute (> 1m)	0,04			
508		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,57		0	
509					mesure 2	0,29			
510		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,25		0	
511					mesure 2	0,24			
512	C	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,43		0	
513					partie haute (> 1m)	0,26			
514	C	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,4		0	
515					partie haute (> 1m)	0,47			
516	C	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,48		0	
517					partie haute (> 1m)	0,57			
518	C	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,33		0	
519					partie haute (> 1m)	0,43			
520	C	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,16		0	
521					mesure 2	0,52			
522	C	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,59		0	
523					mesure 2	0,56			

1er étage Maison principale - Dégagement 1

Nombre d'unités de diagnostic : 20 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
524	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,26		0	
525					partie haute (> 1m)	0,15			
526	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,19		0	
527					partie haute (> 1m)	0,27			
528	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,58		0	
529					partie haute (> 1m)	0,34			
530	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,39		0	
531					partie haute (> 1m)	0,31			
532		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,58		0	
533					mesure 2	0,45			
534		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,15		0	
535					mesure 2	0,49			
536	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,26		0	
537					partie haute (> 1m)	0,43			
538	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,51		0	
539					partie haute (> 1m)	0,1			
540	B	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,39		0	
541					partie haute (> 1m)	0,05			
542	B	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,18		0	
543					partie haute (> 1m)	0,23			
544	D	Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,52		0	
545					partie haute (> 1m)	0,22			
546	D	Huisserie Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,19		0	
547					partie haute (> 1m)	0,5			
548	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,55		0	
549					mesure 2	0,29			
550	B	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,43		0	
551					mesure 2	0,45			
552	D	Bati porte 3	Bois	Peinture	mesure 1	0,43		0	
553					mesure 2	0,45			
554	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,43	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
555	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,02	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
556	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,24	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
557	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,68	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
558	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	6,45	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage Maison principale - Chambre 4

Nombre d'unités de diagnostic : 19 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
559	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,35		0	
560					partie haute (> 1m)	0,3			
561	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,58		0	
562					partie haute (> 1m)	0,49			
563	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,26		0	
564					partie haute (> 1m)	0,28			
565	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,29		0	
566					partie haute (> 1m)	0,51			
567		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,39		0	
568					mesure 2	0,54			
569		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,28		0	
570					mesure 2	0,27			
571	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,08		0	
572					partie haute (> 1m)	0,51			
573	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,05		0	
574					partie haute (> 1m)	0,28			
575	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	0,51		0	
576					mesure 2	0,6			
577	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,67	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
578	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,27	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
579	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,65	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
580	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,01	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
581	D	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,36	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
582	D	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,63	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
583	D	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,46	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
584	D	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,33	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
585	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	7,31	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
586	D	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	4,74	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage Maison principale - Salle de bain 2

Nombre d'unités de diagnostic : 13 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
587	A	Mur 1	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,37		0	
588					mesure 2	0,56			
589	B	Mur 2		Peinture	mesure 1	0,24		0	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

590			Pierre de taille		mesure 2	0,06			
591	C	Mur 3	Pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,3		0	
592					mesure 2	0,58			
593	D	Mur 4	Pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,01		0	
594					mesure 2	0,16			
595		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,51		0	
596					mesure 2	0,5			
597		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,31		0	
598					mesure 2	0,14			
599	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,46		0	
600					partie haute (> 1m)	0,54			
601	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,13		0	
602					partie haute (> 1m)	0,22			
603	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	0,46		0	
604					mesure 2	0,42			
-	A	Mur 5	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	B	Mur 6	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	C	Mur 7	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	D	Mur 8	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

1er étage Maison principale - dressing 3

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
605	A	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,14		0	
606					partie haute (> 1m)	0,57			
607	B	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,59		0	
608					partie haute (> 1m)	0,18			
609	C	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,13		0	
610					partie haute (> 1m)	0,25			
611	D	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,01		0	
612					partie haute (> 1m)	0,3			
613		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,59		0	
614					mesure 2	0,03			
615		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,01		0	
616					mesure 2	0,52			
617	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,58		0	
618					partie haute (> 1m)	0,51			
619	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,54		0	
620					partie haute (> 1m)	0,27			
621	C	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,16		0	
622					partie haute (> 1m)	0,54			
623	C	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,22		0	
624					partie haute (> 1m)	0,02			
625	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,22		0	
626					mesure 2	0,47			
627	C	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,34		0	
628					mesure 2	0,22			
629	D	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,34	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
630	D	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,86	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
631	D	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,37	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
632	D	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,71	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
633	D	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	2,82	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage Maison principale - Dégagement 2

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
634	A	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,53		0	
635					partie haute (> 1m)	0,31			
636	B	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,46		0	
637					partie haute (> 1m)	0,18			
638	C	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,36		0	
639					partie haute (> 1m)	0,24			
640	D	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,13		0	
641					partie haute (> 1m)	0,36			
642		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,07		0	
643					mesure 2	0,45			
644		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,31		0	
645					mesure 2	0,37			
646	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
647					partie haute (> 1m)	0,58			
648	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,55		0	
649					partie haute (> 1m)	0,26			
650	B	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,09		0	
651					partie haute (> 1m)	0,43			
652	B	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,27		0	
653					partie haute (> 1m)	0,4			
654	D	Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,29		0	
655					partie haute (> 1m)	0,04			
656	D	Huisserie Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,13		0	
657					partie haute (> 1m)	0,34			
658	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,11		0	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

659					mesure 2	0,16			
660					mesure 1	0,3			
661	B	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 2	0,15		0	
662					mesure 1	0,33			
663	D	Bati porte 3	Bois	Peinture	mesure 2	0,44		0	

1er étage Maison principale - chambre 5

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
664	A	Mur	Pierre de taille	Tapissier	partie basse (< 1m)	0,23		0	
665					partie haute (> 1m)	0,06			
666	B	Mur	Pierre de taille	Tapissier	partie basse (< 1m)	0,46		0	
667					partie haute (> 1m)	0,06			
668	C	Mur	Pierre de taille	Tapissier	partie basse (< 1m)	0,38		0	
669					partie haute (> 1m)	0,34			
670	D	Mur	Pierre de taille	Tapissier	partie basse (< 1m)	0,48		0	
671					partie haute (> 1m)	0,17			
672		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,28		0	
673					mesure 2	0,31			
674		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,52		0	
675					mesure 2	0,58			
676	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,42		0	
677					partie haute (> 1m)	0,36			
678	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,22		0	
679					partie haute (> 1m)	0,55			
680	D	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,23		0	
681					partie haute (> 1m)	0,01			
682	D	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,29		0	
683					partie haute (> 1m)	0,09			
684	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,48		0	
685					mesure 2	0,12			
686	D	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,21		0	
687					mesure 2	0,54			
688	B	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,05	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
689	B	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,63	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
690	B	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,54	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
691	B	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,81	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
692	B	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	7,97	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage Maison principale - balcon

Nombre d'unités de diagnostic : 1 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
693		Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,4		0	
694					partie haute (> 1m)	0,18			

1er étage Maison principale - salle de bain 3

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
695	A	Mur 1	Pierre de taille	Tapissier	mesure 1	0,6		0	
696					mesure 2	0,4			
697	B	Mur 2	Pierre de taille	Tapissier	mesure 1	0,5		0	
698					mesure 2	0,54			
699	C	Mur 3	Pierre de taille	Tapissier	mesure 1	0,15		0	
700					mesure 2	0,21			
701	D	Mur 4	Pierre de taille	Tapissier	mesure 1	0,49		0	
702					mesure 2	0,43			
703		Plafond	Plâtre	Tapissier	mesure 1	0,58		0	
704					mesure 2	0,35			
705	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,57		0	
706					partie haute (> 1m)	0,18			
707	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,54		0	
708					partie haute (> 1m)	0,39			
709	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	0,58		0	
710					mesure 2	0,29			
711	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,86	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
712	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,8	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
713	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,84	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
714	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,54	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
715	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	5,59	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
-	A	Mur 5	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	B	Mur 6	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	C	Mur 7	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	D	Mur 8	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

2ème étage Maison principale - palier 3

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
716	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,37		0	
717					partie haute (> 1m)	0,19			
718	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,32		0	
719					partie haute (> 1m)	0,07			
720	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,01		0	
721					partie haute (> 1m)	0,08			
722	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,56		0	
723					partie haute (> 1m)	0,22			
724	E	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,14		0	
725					partie haute (> 1m)	0,1			
726	F	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,13		0	
727					partie haute (> 1m)	0,08			
728		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,55		0	
729					mesure 2	0,01			
730		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,07		0	
731					mesure 2	0,6			
732	C	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,38		0	
733					partie haute (> 1m)	0,15			
734	C	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,25		0	
735					partie haute (> 1m)	0,03			
736	C	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,12		0	
737					partie haute (> 1m)	0,57			
738	C	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,12		0	
739					partie haute (> 1m)	0,52			
740	E	Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,07		0	
741					partie haute (> 1m)	0,6			
742	E	Huisserie Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,16		0	
743					partie haute (> 1m)	0,06			
744	C	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,5		0	
745					mesure 2	0,43			
746	C	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,15		0	
747					mesure 2	0,36			
748	E	Bati porte 3	Bois	Peinture	mesure 1	0,13		0	
749					mesure 2	0,19			

2ème étage Maison principale - couloir 2

Nombre d'unités de diagnostic : 39 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
750	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,55		0	
751					partie haute (> 1m)	0,11			
752	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,45		0	
753					partie haute (> 1m)	0,33			
754	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,22		0	
755					partie haute (> 1m)	0,45			
756	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,16		0	
757					partie haute (> 1m)	0,37			
758	E	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,58		0	
759					partie haute (> 1m)	0,34			
760	F	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,16		0	
761					partie haute (> 1m)	0,48			
762	G	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,04		0	
763					partie haute (> 1m)	0,48			
764	H	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,38		0	
765					partie haute (> 1m)	0,57			
766		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,07		0	
767					mesure 2	0,04			
768		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,6		0	
769					mesure 2	0,39			
770	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,18		0	
771					partie haute (> 1m)	0,42			
772					mesure 3 (> 1m)	0,24			
773	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,54		0	
774					partie haute (> 1m)	0,57			
775					mesure 3 (> 1m)	0,08			
776	B	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,4		0	
777					partie haute (> 1m)	0,3			
778					mesure 3 (> 1m)	0,19			
779	B	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,48		0	
780					partie haute (> 1m)	0,55			
781					mesure 3 (> 1m)	0,21			
782	C	Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,32		0	
783					partie haute (> 1m)	0,05			
784					mesure 3 (> 1m)	0,5			
785	C	Huisserie Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,47		0	
786					partie haute (> 1m)	0,43			
787					mesure 3 (> 1m)	0,52			
788	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,01		0	
789					mesure 2	0,57			
790					mesure 3	0,23			
791	B	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,57		0	
792					mesure 2	0,22			
793					mesure 3	0,43			
794	C	Bati porte 3	Bois	Peinture	mesure 1	0,53		0	
795					mesure 2	0,42			
796					mesure 3	0,15			
797	A	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,56	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
798	A	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,48	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

799	A	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,27	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
800	A	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,55	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
801	A	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	5,26	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
802	D	Porte 4	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	3,68	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
803	D	Huisserie Porte 4	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	5,07	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
804	E	Porte 5	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	4,54	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
805	E	Huisserie Porte 5	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	2,36	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
806	G	Porte 6	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	6,58	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
807	G	Huisserie Porte 6	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	2,69	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
808	G	Porte 7	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	8,56	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
809	G	Huisserie Porte 7	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	7,24	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
810	G	Porte 8	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	4,54	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
811	G	Huisserie Porte 8	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	7,84	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
812	D	Bati porte 4	Bois	Peinture	mesure 1	2,36	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
813	E	Bati porte 5	Bois	Peinture	mesure 1	8,17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
814	G	Bati porte 6	Bois	Peinture	mesure 1	2,89	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
815	G	Bati porte 7	Bois	Peinture	mesure 1	3,22	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
816	G	Bati porte 8	Bois	Peinture	mesure 1	5,13	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

2ème étage Maison principale - Wc 3

Nombre d'unités de diagnostic : 9 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
817	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,52		0	
818					partie haute (> 1m)	0,34			
819	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,47		0	
820					partie haute (> 1m)	0,22			
821	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,16		0	
822					partie haute (> 1m)	0,23			
823	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,11		0	
824					partie haute (> 1m)	0,37			
825		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,29		0	
826					mesure 2	0,24			
-		Plinthes	Carrelage	Carrelage	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
827	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,22		0	
828					partie haute (> 1m)	0,21			
829	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,09		0	
830					partie haute (> 1m)	0,1			
831	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	0,59		0	
832					mesure 2	0,22			

2ème étage Maison principale - salle d'eau 2

Nombre d'unités de diagnostic : 18 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
833	A	Mur 1	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,18		0	
834					mesure 2	0,34			
835	B	Mur 2	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,4		0	
836					mesure 2	0,22			
837	C	Mur 3	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,46		0	
838					mesure 2	0,31			
839	D	Mur 4	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,12		0	
840					mesure 2	0,43			
841	E	Mur 5	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,26		0	
842					mesure 2	0			
843	F	Mur 6	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,37		0	
844					mesure 2	0,54			
845		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,14		0	
846					mesure 2	0,16			
-		Plinthes	Carrelage	Carrelage	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
847	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
848					partie haute (> 1m)	0,34			
849	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,25		0	
850					partie haute (> 1m)	0,1			
851	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	0,14		0	
852					mesure 2	0,01			
853	F	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,76	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
854	F	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,2	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
855	F	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,35	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

856	F	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,93	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
857	F	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	2,95	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
-	B	Mur 7	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	C	Mur 8	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

2ème étage Maison principale - Chambre 6

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
858	A	Mur	Pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,01		0	
859					partie haute (> 1m)	0,28			
860	B	Mur	Pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,09		0	
861					partie haute (> 1m)	0,34			
862	C	Mur	Pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,53		0	
863					partie haute (> 1m)	0,54			
864	D	Mur	Pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,43		0	
865					partie haute (> 1m)	0,37			
866		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,13		0	
867					mesure 2	0,24			
868		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,56		0	
869					mesure 2	0,33			
870	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	6,45	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
871	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	6,19	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
872	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	5,26	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
873	B	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,63	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
874	B	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,75	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
875	B	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,69	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
876	B	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,6	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
877	B	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	6,12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

2ème étage Maison principale - Séjour 2

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
878	A	Mur	Pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,56		0	
879					partie haute (> 1m)	0,37			
880	B	Mur	Pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,52		0	
881					partie haute (> 1m)	0,47			
882	C	Mur	Pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,12		0	
883					partie haute (> 1m)	0,07			
884	D	Mur	Pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,33		0	
885					partie haute (> 1m)	0,38			
886		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,6		0	
887					mesure 2	0,02			
888		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,52		0	
889					mesure 2	0,03			
890	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	5,99	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
891	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	3,35	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
892	B	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	4,14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
893	B	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	3,81	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
894	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	7,31	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
895	B	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	5,86	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
896	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,55	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
897	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,85	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
898	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,57	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
899	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,91	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
900	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,47	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
901	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
902	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,02	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
903	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,24	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
904	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	8,1	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
905	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	6,45	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

2ème étage Maison principale - Cuisine 2

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
906	A	Mur 1	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,07		0	
907					mesure 2	0,06			
908	B	Mur 2	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,09		0	
909					mesure 2	0,52			
910	C	Mur 3	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,03		0	
911					mesure 2	0,1			
912	D	Mur 4	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,25		0	
913					mesure 2	0,58			
914		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,3		0	
915					mesure 2	0,07			
916		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,37		0	
917					mesure 2	0,22			
918	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	6,78	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
919	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	3,55	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
920	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	4,08	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
921	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,16	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
922	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,82	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
923	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,02	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
924	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,81	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
925	D	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,02	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
926	D	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,93	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
927	D	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,95	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
928	D	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,34	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
929	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	6,19	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
930	D	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	2,36	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
-	C	Mur 5	pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	D	Mur 6	pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

2ème étage Maison principale - Chambre 7

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
931	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,35		0	
932					partie haute (> 1m)	0,19			
933	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,21		0	
934					partie haute (> 1m)	0,56			
935	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,51		0	
936					partie haute (> 1m)	0,03			
937	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,22		0	
938					partie haute (> 1m)	0,07			
939		Plafond	Plâtre	Faux plafond collé	mesure 1	0,36		0	
940					mesure 2	0,4			
941		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,23		0	
942					mesure 2	0,13			
943	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	5,99	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
944	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	5,26	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
945	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	2,82	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
946	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
947	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,07	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
948	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,38	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
949	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,8	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
950	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	3,55	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

2ème étage Maison principale - Chambre 8

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
951	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,41		0	
952					partie haute (> 1m)	0,4			
953	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,42		0	
954					partie haute (> 1m)	0,55			
955	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,03		0	
956					partie haute (> 1m)	0,12			
957	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,1		0	
958					partie haute (> 1m)	0,31			
959		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,14		0	
960					mesure 2	0,12			
961		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,59		0	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
962					mesure 2	0,03			
963	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	7,18	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
964	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	6,06	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
965	D	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	8,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
966	D	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	7,77	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
967	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	5,33	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
968	D	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	7,9	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
969	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,56	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
970	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,28	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
971	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,82	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
972	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,06	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
973	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	7,31	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

2ème étage Maison principale - Chambre 9

Nombre d'unités de diagnostic : 29 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
974	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,46		0	
975					partie haute (> 1m)	0,37			
976	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,15		0	
977					partie haute (> 1m)	0,22			
978	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,26		0	
979					partie haute (> 1m)	0,52			
980	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,6		0	
981					partie haute (> 1m)	0,39			
982	E	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,43		0	
983					partie haute (> 1m)	0,37			
984	F	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,4		0	
985					partie haute (> 1m)	0,3			
986		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,3		0	
987					mesure 2	0,32			
988		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,45		0	
989					mesure 2	0,55			
990	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	7,57	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
991	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	6,65	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
992	B	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
993	B	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	2,95	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
994	A	Bati porte 1	Bois	Peinture	mesure 1	4,01	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
995	B	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 1	6,72	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
996	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,45	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
997	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,97	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
998	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,88	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
999	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1000	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,93	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1001	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,18	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1002	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,94	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1003	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,1	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1004	D	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,8	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1005	D	Huisserie Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1006	D	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,65	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1007	D	Huisserie Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,69	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1008	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	8,56	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1009	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	8,17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1010	D	Bati fenêtre 3	Bois	Peinture	mesure 1	3,15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

2ème étage Maison principale - Salle de bain 4

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1011	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,18		0	
1012					partie haute (> 1m)	0,37			
1013	B	Mur		Peinture	partie basse (< 1m)	0,1		0	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

1014			Pierre de taille		partie haute (> 1m)	0,22			
1015	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,19		0	
1016					partie haute (> 1m)	0,49			
1017	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,56		0	
1018					partie haute (> 1m)	0,6			
1019		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,1		0	
1020					mesure 2	0,28			
1021		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,48		0	
1022					mesure 2	0,51			
1023	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	4,87	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1024	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	7,77	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1025	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	2,95	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1026	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,47	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1027	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,82	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1028	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,38	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1029	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,92	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1030	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	8,63	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

2ème étage Maison principale - Chambre 10

Nombre d'unités de diagnostic : 16 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1031	A	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,17		0	
1032					partie haute (> 1m)	0,31			
1033	B	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,16		0	
1034					partie haute (> 1m)	0,25			
1035	C	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,45		0	
1036					partie haute (> 1m)	0,07			
1037	D	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,28		0	
1038					partie haute (> 1m)	0,25			
1039	E	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,39		0	
1040					partie haute (> 1m)	0,13			
1041	F	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,07		0	
1042					partie haute (> 1m)	0,58			
1043		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,46		0	
1044					mesure 2	0,28			
1045		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,52		0	
1046					mesure 2	0,2			
1047	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	4,67	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1048	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	6,39	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1049	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	3,61	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1050	D	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1051	D	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,9	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1052	D	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1053	D	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,64	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1054	D	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	3,88	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

2ème étage Maison principale - Chambre 11

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1055	A	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,48		0	
1056					partie haute (> 1m)	0,09			
1057	B	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,3		0	
1058					partie haute (> 1m)	0,06			
1059	C	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,32		0	
1060					partie haute (> 1m)	0,19			
1061	D	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,36		0	
1062					partie haute (> 1m)	0,19			
1063		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,21		0	
1064					mesure 2	0,4			
1065		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,09		0	
1066					mesure 2	0,35			
1067	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	3,81	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1068	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	6,85	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1069	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	5,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1070	B	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,57	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1071	B	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,34	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1072	B	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1073	B	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,95	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1074	B	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	6,85	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

3ème étage Maison principale - Pièce

Nombre d'unités de diagnostic : 24 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1075	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,19		0	
1076					partie haute (> 1m)	0,17			
1077	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,31		0	
1078					partie haute (> 1m)	0,42			
1079	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
1080					partie haute (> 1m)	0,13			
1081	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,42		0	
1082					partie haute (> 1m)	0,4			
1083		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,26		0	
1084					mesure 2	0,4			
1085					mesure 1	0,44			
1086		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 2	0,03		0	
1087	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	5,66	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1088	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	8,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1089	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	6,25	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1090	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,02	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1091	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,9	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1092	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,8	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1093	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,51	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1094	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,72	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1095	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,46	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1096	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,46	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1097	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1098	D	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,78	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1099	D	Huisserie Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1100	D	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,32	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1101	D	Huisserie Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,23	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1102	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	2,62	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1103	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	8,63	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1104	D	Bati fenêtre 3	Bois	Peinture	mesure 1	7,71	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

3ème étage Maison principale - Grenier 1

Nombre d'unités de diagnostic : 2 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Mur	pierre de taille	brut	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Plafond	Poutres bois	Ardoises	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

3ème étage Maison principale - Grenier 2

Nombre d'unités de diagnostic : 2 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Mur	pierre de taille	brut	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Plafond	Poutres bois	Ardoises	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

4ème étage Maison principale - Combles

Nombre d'unités de diagnostic : 2 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Mur	pierre de taille	brut	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Plafond	Poutres bois	Ardoises	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

Sous-Sol Maison principale - Cave

Nombre d'unités de diagnostic : 2 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1105		Mur	pierre de taille	Enduit	partie basse (< 1m)	0,21		0	
1106					partie haute (> 1m)	0,33			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



1107		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,52		0	
1108					mesure 2	0,37			

Rez de chaussée Bâtiment réception - salle de réception

Nombre d'unités de diagnostic : 46 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1109					mesure 1	0,25			
1110	A	Mur 1	Pierre de taille	Peinture	mesure 2	0,24		0	
1111					mesure 1	0,04			
1112	B	Mur 2	Pierre de taille	Peinture	mesure 2	0,48		0	
1113					mesure 1	0,21			
1114	C	Mur 3	Pierre de taille	Peinture	mesure 2	0,28		0	
1115					mesure 1	0,05			
1116	D	Mur 4	Pierre de taille	Peinture	mesure 2	0,38		0	
1117					mesure 1	0,43			
1118		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 2	0,22		0	
1119					mesure 1	0,14			
1120		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 2	0,15		0	
1121					partie basse (< 1m)	0,56			
1122	C	Porte 1	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,27		0	
1123					partie basse (< 1m)	0,25			
1124	C	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,14		0	
1125					partie basse (< 1m)	0,27			
1126	C	Porte 2	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,42		0	
1127					partie basse (< 1m)	0,04			
1128	C	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,58		0	
1129					mesure 1	0,58			
1130		Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 2	0,34		0	
1131					mesure 1	0,56			
1132	C	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 2	0,17		0	
1133					partie basse	0,51			
1134	A	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,2		0	
1135					partie basse	0,17			
1136	A	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,04		0	
1137					partie basse	0,03			
1138	A	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,36		0	
1139					partie basse	0,51			
1140	A	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,42		0	
1141					partie basse	0,03			
1142	A	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,57		0	
1143					partie basse	0,43			
1144	A	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,16		0	
1145					partie basse	0,58			
1146	A	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,55		0	
1147					partie basse	0,16			
1148	A	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,52		0	
1149					partie basse	0,37			
1150	A	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,19		0	
1151					partie basse	0,06			
1152	A	Huisserie Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,04		0	
1153					partie basse	0,53			
1154	A	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,53		0	
1155					partie basse	0,59			
1156	A	Huisserie Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,01		0	
1157					partie basse	0,21			
1158	A	Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,23		0	
1159					partie basse	0,56			
1160	A	Huisserie Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,22		0	
1161					partie basse	0,34			
1162	A	Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,56		0	
1163					partie basse	0,32			
1164	A	Huisserie Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,17		0	
1165					partie basse	0,36			
1166	A	Fenêtre 5 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,07		0	
1167					partie basse	0,06			
1168	A	Huisserie Fenêtre 5 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,54		0	
1169					partie basse	0,1			
1170	A	Fenêtre 5 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0		0	
1171					partie basse	0,18			
1172	A	Huisserie Fenêtre 5 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,1		0	
1173					partie basse	0,03			
1174	B	Fenêtre 6 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,36		0	
1175					partie basse	0,01			
1176	B	Huisserie Fenêtre 6 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,14		0	
1177					partie basse	0,19			
1178	B	Fenêtre 6 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,12		0	
1179					partie basse	0,56			
1180	B	Huisserie Fenêtre 6 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,28		0	
1181					mesure 1	0,28			
1182	A	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 2	0,27		0	
1183					mesure 1	0,3			
1184	A	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 2	0,13		0	
1185					mesure 1	0,24			
1186	A	Bati fenêtre 3	Bois	Peinture	mesure 2	0,31		0	
1187					mesure 1	0,46			
1188	A	Bati fenêtre 4	Bois	Peinture	mesure 2	0,19		0	
1189					mesure 1	0,46			
1190	A	Bati fenêtre 5	Bois	Peinture	mesure 2	0,24		0	
1191					mesure 1	0,55			
1192	B	Bati fenêtre 6	Bois	Peinture	mesure 2	0,39		0	
1193					mesure 1	0,59			
1194	A	Mur 5	Pierre de taille	lambris Bois	mesure 2	0,3		0	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

1195	B	Mur 6	Pierre de taille	lambris Bois	mesure 1	0,34			
1196					mesure 2	0,09		0	
1197	C	Mur 7	Pierre de taille	lambris Bois	mesure 1	0,27			
1198					mesure 2	0,29		0	
1199	D	Mur 8	Pierre de taille	lambris Bois	mesure 1	0,27			
1200					mesure 2	0,29		0	

Rez de chaussée Bâtiment reception - Cuisine

Nombre d'unités de diagnostic : 46 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	B	Mur 1	parpaings	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	C	Mur 2	parpaings	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	D	Mur 3	parpaings	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
1201		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,07		0	
1202					mesure 2	0,04			
1203		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,14		0	
1204					mesure 2	0,18			
1205	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,39		0	
1206					partie haute (> 1m)	0,28			
1207	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,46		0	
1208					partie haute (> 1m)	0,38			
1209	B	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,12		0	
1210					partie haute (> 1m)	0,3			
1211	B	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,11		0	
1212					partie haute (> 1m)	0,24			
1213	D	Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,03		0	
1214					partie haute (> 1m)	0,43			
1215	D	Huisserie Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
1216					partie haute (> 1m)	0,1			
1217	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,57		0	
1218					mesure 2	0,01			
1219	B	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,44		0	
1220					mesure 2	0,34			
1221	D	Bati porte 3	Métal	Peinture	mesure 1	0,56		0	
1222					mesure 2	0,49			
1223	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,27		0	
1224					partie haute	0,48			
1225	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,15		0	
1226					partie haute	0,52			
1227	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,21		0	
1228					partie haute	0			
1229	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,3		0	
1230					partie haute	0,27			
1231	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,37		0	
1232					partie haute	0,4			
1233	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,15		0	
1234					partie haute	0,58			
1235	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,12		0	
1236					partie haute	0,36			
1237	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,29		0	
1238					partie haute	0,15			
1239	C	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,06		0	
1240					partie haute	0,16			
1241	C	Huisserie Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,54		0	
1242					partie haute	0,22			
1243	C	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,02		0	
1244					partie haute	0,31			
1245	C	Huisserie Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,28		0	
1246					partie haute	0,15			
1247	C	Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,24		0	
1248					partie haute	0,58			
1249	C	Huisserie Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,42		0	
1250					partie haute	0,56			
1251	C	Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,19		0	
1252					partie haute	0,12			
1253	C	Huisserie Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,58		0	
1254					partie haute	0,31			
1255	C	Fenêtre 5 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,37		0	
1256					partie haute	0,15			
1257	C	Huisserie Fenêtre 5 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,27		0	
1258					partie haute	0,23			
1259	C	Fenêtre 5 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,52		0	
1260					partie haute	0,34			
1261	C	Huisserie Fenêtre 5 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,21		0	
1262					partie haute	0,19			
1263	C	Fenêtre 6 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,38		0	
1264					partie haute	0,21			
1265	C	Huisserie Fenêtre 6 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,35		0	
1266					partie haute	0,42			
1267	C	Fenêtre 6 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,36		0	
1268					partie haute	0,38			
1269	C	Huisserie Fenêtre 6 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,11		0	
1270					partie haute	0,37			
1271	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,17		0	
1272					mesure 2	0,45			
1273	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,32		0	
1274					mesure 2	0,03			
1275	C	Bati fenêtre 3	Bois	Peinture	mesure 1	0,22		0	
1276					mesure 2	0,21			
1277	C	Bati fenêtre 4	Bois	Peinture	mesure 1	0,17		0	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

1278					mesure 2	0,45			
1279					mesure 1	0,33			
1280	C	Bati fenêtre 5	Bois	Peinture	mesure 2	0,25		0	
1281					mesure 1	0,21			
1282	C	Bati fenêtre 6	Bois	Peinture	mesure 2	0,54		0	
1283					mesure 1	0,44			
1284	B	Mur 4	parpaings	Tapiserie	mesure 2	0,22		0	
1285					partie basse (< 1m)	0,3			
1286	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie haute (> 1m)	0,15		0	

Rez de chaussée Bâtiment reception - réserve

Nombre d'unités de diagnostic : 9 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1287					partie basse (< 1m)	0,06			
1288	A	Mur	parpaings	Peinture	partie haute (> 1m)	0,1		0	
1289					partie basse (< 1m)	0,21			
1290	B	Mur	parpaings	Peinture	partie haute (> 1m)	0,39		0	
1291					partie basse (< 1m)	0,01			
1292	C	Mur	parpaings	Peinture	partie haute (> 1m)	0,34		0	
1293					partie basse (< 1m)	0,4			
1294	D	Mur	parpaings	Peinture	partie haute (> 1m)	0,52		0	
1295					mesure 1	0,26			
1296		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 2	0,51		0	
1297					mesure 1	0,43			
1298		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 2	0,32		0	
1299					partie basse (< 1m)	0,07			
1300	A	Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,21		0	
1301					partie basse (< 1m)	0,45			
1302	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,38		0	
1303					mesure 1	0,16			
1304	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 2	0,52		0	

Rez de chaussée Bâtiment reception - salle d'eau

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Mur	Pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	B	Mur	parpaings	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	C	Mur	parpaings	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	D	Mur	parpaings	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
1305					mesure 1	0,05			
1306		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 2	0,54		0	
-		Plinthes	Carrelage	Carrelage	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
1307					partie basse (< 1m)	0,17			
1308	A	Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,09		0	
1309					partie basse (< 1m)	0,44			
1310	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,53		0	
1311					mesure 1	0,39			
1312					mesure 2	0,51			
1313					mesure 1	0,3			
1314	C	Bati porte 2	Bois	Peinture	mesure 2	0,1		0	

Rez de chaussée Bâtiment reception - lavabo

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1315					partie basse (< 1m)	0,37			
1316	A	Mur	parpaings	Peinture	partie haute (> 1m)	0,24		0	
1317					partie basse (< 1m)	0,03			
1318	B	Mur	parpaings	Peinture	partie haute (> 1m)	0,46		0	
1319					partie basse (< 1m)	0,26			
1320	C	Mur	parpaings	Peinture	partie haute (> 1m)	0,45		0	
1321					partie basse (< 1m)	0,18			
1322	D	Mur	parpaings	Peinture	partie haute (> 1m)	0,15		0	
1323					partie basse (< 1m)	0,27			
1324	E	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie haute (> 1m)	0,57		0	
1325					partie basse (< 1m)	0,04			
1326	F	Mur	parpaings	Peinture	partie haute (> 1m)	0,07		0	
1327					mesure 1	0,18			
1328		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 2	0,36		0	
-		Plinthes	Carrelage	Carrelage	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
1329					partie basse (< 1m)	0,6			
1330	A	Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,36		0	
1331					partie basse (< 1m)	0,47			
1332	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,25		0	
1333					mesure 1	0,55			
1334	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 2	0,56		0	
1335					partie basse	0,6			
1336	B	Fenêtre 1 intérieure	Métal	Peinture	partie haute	0,46		0	
1337					partie basse	0,45			
1338	B	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Métal	Peinture	partie haute	0,18		0	
1339					partie basse	0,34			
1340	B	Fenêtre 1 extérieure	Métal	Peinture	partie haute	0,24		0	
1341					partie basse	0,42			
1342	B	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Métal	Peinture	partie haute	0,49		0	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

1343	C	Fenêtre 2 intérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,25			
1344					partie haute	0,59		0	
1345	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,4		0	
1346					partie haute	0,37			
1347	C	Fenêtre 2 extérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,58		0	
1348					partie haute	0,34			
1349	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,19		0	
1350					partie haute	0,51			
1351	B	Bati fenêtre 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,48		0	
1352					mesure 2	0,46			
1353	C	Bati fenêtre 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,05		0	
1354					mesure 2	0,48			

Rez de chaussée Bâtiment reception - dortoir

Nombre d'unités de diagnostic : 19 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1355	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,09		0	
1356					partie haute (> 1m)	0,03			
1357	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,55		0	
1358					partie haute (> 1m)	0,06			
1359	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,18		0	
1360					partie haute (> 1m)	0,03			
1361	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,53		0	
1362					partie haute (> 1m)	0,52			
1363		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,16		0	
1364					mesure 2	0,46			
1365		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,55		0	
1366					mesure 2	0,15			
1367	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,21		0	
1368					partie haute (> 1m)	0,48			
1369	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,6		0	
1370					partie haute (> 1m)	0,06			
1371	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	0,57		0	
1372					mesure 2	0,42			
1373	A	Fenêtre 1 intérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,38		0	
1374					partie haute	0,33			
1375	A	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,37		0	
1376					partie haute	0,12			
1377	A	Fenêtre 1 extérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,55		0	
1378					partie haute	0,09			
1379	A	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,32		0	
1380					partie haute	0,25			
1381	C	Fenêtre 2 intérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,42		0	
1382					partie haute	0,02			
1383	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,28		0	
1384					partie haute	0,07			
1385	C	Fenêtre 2 extérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,19		0	
1386					partie haute	0,15			
1387	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,44		0	
1388					partie haute	0,41			
1389	A	Bati fenêtre 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,13		0	
1390					mesure 2	0,16			
1391	C	Bati fenêtre 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,03		0	
1392					mesure 2	0,09			

1er étage Bâtiment reception - Grenier

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Mur	Pierre de taille	brut	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Plafond	Poutres bois	Ardoises	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
1393		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,39		0	
1394					partie haute (> 1m)	0,5			
1395		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
1396					partie haute (> 1m)	0,56			
1397		Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	0,21		0	
1398					mesure 2	0,37			
1399		Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,33		0	
1400					partie haute	0,32			
1401		Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,21		0	
1402					partie haute	0,37			
1403		Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,27		0	
1404					partie haute	0,45			
1405		Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,36		0	
1406					partie haute	0,11			
1407		Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	0,24		0	
1408					mesure 2	0,06			

annexe Bâtiment reception - apprentis

Nombre d'unités de diagnostic : 2 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1409		Mur	Brique	Crépi	partie basse (< 1m)	0,24		0	
1410					partie haute (> 1m)	0,16			
-		Plafond	Bois	brut	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

annexe Bâtiment reception - cabanon

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1411	A	Mur	Brique	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49		0	
1412					partie haute (> 1m)	0,38			
1413	B	Mur	Brique	Peinture	partie basse (< 1m)	0,32		0	
1414					partie haute (> 1m)	0,55			
1415	C	Mur	Brique	Peinture	partie basse (< 1m)	0,26		0	
1416					partie haute (> 1m)	0,47			
1417	D	Mur	Brique	Peinture	partie basse (< 1m)	0,07		0	
1418					partie haute (> 1m)	0,43			
-		Plafond	Bois	brut	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
1419	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,36		0	
1420					partie haute (> 1m)	0,39			
1421	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,14		0	
1422					partie haute (> 1m)	0,57			
1423	A	Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	0,08		0	
1424					mesure 2	0,6			

Rez de chaussée Bâtiment colonie - Entrée

Nombre d'unités de diagnostic : 62 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1425	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
1426					partie haute (> 1m)	0,04			
1427	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,47		0	
1428					partie haute (> 1m)	0,23			
1429	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,27		0	
1430					partie haute (> 1m)	0,15			
1431	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,54		0	
1432					partie haute (> 1m)	0,37			
1433	E	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,17		0	
1434					partie haute (> 1m)	0,36			
1435	F	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,09		0	
1436					partie haute (> 1m)	0,05			
1437		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,06		0	
1438					mesure 2	0,36			
1439		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,47		0	
1440					mesure 2	0,42			
1441	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,07		0	
1442					partie haute (> 1m)	0,07			
1443	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,13		0	
1444					partie haute (> 1m)	0,15			
1445	B	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,34		0	
1446					partie haute (> 1m)	0,37			
1447	B	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,1		0	
1448					partie haute (> 1m)	0,36			
1449	B	Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,16		0	
1450					partie haute (> 1m)	0,44			
1451	B	Huisserie Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,24		0	
1452					partie haute (> 1m)	0,53			
1453	B	Porte 4	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,27		0	
1454					partie haute (> 1m)	0,22			
1455	B	Huisserie Porte 4	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,25		0	
1456					partie haute (> 1m)	0,16			
1457	B	Porte 5	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,15		0	
1458					partie haute (> 1m)	0,32			
1459	B	Huisserie Porte 5	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,24		0	
1460					partie haute (> 1m)	0,43			
1461	B	Porte 6	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49		0	
1462					partie haute (> 1m)	0,15			
1463	B	Huisserie Porte 6	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
1464					partie haute (> 1m)	0,33			
1465	B	Porte 7	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,25		0	
1466					partie haute (> 1m)	0,1			
1467	B	Huisserie Porte 7	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,52		0	
1468					partie haute (> 1m)	0,39			
1469	B	Porte 8	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,05		0	
1470					partie haute (> 1m)	0,4			
1471	B	Huisserie Porte 8	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,23		0	
1472					partie haute (> 1m)	0,37			
1473	E	Porte 9	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,41		0	
1474					partie haute (> 1m)	0			
1475	E	Huisserie Porte 9	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,09		0	
1476					partie haute (> 1m)	0,3			
1477	E	Porte 10	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,07		0	
1478					partie haute (> 1m)	0,13			
1479	E	Huisserie Porte 10	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,05		0	
1480					partie haute (> 1m)	0,5			
1481	F	Porte 11	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,13		0	
1482					partie haute (> 1m)	0,44			
1483	F	Huisserie Porte 11	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,43		0	
1484					partie haute (> 1m)	0,31			
1485	F	Porte 12	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,06		0	
1486					partie haute (> 1m)	0,21			
1487	F	Huisserie Porte 12	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,43		0	
1488					partie haute (> 1m)	0,37			
1489	F	Porte 13	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,15		0	
1490					partie haute (> 1m)	0,51			
1491	F	Huisserie Porte 13	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,02		0	
1492					partie haute (> 1m)	0,4			
1493	F	Porte 14	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,48		0	
1494					partie haute (> 1m)	0,33			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

1495	F	Huisserie Porte 14	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49			
1496					partie haute (> 1m)	0,29		0	
1497	F	Porte 15	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,44			
1498					partie haute (> 1m)	0,33		0	
1499	F	Huisserie Porte 15	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49			
1500					partie haute (> 1m)	0,39		0	
1501	F	Porte 16	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,23			
1502					partie haute (> 1m)	0,16		0	
1503	F	Huisserie Porte 16	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,19			
1504					partie haute (> 1m)	0,36		0	
1505	F	Porte 17	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,19			
1506					partie haute (> 1m)	0,42		0	
1507	F	Huisserie Porte 17	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,1			
1508					partie haute (> 1m)	0,49		0	
1509	F	Porte 18	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28			
1510					partie haute (> 1m)	0,52		0	
1511	F	Huisserie Porte 18	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,04			
1512					partie haute (> 1m)	0,07		0	
1513	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,5			
1514					mesure 2	0,4		0	
1515	B	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,02			
1516					mesure 2	0,56		0	
1517	B	Bati porte 3	Métal	Peinture	mesure 1	0,34			
1518					mesure 2	0,54		0	
1519	B	Bati porte 4	Métal	Peinture	mesure 1	0,57			
1520					mesure 2	0,19		0	
1521	B	Bati porte 5	Métal	Peinture	mesure 1	0,1			
1522					mesure 2	0,4		0	
1523	B	Bati porte 6	Métal	Peinture	mesure 1	0,36			
1524					mesure 2	0,47		0	
1525	B	Bati porte 7	Métal	Peinture	mesure 1	0,55			
1526					mesure 2	0,55		0	
1527	B	Bati porte 8	Métal	Peinture	mesure 1	0,22			
1528					mesure 2	0,45		0	
1529	E	Bati porte 9	Métal	Peinture	mesure 1	0,3			
1530					mesure 2	0,39		0	
1531	E	Bati porte 10	Métal	Peinture	mesure 1	0,4			
1532					mesure 2	0,37		0	
1533	F	Bati porte 11	Métal	Peinture	mesure 1	0,32			
1534					mesure 2	0,12		0	
1535	F	Bati porte 12	Métal	Peinture	mesure 1	0,51			
1536					mesure 2	0,19		0	
1537	F	Bati porte 13	Métal	Peinture	mesure 1	0,44			
1538					mesure 2	0,16		0	
1539	F	Bati porte 14	Métal	Peinture	mesure 1	0,07			
1540					mesure 2	0,22		0	
1541	F	Bati porte 15	Métal	Peinture	mesure 1	0,48			
1542					mesure 2	0,07		0	
1543	F	Bati porte 16	Métal	Peinture	mesure 1	0,58			
1544					mesure 2	0,39		0	
1545	F	Bati porte 17	Métal	Peinture	mesure 1	0,42			
1546					mesure 2	0,54		0	
1547	F	Bati porte 18	Métal	Peinture	mesure 1	0,18			
1548					mesure 2	0,5		0	

Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 1

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1549	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,09			
1550					partie haute (> 1m)	0,13		0	
1551	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,4			
1552					partie haute (> 1m)	0,42		0	
1553	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,04			
1554					partie haute (> 1m)	0,37		0	
1555	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,43			
1556					partie haute (> 1m)	0,11		0	
1557		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,3			
1558					mesure 2	0,54		0	
1559		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,51			
1560					mesure 2	0,39		0	
1561	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,15			
1562					partie haute (> 1m)	0,45		0	
1563	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,07			
1564					partie haute (> 1m)	0,01		0	
1565	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,39			
1566					partie haute (> 1m)	0,15		0	
1567	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,26			
1568					partie haute (> 1m)	0,04		0	
1569	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,12			
1570					mesure 2	0,57		0	
1571	A	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,39			
1572					mesure 2	0,25		0	
1573	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,52			
1574					partie haute	0,27		0	
1575	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,1			
1576					partie haute	0,24		0	
1577	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,47			
1578					partie haute	0,4		0	
1579	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,43			
1580					partie haute	0,16		0	
1581	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,43			
1582					partie haute	0,22		0	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

1583	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,34	0	
1584					partie haute	0,29		
1585	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,59	0	
1586					partie haute	0,56		
1587	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,27	0	
1588					partie haute	0,25		
1589	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,06	0	
1590					mesure 2	0,49		
1591	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,22	0	
1592					mesure 2	0,3		

Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 2

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1593	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,46		0	
1594					partie haute (> 1m)	0,22			
1595	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,43		0	
1596					partie haute (> 1m)	0,35			
1597	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,01		0	
1598					partie haute (> 1m)	0,32			
1599	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49		0	
1600					partie haute (> 1m)	0,33			
1601		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,35		0	
1602					mesure 2	0,1			
1603		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,22		0	
1604					mesure 2	0,04			
1605	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
1606					partie haute (> 1m)	0,57			
1607	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,36		0	
1608					partie haute (> 1m)	0,21			
1609	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,39		0	
1610					partie haute (> 1m)	0,51			
1611	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,54		0	
1612					partie haute (> 1m)	0,29			
1613	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,27		0	
1614					mesure 2	0,45			
1615	A	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,43		0	
1616					mesure 2	0,29			
1617	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,41		0	
1618					partie haute	0,07			
1619	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,46		0	
1620					partie haute	0,14			
1621	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,54		0	
1622					partie haute	0,23			
1623	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,2		0	
1624					partie haute	0,51			
1625	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,37		0	
1626					partie haute	0,12			
1627	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,55		0	
1628					partie haute	0,1			
1629	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,33		0	
1630					partie haute	0,26			
1631	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,12		0	
1632					partie haute	0,46			
1633	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,13		0	
1634					mesure 2	0,51			
1635	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,21		0	
1636					mesure 2	0,22			

Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 3

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1637	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,02		0	
1638					partie haute (> 1m)	0,13			
1639	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,6		0	
1640					partie haute (> 1m)	0,5			
1641	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,06		0	
1642					partie haute (> 1m)	0,52			
1643	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,31		0	
1644					partie haute (> 1m)	0,09			
1645		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,46		0	
1646					mesure 2	0,18			
1647		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,14		0	
1648					mesure 2	0,13			
1649	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,31		0	
1650					partie haute (> 1m)	0,15			
1651	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
1652					partie haute (> 1m)	0,36			
1653	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,36		0	
1654					partie haute (> 1m)	0,45			
1655	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,22		0	
1656					partie haute (> 1m)	0,32			
1657	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,08		0	
1658					mesure 2	0,44			
1659	A	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,51		0	
1660					mesure 2	0,48			
1661	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,2		0	
1662					partie haute	0,24			
1663	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,15		0	
1664					partie haute	0,42			
1665	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,12		0	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

1666					partie haute	0,19			
1667	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,12		0	
1668					partie haute	0,15			
1669	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,27		0	
1670					partie haute	0,37			
1671	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,16		0	
1672					partie haute	0,43			
1673	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,23		0	
1674					partie haute	0,09			
1675	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,5		0	
1676					partie haute	0,37			
1677	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,03		0	
1678					mesure 2	0,38			
1679	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,14		0	
1680					mesure 2	0,32			

Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 4

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1681	A	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,58		0	
1682					partie haute (> 1m)	0,07			
1683	B	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,06		0	
1684					partie haute (> 1m)	0,11			
1685	C	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,1		0	
1686					partie haute (> 1m)	0,07			
1687	D	Mur	pierre de taille	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,43		0	
1688					partie haute (> 1m)	0,21			
1689		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,37		0	
1690					mesure 2	0,45			
1691		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,37		0	
1692					mesure 2	0,55			
1693	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,6		0	
1694					partie haute (> 1m)	0,38			
1695	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,06		0	
1696					partie haute (> 1m)	0,46			
1697	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,47		0	
1698					mesure 2	0,27			
1699	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,42		0	
1700					partie haute	0,31			
1701	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,47		0	
1702					partie haute	0,37			
1703	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,55		0	
1704					partie haute	0,46			
1705	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,21		0	
1706					partie haute	0,3			
1707	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	0,16		0	
1708					mesure 2	0,28			

Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle 1

Nombre d'unités de diagnostic : 24 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1709	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,26		0	
1710					partie haute (> 1m)	0,11			
1711	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,01		0	
1712					partie haute (> 1m)	0,6			
1713	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,24		0	
1714					partie haute (> 1m)	0,37			
1715	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,23		0	
1716					partie haute (> 1m)	0,32			
1717		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,52		0	
1718					mesure 2	0,13			
1719		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,09		0	
1720					mesure 2	0,38			
1721	C	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,34		0	
1722					partie haute (> 1m)	0,45			
1723	C	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49		0	
1724					partie haute (> 1m)	0,24			
1725	C	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,6		0	
1726					mesure 2	0,18			
1727	A	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,37		0	
1728					partie haute	0,24			
1729	A	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,57		0	
1730					partie haute	0,39			
1731	A	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,35		0	
1732					partie haute	0,57			
1733	A	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,33		0	
1734					partie haute	0,33			
1735	B	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,37		0	
1736					partie haute	0,24			
1737	B	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,22		0	
1738					partie haute	0,55			
1739	B	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,11		0	
1740					partie haute	0,01			
1741	B	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,19		0	
1742					partie haute	0,27			
1743	B	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,03		0	
1744					partie haute	0,36			
1745	B	Huisserie Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,18		0	
1746					partie haute	0,15			
1747	B	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,36		0	
1748					partie haute	0,12			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

1749	B	Huisserie Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,57		0	
1750					partie haute	0,28			
1751	A	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,25		0	
1752					mesure 2	0,24			
1753	B	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,42		0	
1754					mesure 2	0,26			
1755	B	Bati fenêtre 3	Bois	Peinture	mesure 1	0,24		0	
1756					mesure 2	0,31			

Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1

Nombre d'unités de diagnostic : 18 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1757	A	Mur 1	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,6		0	
1758					mesure 2	0,37			
1759	B	Mur 2	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,58		0	
1760					mesure 2	0,19			
1761	C	Mur 3	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,33		0	
1762					mesure 2	0,03			
1763	D	Mur 4	pierre de taille	Peinture	mesure 1	0,36		0	
1764					mesure 2	0,31			
1765		Plafond	Plâtre	Faux plafond collé	mesure 1	0,18		0	
1766					mesure 2	0,34			
1767		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,23		0	
1768					mesure 2	0,3			
1769	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,52		0	
1770					partie haute (> 1m)	0,01			
1771	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,38		0	
1772					partie haute (> 1m)	0,49			
1773	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,43		0	
1774					mesure 2	0,35			
1775	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,4		0	
1776					partie haute	0,21			
1777	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,08		0	
1778					partie haute	0,06			
1779	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,55		0	
1780					partie haute	0,55			
1781	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,45		0	
1782					partie haute	0,03			
1783	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	0,39		0	
1784					mesure 2	0,41			
-	A	Mur 5	pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	B	Mur 6	pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	C	Mur 7	pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	D	Mur 8	pierre de taille	Faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

Rez de chaussée Bâtiment colonie - remise

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1785	A	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,03		0	
1786					partie haute (> 1m)	0,58			
1787	B	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,45		0	
1788					partie haute (> 1m)	0,51			
1789	C	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,5		0	
1790					partie haute (> 1m)	0,52			
1791	D	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,15		0	
1792					partie haute (> 1m)	0,53			
1793		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,46		0	
1794					mesure 2	0,02			
1795	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,58		0	
1796					partie haute (> 1m)	0,57			
1797	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,46		0	
1798					partie haute (> 1m)	0,02			
1799	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,13		0	
1800					mesure 2	0,08			

Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 1

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1801	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,04		0	
1802					partie haute (> 1m)	0,21			
1803	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,27		0	
1804					partie haute (> 1m)	0,55			
1805	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,13		0	
1806					partie haute (> 1m)	0,37			
1807	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,35		0	
1808					partie haute (> 1m)	0,36			
1809		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,03		0	
1810					mesure 2	0,57			
1811		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,34		0	
1812					mesure 2	0,55			
1813	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,55		0	
1814					partie haute (> 1m)	0,16			
1815	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,52		0	
1816					partie haute (> 1m)	0,53			
1817	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,34		0	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



1818					mesure 2	0,06			
1819					partie basse	0,48			
1820	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,22		0	
1821					partie basse	0,06			
1822	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,2		0	
1823					partie basse	0,43			
1824	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,36		0	
1825					partie basse	0,55			
1826	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,28		0	
1827					mesure 1	0,55			
1828	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 2	0,33		0	

Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 2

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1829	A	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,41		0	
1830					partie haute (> 1m)	0,1			
1831	B	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,55		0	
1832					partie haute (> 1m)	0,59			
1833	C	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,32		0	
1834					partie haute (> 1m)	0,5			
1835	D	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,34		0	
1836					partie haute (> 1m)	0,07			
1837					mesure 1	0,51			
1838		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 2	0,03		0	
1839					mesure 1	0,28			
1840		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 2	0,6		0	
1841	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,56		0	
1842					partie haute (> 1m)	0,55			
1843	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,43		0	
1844					partie haute (> 1m)	0,43			
1845	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,11		0	
1846					mesure 2	0,18			
1847	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,18		0	
1848					partie haute	0,27			
1849	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,04		0	
1850					partie haute	0,14			
1851	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,52		0	
1852					partie haute	0,21			
1853	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,6		0	
1854					partie haute	0,3			
1855	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	0,23		0	
1856					mesure 2	0,18			

Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 5

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1857	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,13		0	
1858					partie haute (> 1m)	0,4			
1859	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,2		0	
1860					partie haute (> 1m)	0,39			
1861	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,12		0	
1862					partie haute (> 1m)	0,24			
1863	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,21		0	
1864					partie haute (> 1m)	0,07			
1865					mesure 1	0,13			
1866		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 2	0,18		0	
1867					mesure 1	0,39			
1868		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 2	0,28		0	
1869	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
1870					partie haute (> 1m)	0,22			
1871	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,24		0	
1872					partie haute (> 1m)	0,57			
1873	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,25		0	
1874					partie haute (> 1m)	0,03			
1875	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,15		0	
1876					partie haute (> 1m)	0,11			
1877	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,06		0	
1878					mesure 2	0,3			
1879	A	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,23		0	
1880					mesure 2	0,12			
1881	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,03		0	
1882					partie haute	0,17			
1883	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,4		0	
1884					partie haute	0,33			
1885	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,36		0	
1886					partie haute	0,53			
1887	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,34		0	
1888					partie haute	0,47			
1889	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,04		0	
1890					partie haute	0,44			
1891	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,13		0	
1892					partie haute	0,11			
1893	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,42		0	
1894					partie haute	0,4			
1895	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,29		0	
1896					partie haute	0,45			
1897	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,57		0	
1898					mesure 2	0,19			
1899	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,19		0	
1900					mesure 2	0,28			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 6

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1901	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,16		0	
1902					partie haute (> 1m)	0,38			
1903	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,09		0	
1904					partie haute (> 1m)	0,25			
1905	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,58		0	
1906					partie haute (> 1m)	0,46			
1907	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,36		0	
1908					partie haute (> 1m)	0,58			
1909		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,3		0	
1910					mesure 2	0,51			
1911		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,5		0	
1912					mesure 2	0,12			
1913	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,07		0	
1914					partie haute (> 1m)	0,36			
1915	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,34		0	
1916					partie haute (> 1m)	0,04			
1917	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,47		0	
1918					partie haute (> 1m)	0,22			
1919	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,05		0	
1920					partie haute (> 1m)	0,19			
1921	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,07		0	
1922					mesure 2	0,27			
1923	A	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,55		0	
1924					mesure 2	0,37			
1925	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,01		0	
1926					partie haute	0,28			
1927	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,09		0	
1928					partie haute	0,38			
1929	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,35		0	
1930					partie haute	0,22			
1931	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,21		0	
1932					partie haute	0,53			
1933	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,45		0	
1934					partie haute	0,58			
1935	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,21		0	
1936					partie haute	0,15			
1937	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,01		0	
1938					partie haute	0,34			
1939	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,16		0	
1940					partie haute	0,13			
1941	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,3		0	
1942					mesure 2	0,26			
1943	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,27		0	
1944					mesure 2	0,51			

Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 7

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1945	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,5		0	
1946					partie haute (> 1m)	0,4			
1947	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,19		0	
1948					partie haute (> 1m)	0,26			
1949	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,14		0	
1950					partie haute (> 1m)	0,4			
1951	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,48		0	
1952					partie haute (> 1m)	0,31			
1953		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,5		0	
1954					mesure 2	0,45			
1955		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,32		0	
1956					mesure 2	0,48			
1957	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,37		0	
1958					partie haute (> 1m)	0,44			
1959	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,38		0	
1960					partie haute (> 1m)	0,4			
1961	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,52		0	
1962					partie haute (> 1m)	0,03			
1963	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,41		0	
1964					partie haute (> 1m)	0,09			
1965	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,34		0	
1966					mesure 2	0,06			
1967	A	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,02		0	
1968					mesure 2	0,01			
1969	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,35		0	
1970					partie haute	0,19			
1971	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,33		0	
1972					partie haute	0,55			
1973	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,49		0	
1974					partie haute	0,51			
1975	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,24		0	
1976					partie haute	0,51			
1977	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	0,3		0	
1978					mesure 2	0,42			

1er étage Bâtiment colonie - couloir

Nombre d'unités de diagnostic : 62 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.frwww.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1979	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,07		0	
1980					partie haute (> 1m)	0,04			
1981	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,4		0	
1982					partie haute (> 1m)	0,15			
1983	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,31		0	
1984					partie haute (> 1m)	0,38			
1985	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,48		0	
1986					partie haute (> 1m)	0,3			
1987	E	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,6		0	
1988					partie haute (> 1m)	0,39			
1989	F	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,21		0	
1990					partie haute (> 1m)	0,16			
1991		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,4		0	
1992					mesure 2	0,3			
1993		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,15		0	
1994					mesure 2	0,08			
1995	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,24		0	
1996					partie haute (> 1m)	0,45			
1997	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,11		0	
1998					partie haute (> 1m)	0,33			
1999	B	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,19		0	
2000					partie haute (> 1m)	0,04			
2001	B	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,2		0	
2002					partie haute (> 1m)	0,44			
2003	B	Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,57		0	
2004					partie haute (> 1m)	0,46			
2005	B	Huisserie Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,46		0	
2006					partie haute (> 1m)	0,36			
2007	B	Porte 4	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,13		0	
2008					partie haute (> 1m)	0,07			
2009	B	Huisserie Porte 4	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,54		0	
2010					partie haute (> 1m)	0,27			
2011	B	Porte 5	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,32		0	
2012					partie haute (> 1m)	0,1			
2013	B	Huisserie Porte 5	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,39		0	
2014					partie haute (> 1m)	0,18			
2015	B	Porte 6	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,19		0	
2016					partie haute (> 1m)	0,43			
2017	B	Huisserie Porte 6	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,54		0	
2018					partie haute (> 1m)	0,58			
2019	B	Porte 7	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,03		0	
2020					partie haute (> 1m)	0,09			
2021	B	Huisserie Porte 7	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,27		0	
2022					partie haute (> 1m)	0,18			
2023	B	Porte 8	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,33		0	
2024					partie haute (> 1m)	0,06			
2025	B	Huisserie Porte 8	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,48		0	
2026					partie haute (> 1m)	0,45			
2027	E	Porte 9	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,4		0	
2028					partie haute (> 1m)	0,19			
2029	E	Huisserie Porte 9	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49		0	
2030					partie haute (> 1m)	0,46			
2031	E	Porte 10	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,34		0	
2032					partie haute (> 1m)	0,38			
2033	E	Huisserie Porte 10	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,12		0	
2034					partie haute (> 1m)	0,55			
2035	F	Porte 11	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
2036					partie haute (> 1m)	0,36			
2037	F	Huisserie Porte 11	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,55		0	
2038					partie haute (> 1m)	0,04			
2039	F	Porte 12	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,27		0	
2040					partie haute (> 1m)	0,24			
2041	F	Huisserie Porte 12	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,45		0	
2042					partie haute (> 1m)	0,22			
2043	F	Porte 13	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,07		0	
2044					partie haute (> 1m)	0,48			
2045	F	Huisserie Porte 13	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,35		0	
2046					partie haute (> 1m)	0,33			
2047	F	Porte 14	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,52		0	
2048					partie haute (> 1m)	0,35			
2049	F	Huisserie Porte 14	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49		0	
2050					partie haute (> 1m)	0,56			
2051	F	Porte 15	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,57		0	
2052					partie haute (> 1m)	0,06			
2053	F	Huisserie Porte 15	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,42		0	
2054					partie haute (> 1m)	0,53			
2055	F	Porte 16	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28		0	
2056					partie haute (> 1m)	0,05			
2057	F	Huisserie Porte 16	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49		0	
2058					partie haute (> 1m)	0,21			
2059	F	Porte 17	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,4		0	
2060					partie haute (> 1m)	0,39			
2061	F	Huisserie Porte 17	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,27		0	
2062					partie haute (> 1m)	0,43			
2063	F	Porte 18	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,33		0	
2064					partie haute (> 1m)	0,39			
2065	F	Huisserie Porte 18	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,33		0	
2066					partie haute (> 1m)	0,36			
2067	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,03		0	
2068					mesure 2	0,14			
2069	B	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,24		0	
2070					mesure 2	0,16			

2071	B	Bati porte 3	Métal	Peinture	mesure 1	0,01			
2072					mesure 2	0,42		0	
2073	B	Bati porte 4	Métal	Peinture	mesure 1	0,52			
2074					mesure 2	0,56		0	
2075	B	Bati porte 5	Métal	Peinture	mesure 1	0,17			
2076					mesure 2	0,07		0	
2077	B	Bati porte 6	Métal	Peinture	mesure 1	0,51			
2078					mesure 2	0,45		0	
2079	B	Bati porte 7	Métal	Peinture	mesure 1	0,6			
2080					mesure 2	0,21		0	
2081	B	Bati porte 8	Métal	Peinture	mesure 1	0,58			
2082					mesure 2	0,04		0	
2083	E	Bati porte 9	Métal	Peinture	mesure 1	0,33			
2084					mesure 2	0,03		0	
2085	E	Bati porte 10	Métal	Peinture	mesure 1	0,24			
2086					mesure 2	0,19		0	
2087	F	Bati porte 11	Métal	Peinture	mesure 1	0,22			
2088					mesure 2	0,22		0	
2089	F	Bati porte 12	Métal	Peinture	mesure 1	0,12			
2090					mesure 2	0,34		0	
2091	F	Bati porte 13	Métal	Peinture	mesure 1	0,57			
2092					mesure 2	0,06		0	
2093	F	Bati porte 14	Métal	Peinture	mesure 1	0,29			
2094					mesure 2	0,42		0	
2095	F	Bati porte 15	Métal	Peinture	mesure 1	0,59			
2096					mesure 2	0,39		0	
2097	F	Bati porte 16	Métal	Peinture	mesure 1	0,4			
2098					mesure 2	0,2		0	
2099	F	Bati porte 17	Métal	Peinture	mesure 1	0,35			
2100					mesure 2	0,24		0	
2101	F	Bati porte 18	Métal	Peinture	mesure 1	0,25			
2102					mesure 2	0,39		0	

1er étage Bâtiment colonie - Chambre 8

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2103	A	Mur	Pierre de taille et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,11			
2104					partie haute (> 1m)	0,13		0	
2105	B	Mur	Pierre de taille et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,14			
2106					partie haute (> 1m)	0,36		0	
2107	C	Mur	Pierre de taille et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,07			
2108					partie haute (> 1m)	0,23		0	
2109	D	Mur	Pierre de taille et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,56			
2110					partie haute (> 1m)	0,45		0	
2111		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,34			
2112					mesure 2	0,57		0	
2113		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,19			
2114					mesure 2	0,28		0	
2115	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,52			
2116					partie haute (> 1m)	0,48		0	
2117	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,1			
2118					partie haute (> 1m)	0,46		0	
2119	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,31			
2120					partie haute (> 1m)	0,28		0	
2121	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,59			
2122					partie haute (> 1m)	0,58		0	
2123	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,16			
2124					mesure 2	0,6		0	
2125	A	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,1			
2126					mesure 2	0,01		0	
2127	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,16			
2128					partie haute	0,49		0	
2129	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,31			
2130					partie haute	0,28		0	
2131	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,49			
2132					partie haute	0,25		0	
2133	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,3			
2134					partie haute	0,45		0	
2135	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	0,2			
2136					mesure 2	0,19		0	

1er étage Bâtiment colonie - Chambre 9

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2137	A	Mur	Pierre de taille et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,07			
2138					partie haute (> 1m)	0,58		0	
2139	B	Mur	Pierre de taille et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,13			
2140					partie haute (> 1m)	0,6		0	
2141	C	Mur	Pierre de taille et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,38			
2142					partie haute (> 1m)	0,16		0	
2143	D	Mur	Pierre de taille et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,54			
2144					partie haute (> 1m)	0,25		0	
2145		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,21			
2146					mesure 2	0,09		0	
2147		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,22			
2148					mesure 2	0,36		0	
2149	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,24			
2150					partie haute (> 1m)	0,43		0	
2151	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,52			
2152					partie haute (> 1m)	0,29		0	
2153	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,51			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

2154					partie haute (> 1m)	0,12			
2155					partie basse (< 1m)	0,48			
2156	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,33		0	
2157					mesure 1	0,52			
2158	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 2	0,23		0	
2159					mesure 1	0,28			
2160	A	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 2	0,18		0	
2161					partie basse	0,21			
2162	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,38		0	
2163					partie basse	0,3			
2164	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,49		0	
2165					partie basse	0,58			
2166	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,34		0	
2167					partie basse	0,45			
2168	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,23		0	
2169					partie basse	0,31			
2170	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,16		0	
2171					partie basse	0,48			
2172	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,12		0	
2173					partie basse	0,07			
2174	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,11		0	
2175					partie basse	0,46			
2176	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,29		0	
2177					mesure 1	0,4			
2178	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 2	0,47		0	
2179					mesure 1	0,02			
2180	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 2	0,35		0	

1er étage Bâtiment colonie - Chambre 10

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2181	A	Mur	Pierre de taille et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,13		0	
2182					partie haute (> 1m)	0,19			
2183	B	Mur	Pierre de taille et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,18		0	
2184					partie haute (> 1m)	0,15			
2185	C	Mur	Pierre de taille et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,51		0	
2186					partie haute (> 1m)	0,25			
2187	D	Mur	Pierre de taille et bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,41		0	
2188					partie haute (> 1m)	0,49			
2189		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,58		0	
2190					mesure 2	0,4			
2191		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,42		0	
2192					mesure 2	0,1			
2193	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,35		0	
2194					partie haute (> 1m)	0,51			
2195	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,31		0	
2196					partie haute (> 1m)	0,26			
2197	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,39		0	
2198					partie haute (> 1m)	0,55			
2199	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,45		0	
2200					partie haute (> 1m)	0,03			
2201	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,22		0	
2202					mesure 2	0,25			
2203	A	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,59		0	
2204					mesure 2	0,25			
2205	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,42		0	
2206					partie haute	0,33			
2207	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,18		0	
2208					partie haute	0,34			
2209	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,58		0	
2210					partie haute	0,09			
2211	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,13		0	
2212					partie haute	0,48			
2213	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,46		0	
2214					partie haute	0,04			
2215	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,12		0	
2216					partie haute	0,31			
2217	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,4		0	
2218					partie haute	0			
2219	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,27		0	
2220					partie haute	0,05			
2221	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,57		0	
2222					mesure 2	0,58			
2223	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,39		0	
2224					mesure 2	0,1			

1er étage Bâtiment colonie - Chambre 11

Nombre d'unités de diagnostic : 19 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2225	A	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,57		0	
2226					partie haute (> 1m)	0,58			
2227	B	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,48		0	
2228					partie haute (> 1m)	0,41			
2229	C	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,18		0	
2230					partie haute (> 1m)	0,28			
2231	D	Mur	Pierre de taille	Tapiserie	partie basse (< 1m)	0,37		0	
2232					partie haute (> 1m)	0,37			
2233		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,48		0	
2234					mesure 2	0,46			
2235		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,27		0	
2236					mesure 2	0,1			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

2237	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,43			
2238					partie haute (> 1m)	0,5		0	
2239	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,09			
2240					partie haute (> 1m)	0,18		0	
2241	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,42			
2242					mesure 2	0,38		0	
2243	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,55			
2244					partie haute	0,51		0	
2245	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,21			
2246					partie haute	0,02		0	
2247	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,49			
2248					partie haute	0,48		0	
2249	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,36			
2250					partie haute	0,36		0	
2251	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,03			
2252					partie haute	0,1		0	
2253	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,04			
2254					partie haute	0,06		0	
2255	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,39			
2256					partie haute	0,05		0	
2257	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,18			
2258					partie haute	0,39		0	
2259	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,53			
2260					mesure 2	0,22		0	
2261	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,56			
2262					mesure 2	0,51		0	

1er étage Bâtiment colonie - salle 2

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2263	A	Mur	Pierre de taille	Tapissierie	partie basse (< 1m)	0,45			
2264					partie haute (> 1m)	0,13		0	
2265	B	Mur	Pierre de taille	Tapissierie	partie basse (< 1m)	0,53			
2266					partie haute (> 1m)	0,12		0	
2267	C	Mur	Pierre de taille	Tapissierie	partie basse (< 1m)	0,45			
2268					partie haute (> 1m)	0,01		0	
2269	D	Mur	Pierre de taille	Tapissierie	partie basse (< 1m)	0,58			
2270					partie haute (> 1m)	0,43		0	
2271		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,34			
2272					mesure 2	0,38		0	
2273		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,59			
2274					mesure 2	0,49		0	
2275	B	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,33			
2276					partie haute	0,27		0	
2277	B	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,29			
2278					partie haute	0,02		0	
2279	B	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,28			
2280					partie haute	0,4		0	
2281	B	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,46			
2282					partie haute	0,38		0	
2283	B	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,45			
2284					partie haute	0,42		0	
2285	B	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,13			
2286					partie haute	0,12		0	
2287	B	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0			
2288					partie haute	0,01		0	
2289	B	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,07			
2290					partie haute	0,08		0	
2291	C	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,06			
2292					partie haute	0,09		0	
2293	C	Huisserie Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,25			
2294					partie haute	0,07		0	
2295	C	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,2			
2296					partie haute	0,25		0	
2297	C	Huisserie Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,18			
2298					partie haute	0,02		0	
2299	B	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,43			
2300					mesure 2	0,15		0	
2301	B	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,57			
2302					mesure 2	0,32		0	
2303	C	Bati fenêtre 3	Bois	Peinture	mesure 1	0,12			
2304					mesure 2	0,3		0	

1er étage Bâtiment colonie - salle d'eau 2

Nombre d'unités de diagnostic : 18 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2305	A	Mur 1	Pierre de taille	Tapissierie	mesure 1	0,12			
2306					mesure 2	0,21		0	
2307	B	Mur 2	Pierre de taille	Tapissierie	mesure 1	0,07			
2308					mesure 2	0,19		0	
2309	C	Mur 3	Pierre de taille	Tapissierie	mesure 1	0,58			
2310					mesure 2	0,38		0	
2311	D	Mur 4	Pierre de taille	Tapissierie	mesure 1	0,17			
2312					mesure 2	0,42		0	
2313		Plafond	Plâtre	Faux plafond collé	mesure 1	0,51			
2314					mesure 2	0,39		0	
2315		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,14			
2316					mesure 2	0,28		0	
2317	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,54			
2318					partie haute (> 1m)	0,13		0	
2319	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,22			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

2320					partie haute (> 1m)	0,43			
2321					mesure 1	0,43			
2322	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 2	0,04		0	
2323					partie basse	0,59			
2324	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,28		0	
2325					partie basse	0,25			
2326	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,57		0	
2327					partie basse	0,55			
2328	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,44		0	
2329					partie basse	0,44			
2330	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,5		0	
2331					mesure 1	0,34			
2332	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 2	0,27		0	
2333					mesure 1	0,27			
2334	A	Mur 5	Pierre de taille	Peinture	mesure 2	0,04		0	
2335					mesure 1	0,25			
2336	B	Mur 6	Pierre de taille	Peinture	mesure 2	0,47		0	
2337					mesure 1	0			
2338	C	Mur 7	Pierre de taille	Peinture	mesure 2	0,3		0	
2339					mesure 1	0,04			
2340	D	Mur 8	Pierre de taille	Peinture	mesure 2	0,15		0	

1er étage Bâtiment colonie - Dégagement

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2341	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,53		0	
2342					partie haute (> 1m)	0,36			
2343	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,16		0	
2344					partie haute (> 1m)	0,36			
2345	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,08		0	
2346					partie haute (> 1m)	0,05			
2347	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,18		0	
2348					partie haute (> 1m)	0,48			
2349		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,38		0	
2350					mesure 2	0,42			
2351	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,51		0	
2352					partie haute (> 1m)	0,57			
2353	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,58		0	
2354					partie haute (> 1m)	0,06			
2355	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,37		0	
2356					mesure 2	0,1			

1er étage Bâtiment colonie - lavabo 3

Nombre d'unités de diagnostic : 13 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2357	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,48		0	
2358					partie haute (> 1m)	0,09			
2359	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,52		0	
2360					partie haute (> 1m)	0,5			
2361	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,25		0	
2362					partie haute (> 1m)	0,16			
2363	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,32		0	
2364					partie haute (> 1m)	0,24			
2365		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,49		0	
2366					mesure 2	0,15			
2367	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,17		0	
2368					partie haute (> 1m)	0,45			
2369	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,25		0	
2370					partie haute (> 1m)	0,1			
2371	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,06		0	
2372					mesure 2	0,01			
2373	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,25		0	
2374					partie haute	0,25			
2375	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,16		0	
2376					partie haute	0,33			
2377	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,41		0	
2378					partie haute	0,6			
2379	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,09		0	
2380					partie haute	0,3			
2381	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	0,07		0	
2382					mesure 2	0,12			

1er étage Bâtiment colonie - lavabo 4

Nombre d'unités de diagnostic : 13 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2383	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49		0	
2384					partie haute (> 1m)	0,21			
2385	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,42		0	
2386					partie haute (> 1m)	0,31			
2387	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,2		0	
2388					partie haute (> 1m)	0,43			
2389	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,14		0	
2390					partie haute (> 1m)	0,51			
2391		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,56		0	
2392					mesure 2	0,48			
2393	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,17		0	
2394					partie haute (> 1m)	0,14			
2395	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,45		0	
2396					partie haute (> 1m)	0,44			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

2397	A	Bati porte	Métal	Peinture	mesure 1	0,02			
2398					mesure 2	0,45		0	
2399	C	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,56			
2400					partie haute	0,48		0	
2401	C	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,23			
2402					partie haute	0,32		0	
2403	C	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,52			
2404					partie haute	0,19		0	
2405	C	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,41			
2406					partie haute	0,09		0	
2407	C	Bati fenêtre	Bois	Peinture	mesure 1	0,12			
2408					mesure 2	0,28		0	

1er étage Bâtiment colonie - Chambre 12

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2409	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,03			
2410					partie haute (> 1m)	0,07		0	
2411	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,4			
2412					partie haute (> 1m)	0,58		0	
2413	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,42			
2414					partie haute (> 1m)	0,15		0	
2415	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,58			
2416					partie haute (> 1m)	0,27		0	
2417		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,07			
2418					mesure 2	0,31		0	
2419	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,06			
2420					partie haute (> 1m)	0,55		0	
2421	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,55			
2422					partie haute (> 1m)	0,01		0	
2423	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,45			
2424					partie haute (> 1m)	0,39		0	
2425	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,25			
2426					partie haute (> 1m)	0,58		0	
2427	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,26			
2428					mesure 2	0,04		0	
2429	A	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,34			
2430					mesure 2	0,35		0	
2431	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,38			
2432					partie haute	0,25		0	
2433	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,24			
2434					partie haute	0,57		0	
2435	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,13			
2436					partie haute	0,03		0	
2437	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,21			
2438					partie haute	0,28		0	
2439	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,04			
2440					partie haute	0,37		0	
2441	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,19			
2442					partie haute	0,16		0	
2443	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,37			
2444					partie haute	0,13		0	
2445	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,58			
2446					partie haute	0,3		0	
2447	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,27			
2448					mesure 2	0,25		0	
2449	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,44			
2450					mesure 2	0,27		0	

1er étage Bâtiment colonie - Chambre 13

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2451	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,48			
2452					partie haute (> 1m)	0,42		0	
2453	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,34			
2454					partie haute (> 1m)	0,45		0	
2455	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,57			
2456					partie haute (> 1m)	0,42		0	
2457	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,32			
2458					partie haute (> 1m)	0,31		0	
2459		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,1			
2460					mesure 2	0,4		0	
2461	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,51			
2462					partie haute (> 1m)	0,1		0	
2463	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,19			
2464					partie haute (> 1m)	0,55		0	
2465	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,55			
2466					partie haute (> 1m)	0,6		0	
2467	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,52			
2468					partie haute (> 1m)	0,37		0	
2469	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,18			
2470					mesure 2	0,06		0	
2471	A	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,32			
2472					mesure 2	0,07		0	
2473	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,43			
2474					partie haute	0,01		0	
2475	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,08			
2476					partie haute	0,27		0	
2477	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,36			
2478					partie haute	0,57		0	
2479	C		Bois	Peinture	partie basse	0,24			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

2480		Huisserie Fenêtre 1 extérieure			partie haute	0,01			
2481	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,31		0	
2482					partie haute	0,16			
2483	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,48		0	
2484					partie haute	0,12			
2485	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,07		0	
2486					partie haute	0,12			
2487	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,46		0	
2488					partie haute	0,3			
2489	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,02		0	
2490					mesure 2	0,1			
2491	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,02		0	
2492					mesure 2	0,19			

1er étage Bâtiment colonie - Chambre 14

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2493	A	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,14		0	
2494					partie haute (> 1m)	0,19			
2495	B	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,4		0	
2496					partie haute (> 1m)	0,37			
2497	C	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,1		0	
2498					partie haute (> 1m)	0,45			
2499	D	Mur	Pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,39		0	
2500					partie haute (> 1m)	0,31			
2501		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,19		0	
2502					mesure 2	0			
2503	A	Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,24		0	
2504					partie haute (> 1m)	0,52			
2505	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,32		0	
2506					partie haute (> 1m)	0,18			
2507	A	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,35		0	
2508					partie haute (> 1m)	0,46			
2509	A	Huisserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,5		0	
2510					partie haute (> 1m)	0,25			
2511	A	Bati porte 1	Métal	Peinture	mesure 1	0,23		0	
2512					mesure 2	0,41			
2513	A	Bati porte 2	Métal	Peinture	mesure 1	0,39		0	
2514					mesure 2	0,25			
2515	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,37		0	
2516					partie haute	0,04			
2517	C	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,42		0	
2518					partie haute	0,1			
2519	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,49		0	
2520					partie haute	0,19			
2521	C	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,16		0	
2522					partie haute	0,47			
2523	C	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,3		0	
2524					partie haute	0,04			
2525	C	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,48		0	
2526					partie haute	0,01			
2527	C	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,24		0	
2528					partie haute	0,18			
2529	C	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0,04		0	
2530					partie haute	0,37			
2531	C	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	0,05		0	
2532					mesure 2	0,43			
2533	C	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	0,17		0	
2534					mesure 2	0,18			

2ème étage Bâtiment colonie - Grenier

Nombre d'unités de diagnostic : 2 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Mur	Pierre de taille	brut	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Plafond	Poutres bois	Ardoises	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

Annexe Bâtiment colonie - cabanon

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2535		Mur	Pierre de taille et brisée	Enduit	partie basse (< 1m)	0,56		0	
2536					partie haute (> 1m)	0,46			
-		Plafond	Brique	brut	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
2537		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,39		0	
2538					partie haute (> 1m)	0,6			
2539		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,26		0	
2540					partie haute (> 1m)	0,04			
2541		Bati porte	Bois	Peinture	mesure 1	0,57		0	
2542					mesure 2	0,42			
2543		Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,23		0	
2544					partie haute	0,1			
2545		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,09		0	
2546					partie haute	0,57			
2547		Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,57		0	
2548					partie haute	0,03			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

2549		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	partie basse	0,05			
2550					partie haute	0,12		0	
2551		Bati fenêtre	Métal	Peinture	mesure 1	0,15			
2552					mesure 2	0,48		0	

Annexe Bâtiment colonie - apprentis

Nombre d'unités de diagnostic : 2 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2553		Mur	parpaings	Peinture	partie basse (< 1m)	0,27		0	
2554	partie haute (> 1m)				0,48				
2555		Plafond	Poutres bois	Bac acier	mesure 1	0,31		0	
2556	mesure 2				0,28				

annexe - grange

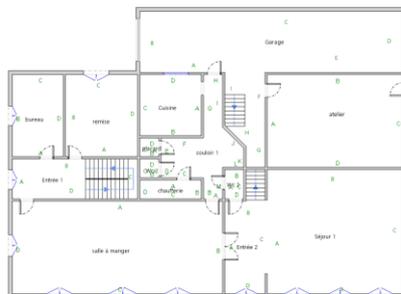
Nombre d'unités de diagnostic : 25 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2557	A	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,58		0	
2558					partie haute (> 1m)	0,46			
2559	B	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,52		0	
2560					partie haute (> 1m)	0,58			
2561	C	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,3		0	
2562					partie haute (> 1m)	0,07			
2563	D	Mur	pierre de taille	Peinture	partie basse (< 1m)	0,12		0	
2564					partie haute (> 1m)	0,03			
-		Plafond	Poutres bois	brut	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
2565	A	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,45	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2566	A	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,91	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2567	A	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,08	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2568	A	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	2,29	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2569	A	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	3,42	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2570	A	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,27	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2571	A	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,39	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2572	A	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,38	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2573	B	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	5,79	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2574	B	Huisserie Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2575	B	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,71	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2576	B	Huisserie Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	6,85	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2577	D	Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	8,04	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2578	D	Huisserie Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	partie basse	7,77	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2579	D	Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,54	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2580	D	Huisserie Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	partie basse	4,41	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2581	A	Bati fenêtre 1	Bois	Peinture	mesure 1	4,01	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2582	A	Bati fenêtre 2	Bois	Peinture	mesure 1	5,59	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2583	B	Bati fenêtre 3	Bois	Peinture	mesure 1	6,25	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2584	D	Bati fenêtre 4	Bois	Peinture	mesure 1	8,7	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

NM : Non mesuré car l'unité de diagnostic n'est pas visée par la réglementation.

* L'état de conservation sera, le cas échéant, complété par la nature de la dégradation.

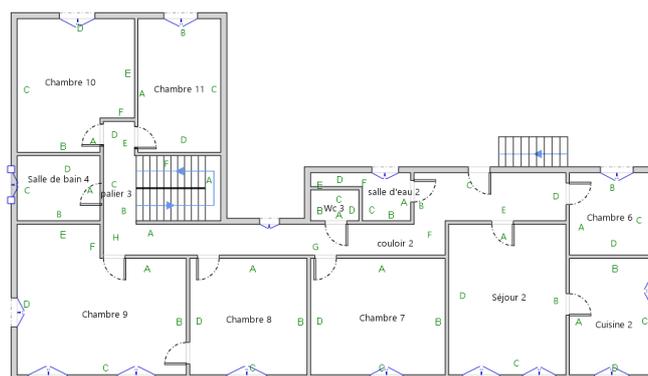
Localisation des mesures sur croquis de repérage



Rez-de-chaussée Maison principale



1er Etage Maison principale



2ème Etage Maison principale

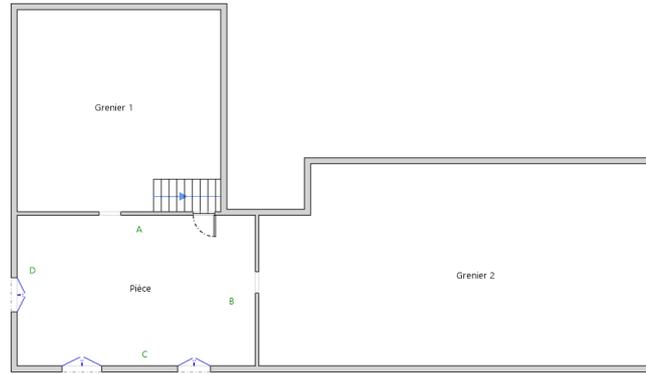
N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

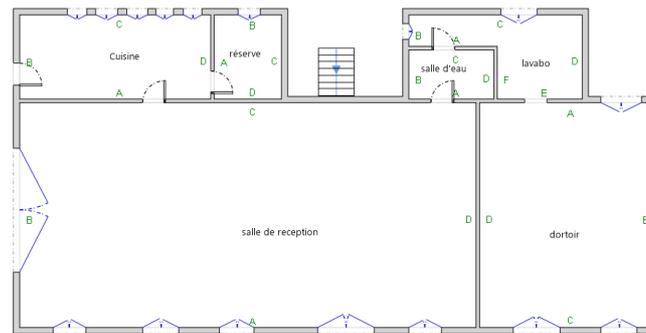
www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

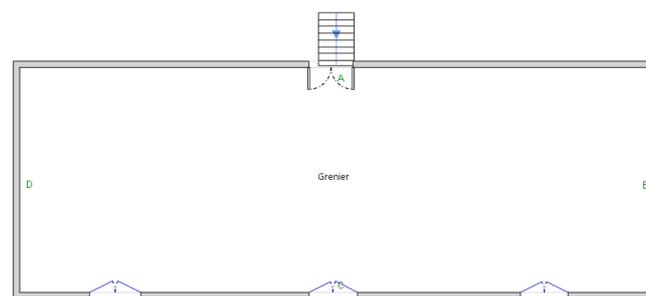
Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



3ème Etage Maison principale



Rez-de-chaussée Bâtiment réception



1er Etage Bâtiment réception

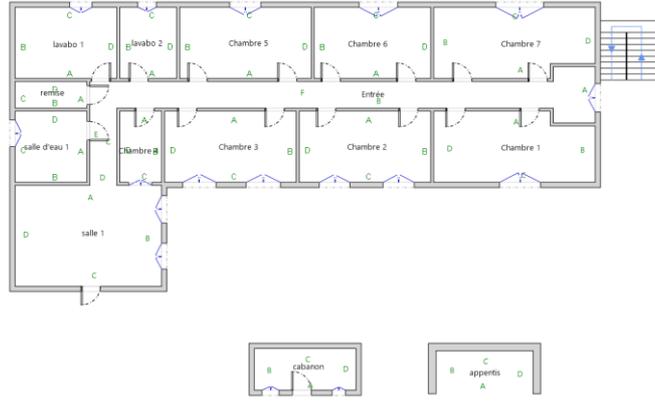
N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

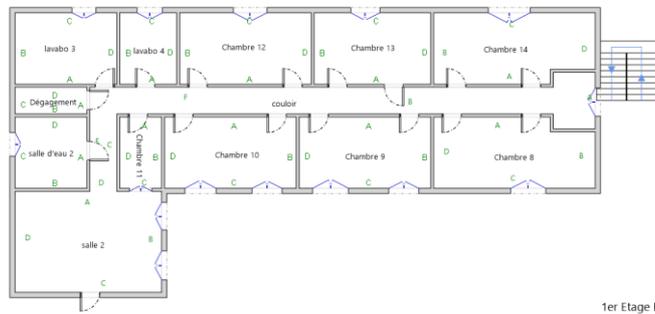
www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

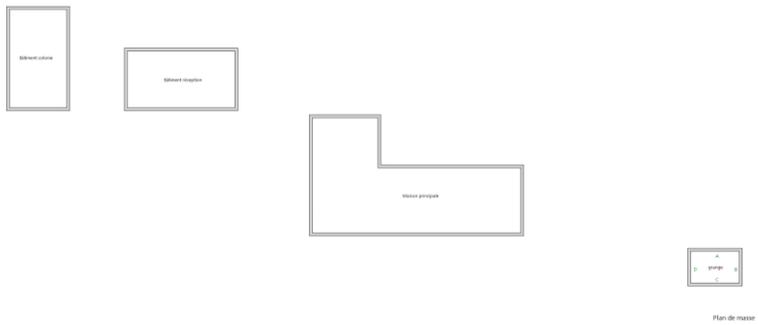
Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Rez-de-chaussée Bâtiment colonie



1er Etage Bâtiment colonie



N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



6. Conclusion

6.1 Classement des unités de diagnostic

Les mesures de concentration en plomb sont regroupées dans le tableau de synthèse suivant :

	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	1517	72	1126	0	319	0
%	100	5 %	74 %	0 %	21 %	0 %

6.2 Recommandations au propriétaire

Le plomb (principalement la céruse) contenu dans les revêtements peut provoquer une intoxication des personnes, en particulier des jeunes enfants, dès lors qu'il est inhalé ou ingéré. Les travaux qui seraient conduits sur les surfaces identifiées comme recouvertes de peinture d'une concentration surfacique en plomb égale ou supérieure à 1 mg/cm² devront s'accompagner de mesures de protection collectives et individuelles visant à contrôler la dissémination de poussières toxiques et à éviter toute exposition au plomb tant pour les intervenants que pour les occupants de l'immeuble et la population environnante.

Lors de la présente mission il a été mis en évidence la présence de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.

Du fait de la présence de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur et de la nature des dégradations constatées (non dégradé, non visible, état d'usage) sur certaines unités de diagnostic, le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

6.3 Commentaires

- **Constatations diverses :**
Néant
- **Validité du constat :**
Du fait de la présence de revêtement contenant du plomb à des concentrations supérieures aux seuils définis par arrêté des ministres chargés de la santé et de la construction, le présent constat a une durée de validité de 1 an (jusqu'au 23/04/2024).
- **Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :**
Néant
- **Représentant du propriétaire (accompagnateur) :**
Monsieur SABIN

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

6.4 Situations de risque de saturnisme infantile et de dégradation du bâti

(Au sens des articles 1 et 8 du texte 40 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb)

Situations de risque de saturnisme infantile

NON	Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50% d'unités de diagnostic de classe 3
NON	L'ensemble des locaux objets du constat présente au moins 20% d'unités de diagnostic de classe 3

Situations de dégradation de bâti

OUI	Les locaux objets du constat présentent au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré
OUI	Les locaux objets du constat présentent des traces importantes de coulures, de ruissellements ou d'écoulements d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce
OUI	Les locaux objets du constat présentent plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité.

6.5 Transmission du constat à l'agence régionale de santé

OUI	Si le constat identifie au moins l'une de ces cinq situations, son auteur transmet, dans un délai de cinq jours ouvrables, une copie du rapport au directeur général de l'agence régionale de santé d'implantation du bien expertisé en application de l'article L.1334-10 du code de la santé publique.
-----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

En application de l'Article R.1334-10 du code de la santé publique, l'auteur du présent constat informe de cette transmission le propriétaire, le syndicat des copropriétaires ou l'exploitant du local d'hébergement
Remarque : Le constat fait apparaître la présence de facteurs de dégradation (au sens de l'article 8 du texte 40 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb. Nous avons donc, conformément à l'article L 1334-10 du Code de la Santé Publique, transmis immédiatement une copie du rapport au représentant de l'état dans le département d'implantation du bien expertisé.

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par
I.Cert - Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE
(détail sur www.info-certif.fr)

Fait à **IBOS**, le **24/04/2023**

Par : **COUSTEAU Thomas**

7. Obligations d'informations pour les propriétaires

Décret n° 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de Sécurité Sociale.»

Article L1334-9 :

Si le constat, établi dans les conditions mentionnées aux articles L. 1334-6 à L. 1334-8, met en évidence la présence de revêtements dégradés contenant du plomb à des concentrations supérieures aux seuils définis par l'arrêté mentionné à l'article L. 1334-2, le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement doit en informer les occupants et les personnes amenées à faire des travaux dans l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné. Il procède aux travaux appropriés pour supprimer le risque d'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. En cas de location, lesdits travaux incombent au propriétaire bailleur. La non-réalisation desdits travaux par le propriétaire bailleur, avant la mise en location du logement, constitue un manquement aux obligations particulières de sécurité et de prudence susceptible d'engager sa responsabilité pénale.

8. Information sur les principales réglementations et recommandations en matière d'exposition au plomb

8.1 Textes de référence

Code de la santé publique :

- Code de la santé publique : Articles L.1334-1 à L.1334-12 et Articles R.1334-1 à R.1334-13 (lutte contre la présence de plomb) ;
- Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique Articles 72 à 78 modifiant le code de la santé publique ;
- Décret n° 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme ;
- Arrêté du 07 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification ;
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.

Code de la construction et de l'habitat :

- Code de la construction et de l'habitation : Articles L.271-4 à L.271-6 (Dossier de diagnostic technique) et Articles R.271-1 à R.271-4 (Conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique) ;
- Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 relative au logement et à la construction ;
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique.

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Code du travail pour la prévention des risques professionnels liés à l'exposition au plomb :

- Code du travail : Articles L.233-5-1, R.231-51 à R.231-54, R.231-56 et suivants, R.231-58 et suivants, R.233-1, R.233-42 et suivants ;
- Décret n° 2001-97 du 1er février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction et modifiant le code du travail ;
- Décret n° 93-41 du 11 janvier 1993 relatif aux mesures d'organisation, aux conditions de mise en œuvre et d'utilisation applicables aux équipements de travail et moyens de protection soumis à l'Article L.233-5-1 du code du travail et modifiant ce code (équipements de protection individuelle et vêtements de travail) ;
- Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail ;
- Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (Équipements de travail) ;
- Décret n° 92-1261 du 3 décembre 1992 relatif à la prévention des risques chimiques (Articles R.231-51 à R.231-54 du code du travail) ;
- Arrêté du 19 mars 1993 fixant, en application de l'Article R.237-8 du code du travail, la liste des travaux dangereux pour lesquels il est établi un plan de prévention.

8.2 Ressources documentaires

Documents techniques :

- Fiche de sécurité H2 F 13 99 Maladies Professionnelles, Plomb, OPPBTP, janvier 1999 ;
- Guide à l'usage des professionnels du bâtiment, Peintures au plomb, Aide au choix d'une technique de traitement, OPPBTP, FFB, CEBTP, Éditions OPPBTP 4e trimestre 2001;
- Document ED 909 Interventions sur les peintures contenant du plomb, prévention des risques professionnels, INRS, avril 2003 ;
- Norme AFNOR NF X 46-030 «Diagnostic plomb — Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb».

Sites Internet :

- **Ministère chargé de la santé** (textes officiels, précautions à prendre en cas de travaux portant sur des peintures au plomb, obligations des différents acteurs, ...) :
<http://www.sante.gouv.fr> (dossiers thématiques «Plomb» ou «Saturnisme»)
- **Ministère chargé du logement** :
<http://www.logement.gouv.fr>
- **Agence nationale de l'habitat (ANAH)** :
<http://www.anah.fr/> (fiche Peintures au plomb disponible, notamment)
- **Institut national de recherche et de sécurité (INRS)** :
<http://www.inrs.fr/> (règles de prévention du risque chimique, fiche toxicologique plomb et composés minéraux, ...)

9. Annexes

9.1 Notice d'information

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez, comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Deux documents vous informent :

- Le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : lisez-le attentivement !
- La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradés à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et la poussière ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- S'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;
- S'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;
- S'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles ne s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords des fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. Avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent être parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Éloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites Internet des ministères chargés de la santé et du logement.

9.2 Illustrations

Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

9.3 Analyses chimiques du laboratoire

1	N°	Localisation	Repère	Num UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent
		Néant	-	-	-	-	-

2	Localisation mesure	Résultat mesure	Nature et type de la dégradation	Classement	Facteurs de dégradation du bâti*	Observation
	-	-				-

Aucune analyse chimique n'a été réalisée en laboratoire.





Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI 0663 Version 012

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur COUSTEAU Thomas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 17/12/2022 - Date d'expiration : 16/12/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 17/12/2022 - Date d'expiration : 16/12/2029
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 27/11/2018 - Date d'expiration : 26/11/2023
Energie avec mention	Energie avec mention Date d'effet : 28/11/2022 - Date d'expiration : 27/11/2029
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 28/11/2022 - Date d'expiration : 27/11/2029
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 23/07/2022 - Date d'expiration : 22/07/2029
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 23/07/2022 - Date d'expiration : 22/07/2029
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 28/07/2022 - Date d'expiration : 27/07/2029

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 27/12/2022.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'inhalation par le plomb des peintures ou des cordons après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification - Ou Arrêté du 7 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification Du Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

sofrac
ACCREDITATION
N° 4 6522
PORTÉE
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.SOFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev13

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Votre Assurance▶ RC PRESTATAIRES**Assurance et Banque****ATTESTATION****COURTIER****CONDORCET**2 RUE GRIGNAN
13001 MARSEILLE**Tél : 09 72 36 90 00**

Email :

CONTACT@CABINETCONDORCET.COM

Portefeuille : 0201222984

**MAISON DU DIAG BIGORRE
RUE D ISABY
65420 IBOS FR****Vos références :****Contrat n° 10883630104**

Client n° 0735134020

AXA France IARD, atteste que :

**MAISON DU DIAG BIGORRE
RUE D ISABY
65420 IBOS FR**est garanti au titre d'un contrat d'assurance **N° 10883630104**.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Diagnostics techniques immobiliers :

- Contrôle périodique amiante,
- Diagnostic amiante avant travaux/démolition,
- Diagnostic amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante Partie Privative,
- Exposition au plomb (CREP),
- Recherche de plomb avant travaux,
- Diagnostic risque d'exposition au plomb dans les peintures,
- Plomb dans l'eau,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic monoxyde de carbone,
- Diagnostic Termites,
- Etat parasitaire,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Etat de l'installation intérieure d'électricité,
- Risques naturels et technologiques,
- Loi Carrez,
- Loi Boutin,
- Etats des lieux,
- Diagnostic technique SRU,
- Diagnostic sécurité piscine,
- Diagnostic accessibilité handicapés : constat visuel de la conformité ou de la non-conformité, sans conseil ni préconisation,
- Contrôle des installations d'assainissements non collectif.

110052620221010

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/3

 N° Vert
GRATUIT **0 800 330 311**
Courriel : contact@maisondudiag.frwww.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

A l'exclusion de :

- Toute activité d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante ;
- Toutes missions d'études, conseil et/ou préconisation technique, maîtrise d'œuvre, même partielle, portant sur les ouvrages relevant des articles 1792 à 1792-6 du Code Civil ;
- Des missions de contrôle technique visées par le Code de la Construction et de l'Habitation
- Toutes activités relevant de l'exercice d'une profession réglementée autre que celle de diagnostiqueur immobilier telle que le conseil juridique ou la gestion immobilière.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	9 000 000 € par année d'assurance
Dont :	9 000 000 € par année d'assurance
Dommages corporels	
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)(article 3.1 des conditions générales)	750 000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	500 000 € par année d'assurance dont 300 000 € par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	150 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par sinistre

C.G. : Conditions Générales du contrat.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/3

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/10/2022** au **01/10/2023** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 10 octobre 2022

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3/3

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

(listes A et B de l'annexe 13-9 du Code de la Santé publique)

Numéro de dossier : 2303/ROVERS/3399

Date du repérage : 24/04/2023

Références réglementaires et normatives

Textes réglementaires	Articles L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation, Art. L. 1334-13, R. 1334-20 et 21, R. 1334-23 et 24, Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique; Arrêtés du 12 décembre 2012 et 26 juin 2013, décret 2011-629 du 3 juin 2011, arrêté du 1er juin 2015.
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 de décembre 2008 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante - Guide d'application GA X 46-034 d'août 2009

Immeuble bâti visité

Adresse	Rue : DOMAINE DE LIEST 26 RUE RAUSKI Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n°: 64110 JURANCON Section cadastrale AZ, Parcelle(s) n° 31, AM 1, AP 178, AZ 27, AZ 28, AZ 29, AZ 32, AZ 33, AZ 34, AZ 35, AZ 36, AZ 40, AZ 41, AZ 148, AZ 150, AZ 152, AZ 153
Périmètre de repérage	
Type de logement Fonction principale du bâtiment Date de construction	Habitation (maison individuelle) Date du permis de construire non connue

Le propriétaire et le donneur d'ordre

Le(s) propriétaire(s)	Nom et prénom : Indivision ROVERS Adresse : -
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : Indivision ROVERS Adresse : -

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	COUSTEAU Thomas	Opérateur de repérage	I.Cert Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE	Obtention : 17/12/2022
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport				Échéance : 16/12/2029 N° de certification : CPDI0663
Raison sociale de l'entreprise : Maison du Diag Bigorre - Numéro SIRET : 90217784900012				
Adresse : 4 RUE D'ISABY, 65420 IBOS				
Désignation de la compagnie d'assurance : AXA				
Numéro de police et date de validité : 10883630104 - 01/10/2023				

Le rapport de repérage

Date d'émission du rapport de repérage : 24/04/2023, remis au propriétaire le 24/04/2023

Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses

Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 77 pages

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Sommaire

1. Les conclusions

2. Le(s) laboratoire(s) d'analyses

3. La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

3.2.3 L'objectif de la mission

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

3.2.6 Le périmètre de repérage effectif

4. Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

4.4 Plan et procédures de prélèvements

5. Résultats détaillés du repérage

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

5.2 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse

5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif

6. Signatures

7. Annexes



1. Les conclusions

Avertissement : les textes ont prévu plusieurs cadres réglementaires pour le repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante, notamment pour les cas de démolition d'immeuble. **La présente mission de repérage ne répond pas aux exigences prévues pour les missions de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou avant réalisation de travaux dans l'immeuble concerné et son rapport ne peut donc pas être utilisé à ces fins.**

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré :

- des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse en laboratoire :
Isolant intérieur de porte (Rez de chaussée Maison principale - chaufferie) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*
- des matériaux et produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur :
Plaques ondulées fibro-ciment (Rez de chaussée Maison principale - atelier) pour lequel il est recommandé de réaliser une action corrective de premier niveau.*
Conduit en fibres-ciment (1er étage Maison principale - balcon) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*
Conduit en fibres-ciment (Rez de chaussée Bâtiment reception - salle d'eau) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*
Conduit en fibres-ciment (annexe Bâtiment reception - cabanon) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*
Plaques ondulées fibro-ciment dans le mur (annexe Bâtiment reception - cabanon) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*
Conduit en fibres-ciment (Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*
Conduit en fibres-ciment (Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*
Conduit en fibres-ciment (Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*
Conduit en fibres-ciment (1er étage Bâtiment colonie - salle d'eau 2) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*
Plaques ondulées fibro-ciment (Annexe Bâtiment colonie - cabanon) pour lequel il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.*
Élément complémentaire de toiture (chéneaux, rives, closoirs, faitages, mitres, costières...) (Annexe Bâtiment colonie - cabanon) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*
Conduit en fibres-ciment (Annexe Bâtiment colonie - cabanon) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*
Plaques ondulées fibro-ciment en dépôt (Parties extérieures) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*



Plaques ondulées fibro-ciment en dépôt (Parties extérieures) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*

Plaques ondulées fibro-ciment en dépôt (Parties extérieures) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*

Plaques en fibre ciment (Parties extérieures) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*

Plaques ondulées fibro-ciment (Rez de chaussée Maison principale - couloir 1; Rez de chaussée Maison principale - chaufferie; Rez de chaussée Maison principale - Wc 1; Rez de chaussée Maison principale - placard; Rez de chaussée Maison principale - Cuisine; Rez de chaussée Maison principale - Garage) pour lequel il est recommandé de réaliser une action corrective de premier niveau.*

- des matériaux et produits ayant fait l'objet d'analyse, ne contenant pas d'amiante :

Dalle de sol (Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1; Rez de chaussée Maison principale - bureau; Rez de chaussée Maison principale - remise; Rez de chaussée Maison principale - salle à manger)

* Un détail des conséquences réglementaires et recommandations est fourni en annexe de ce rapport, il est rappelé la nécessité d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Sous-Sol Bâtiment reception - vide sanitaire	Toutes	Absence de trappe de visite
Sous-Sol Bâtiment colonie - vide sanitaire	Toutes	Absence de trappe de visite

Certains locaux, parties de locaux ou composants n'ont pas pu être sondés, des investigations approfondies doivent être réalisées afin d'y vérifier la présence éventuelle d'amiante. Les obligations règlementaires du (des) propriétaire(s) prévues aux articles R.1334-15 à R.1334-18 du Code de la Santé Publique, ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 12 Décembre 2012 (Listes "A" et "B"). De ce fait le vendeur reste responsable au titre des vices cachés en cas de présence d'Amiante. En cas de présence d'Amiante, et si il y a obligation de retrait, ce dernier sera à la charge du vendeur.

2. *le(s) laboratoire(s) d'analyses*

Raison sociale et nom de l'entreprise :

Adresse :

Numéro de l'accréditation Cofrac :

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

3. La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la vente de l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, certains matériaux ou produits contenant de l'amiante conformément à la législation en vigueur.

Pour s'exonérer de tout ou partie de sa garantie des vices cachés, le propriétaire vendeur annexe à la promesse de vente ou au contrat de vente le présent rapport.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Repérage en vue de l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente de tout ou partie d'un immeuble bâti».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article L 271-4 du code de la construction et de l'habitation prévoit qu'«en cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En cas de vente publique, le dossier de diagnostic technique est annexé au cahier des charges.»

Le dossier de diagnostic technique comprend, entre autres, «l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code».

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante mentionnés en annexe du Code la santé publique.»

L'Annexe du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste A et B).

Liste A	
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages
	Calorifugeages
	Faux plafonds

Liste B	
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Parois verticales intérieures	
Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés
	Revêtement dur (plaques de menuiseries)
	Revêtement dur (amiante-ciment)
	Entourages de poteaux (carton)
	Entourages de poteaux (amiante-ciment)
	Entourages de poteaux (matériau sandwich)
	Entourages de poteaux (carton+plâtre)
Cloisons (légères et préfabriquées), Gains et Coffres verticaux	Coffrage perdu
	Enduits projetés
	Panneaux de cloisons
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, Poutres et Charpentes, Gains et Coffres Horizontaux	Enduits projetés
	Panneaux collés ou vissés
Planchers	Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits
	Enveloppes de calorifuges
Clapets / volets coupe-feu	Clapets coupe-feu
	Volets coupe-feu
	Rebouchage
Portes coupe-feu	Joints (tresses)
	Joints (bandes)
Vide-ordures	Conduits
4. Eléments extérieurs	
Toitures	Plaques (composites)
	Plaques (fibres-ciment)
	Ardoises (composites)
	Ardoises (fibres-ciment)
	Accessoires de couvertures (composites)
	Accessoires de couvertures (fibres-ciment)
	Bardeaux bitumineux
Bardages et façades légères	Plaques (composites)
	Plaques (fibres-ciment)
	Ardoises (composites)
	Ardoises (fibres-ciment)
	Panneaux (composites)
Conduits en toiture et façade	Panneaux (fibres-ciment)
	Conduites d'eaux pluviales en amiante-ciment
	Conduites d'eaux usées en amiante-ciment
	Conduits de fumée en amiante-ciment

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini à minima par l'Annexe 13.9 (liste A et B) du Code de la santé publique et se limite pour une mission normale à la recherche de matériaux et produits contenant de l'amiante dans les composants et parties de composants de la construction y figurant.

En partie droite l'extrait du texte de l'Annexe 13.9

Important : Le programme de repérage de la mission de base est limitatif. Il est plus restreint que celui élaboré pour les missions de repérage de matériaux ou produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou celui à élaborer avant réalisation de travaux.

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes:

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspecté (Description)	Sur demande ou sur information
Néant	-	

3.2.6 Le périmètre de repérage effectif

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Descriptif des pièces visitées

Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1, Rez de chaussée Maison principale - bureau, Rez de chaussée Maison principale - remise, Rez de chaussée Maison principale - salle à manger, Rez de chaussée Maison principale - couloir 1, Rez de chaussée Maison principale - chaufferie, Rez de chaussée Maison principale - Wc 1, Rez de chaussée Maison principale - placard, Rez de chaussée Maison principale - Cuisine, Rez de chaussée Maison principale - Garage, Rez de chaussée Maison principale - atelier, Rez de chaussée Maison principale - Wc 2, Rez de chaussée Maison principale - Entrée 2, Rez de chaussée Maison principale - Séjour 1, 1er étage Maison principale - palier 1, 1er étage Maison principale - Chambre 1, 1er étage Maison principale - Chambre 2, 1er étage Maison principale - dressing 1, 1er étage Maison principale - Chambre 3, 1er étage Maison principale - dressing 2, 1er étage Maison principale - Salle de bain 1, 1er étage Maison principale - Salle d'eau 1,	3ème étage Maison principale - Pièce, 3ème étage Maison principale - Grenier 1, 3ème étage Maison principale - Grenier 2, 4ème étage Maison principale - Combles, Sous-Sol Maison principale - Cave, Rez de chaussée Bâtiment réception - salle de réception, Rez de chaussée Bâtiment réception - Cuisine, Rez de chaussée Bâtiment réception - réserve, Rez de chaussée Bâtiment réception - salle d'eau, Rez de chaussée Bâtiment réception - lavabo, Rez de chaussée Bâtiment réception - dortoir, 1er étage Bâtiment réception - Grenier, annexe Bâtiment réception - appentis, annexe Bâtiment réception - cabanon, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Entrée, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 2, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 3, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 4, Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - remise,
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1er étage Maison principale - palier 2, 1er étage Maison principale - Dégagement 1, 1er étage Maison principale - Chambre 4, 1er étage Maison principale - Salle de bain 2, 1er étage Maison principale - dressing 3, 1er étage Maison principale - Dégagement 2, 1er étage Maison principale - chambre 5, 1er étage Maison principale - balcon, 1er étage Maison principale - salle de bain 3, 2ème étage Maison principale - palier 3, 2ème étage Maison principale - couloir 2, 2ème étage Maison principale - Wc 3, 2ème étage Maison principale - salle d'eau 2, 2ème étage Maison principale - Chambre 6, 2ème étage Maison principale - Séjour 2, 2ème étage Maison principale - Cuisine 2, 2ème étage Maison principale - Chambre 7, 2ème étage Maison principale - Chambre 8, 2ème étage Maison principale - Chambre 9, 2ème étage Maison principale - Salle de bain 4, 2ème étage Maison principale - Chambre 10, 2ème étage Maison principale - Chambre 11,	Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 2, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 5, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 6, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 7, 1er étage Bâtiment colonie - couloir, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 8, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 9, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 10, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 11, 1er étage Bâtiment colonie - salle 2, 1er étage Bâtiment colonie - salle d'eau 2, 1er étage Bâtiment colonie - Dégagement, 1er étage Bâtiment colonie - lavabo 3, 1er étage Bâtiment colonie - lavabo 4, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 12, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 13, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 14, 2ème étage Bâtiment colonie - Grenier, Annexe Bâtiment colonie - cabanon, Annexe Bâtiment colonie - appentis, annexe - grange, Extérieur - Jardin
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Localisation	Description
Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1	Sol : Plancher béton et Dalles plastiques Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 B : verre Porte 3 B : verre Porte 4 D : verre Bati porte 2 B : Métal et Peinture Bati porte 3 B : Métal et Peinture Bati porte 4 D : Métal et Peinture
Rez de chaussée Maison principale - bureau	Sol : Plancher béton et Dalles plastiques Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : verre Bati porte A : Métal et Peinture Fenêtre B : Bois et Peinture Bati fenêtre B : Bois et Peinture
Rez de chaussée Maison principale - remise	Sol : Plancher béton et Dalles plastiques Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : verre Bati porte A : Métal et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture



Localisation	Description
Rez de chaussée Maison principale - salle à manger	Sol : Plancher béton et Dalles plastiques Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : verre Bati porte 1 A : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Fenêtre 3 C : Bois et Peinture Fenêtre 4 D : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 3 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 4 D : Bois et Peinture Volet C : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Porte 3 B : Bois et Peinture Bati porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 3 B : Bois et Peinture
Rez de chaussée Maison principale - couloir 1	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte 1 A : Bois Porte 2 E : Bois Porte 3 F : Bois Porte 4 F : Bois Porte 5 H : Bois Porte 6 I : Bois Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 E : Bois et Peinture Bati porte 3 F : Bois et Peinture Bati porte 4 F : Bois et Peinture Bati porte 5 H : Bois et Peinture Bati porte 6 I : Bois et Peinture Sol : Plancher béton et Carrelage
Rez de chaussée Maison principale - chaufferie	Sol : Plancher béton et Chape brute Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et brut Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture
Rez de chaussée Maison principale - Wc 1	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Métal et Peinture
Rez de chaussée Maison principale - placard	Sol : Plancher béton et Chape brute Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Métal et Peinture



Localisation	Description
Rez de chaussée Maison principale - Cuisine	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Tapisserie Plinthes : Bois et Carrelage Fenêtre D : Aluminium et Peinture Bati fenêtre D : Aluminium et Peinture
Rez de chaussée Maison principale - Garage	Sol : Plancher béton et Chape brute Mur : parpaings et bois et Peinture Plafond : Poutres bois et Fibre ciment Porte : Bois et Peinture Bati porte : Bois et Peinture
Sous-Sol Maison principale - Cave	Sol : Plancher béton et Chape brute Mur : pierre de taille et Enduit Plafond : Plâtre et Peinture
Rez de chaussée Maison principale - atelier	Sol : Plancher béton et Chape brute Mur : parpaings et bois et Peinture Plafond : Poutres bois et Fibre ciment Porte : Bois et Peinture Bati porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée Maison principale - Wc 2	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Carrelage et Carrelage Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 D : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 D : Bois et Peinture
Rez de chaussée Maison principale - Entrée 2	Sol : Plancher béton et moquette Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 B : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 B : Bois et Peinture Fenêtre D : Bois et Peinture Bati fenêtre D : Bois et Peinture
Rez de chaussée Maison principale - Séjour 1	Sol : Plancher bois et moquette Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Fenêtre 1 D : Bois et Peinture Fenêtre 2 D : Bois et Peinture Fenêtre 3 D : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 D : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 D : Bois et Peinture Bati fenêtre 3 D : Bois et Peinture



Localisation	Description
1er étage Maison principale - palier 1	Sol : Plancher bois et parquet Mur A, B, C, D, E, F : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 B : Bois et Peinture Porte 2 D : Bois et Peinture Porte 3 E : Bois et Peinture Bati porte 1 B : Bois et Peinture Bati porte 2 D : Bois et Peinture Bati porte 3 E : Bois et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture
1er étage Maison principale - Chambre 1	Sol : Plancher bois et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 C : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 C : Bois et Peinture Fenêtre 1 D : Bois et Peinture Fenêtre 2 D : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 D : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 D : Bois et Peinture
1er étage Maison principale - Chambre 2	Sol : Plancher bois et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Porte 3 B : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 3 B : Bois et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 D : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 D : Bois et Peinture
1er étage Maison principale - dressing 1	Sol : Plancher bois et parquet Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre D : Bois et Peinture Bati fenêtre D : Bois et Peinture



Localisation	Description
1er étage Maison principale - Chambre 3	Sol : Plancher bois et moquette Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre B : Bois et Peinture Bati fenêtre B : Bois et Peinture
1er étage Maison principale - dressing 2	Sol : Plancher bois et moquette Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture
1er étage Maison principale - Salle de bain 1	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur 1 A : pierre de taille et Peinture Mur 2 B : pierre de taille et Peinture Mur 3 C : pierre de taille et Peinture Mur 4 D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture Mur 5 A : pierre de taille et Faïence Mur 6 B : pierre de taille et Faïence Mur 7 C : pierre de taille et Faïence Mur 8 D : pierre de taille et Faïence
1er étage Maison principale - Salle d'eau 1	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture
1er étage Maison principale - palier 2	Sol : Plancher bois et moquette Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 C : Bois et Peinture Porte 2 C : Bois et Peinture Bati porte 1 C : Bois et Peinture Bati porte 2 C : Bois et Peinture



Localisation	Description
1er étage Maison principale - Dégagement 1	Sol : Plancher bois et moquette Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 B : Bois et Peinture Porte 3 D : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 B : Bois et Peinture Bati porte 3 D : Bois et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture
1er étage Maison principale - Dégagement 2	Sol : Plancher bois et moquette Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 B : Bois et Peinture Porte 3 D : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 B : Bois et Peinture Bati porte 3 D : Bois et Peinture
1er étage Maison principale - chambre 5	Sol : Plancher bois et moquette Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 D : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 D : Bois et Peinture Fenêtre B : Bois et Peinture Bati fenêtre B : Bois et Peinture
1er étage Maison principale - salle de bain 3	Sol : Plancher bois et Carrelage Mur 1 A : pierre de taille et Tapisserie Mur 2 B : pierre de taille et Tapisserie Mur 3 C : pierre de taille et Tapisserie Mur 4 D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Tapisserie Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture Mur 5 A : pierre de taille et Faïence Mur 6 B : pierre de taille et Faïence Mur 7 C : pierre de taille et Faïence Mur 8 D : pierre de taille et Faïence



Localisation	Description
1er étage Maison principale - Chambre 4	Sol : Plancher bois et Parquet flottant Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 D : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 D : Bois et Peinture
1er étage Maison principale - Salle de bain 2	Sol : Plancher bois et Carrelage Mur 1 A : pierre de taille et Peinture Mur 2 B : pierre de taille et Peinture Mur 3 C : pierre de taille et Peinture Mur 4 D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Mur 5 A : pierre de taille et Faïence Mur 6 B : pierre de taille et Faïence Mur 7 C : pierre de taille et Faïence Mur 8 D : pierre de taille et Faïence
1er étage Maison principale - dressing 3	Sol : Plancher bois et moquette Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 C : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 C : Bois et Peinture Fenêtre D : Bois et Peinture Bati fenêtre D : Bois et Peinture
1er étage Maison principale - balcon	Sol : Plancher béton et Chape brute Mur : pierre de taille et Peinture
2ème étage Maison principale - palier 3	Sol : Plancher béton et parquet Mur A, B, C, D, E, F : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 C : Bois et Peinture Porte 2 C : Bois et Peinture Porte 3 E : Bois et Peinture Bati porte 1 C : Bois et Peinture Bati porte 2 C : Bois et Peinture Bati porte 3 E : Bois et Peinture



Localisation	Description
2ème étage Maison principale - couloir 2	Sol : Plancher bois et parquet Mur A, B, C, D, E, F, G, H : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 B : Bois et Peinture Porte 3 C : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 B : Bois et Peinture Bati porte 3 C : Bois et Peinture Fenêtre A : Bois et Peinture Bati fenêtre A : Bois et Peinture Porte 4 D : Bois et Peinture Porte 5 E : Bois et Peinture Porte 6 G : Bois et Peinture Porte 7 G : Bois et Peinture Porte 8 G : Bois et Peinture Bati porte 4 D : Bois et Peinture Bati porte 5 E : Bois et Peinture Bati porte 6 G : Bois et Peinture Bati porte 7 G : Bois et Peinture Bati porte 8 G : Bois et Peinture
2ème étage Maison principale - Wc 3	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Carrelage et Carrelage Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture
2ème étage Maison principale - salle d'eau 2	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur 1 A : pierre de taille et Peinture Mur 2 B : pierre de taille et Peinture Mur 3 C : pierre de taille et Peinture Mur 4 D : pierre de taille et Peinture Mur 5 E : pierre de taille et Peinture Mur 6 F : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Carrelage et Carrelage Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre F : Bois et Peinture Bati fenêtre F : Bois et Peinture Mur 7 B : pierre de taille et Faïence Mur 8 C : pierre de taille et Faïence
2ème étage Maison principale - Chambre 6	Sol : Plancher bois et parquet Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre B : Bois et Peinture Bati fenêtre B : Bois et Peinture



Localisation	Description
2ème étage Maison principale - Séjour 2	<p>Sol : Plancher bois et parquet Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 B : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 B : Bois et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture</p>
2ème étage Maison principale - Cuisine 2	<p>Sol : Plancher bois et parquet Mur 1 A : pierre de taille et Peinture Mur 2 B : pierre de taille et Peinture Mur 3 C : pierre de taille et Peinture Mur 4 D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 D : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 D : Bois et Peinture Mur 5 C : pierre de taille et Faïence Mur 6 D : pierre de taille et Faïence</p>
2ème étage Maison principale - Chambre 7	<p>Sol : Plancher bois et parquet Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Faux plafond collé Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture</p>
2ème étage Maison principale - Salle de bain 4	<p>Sol : Plancher bois et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture</p>



Localisation	Description
2ème étage Maison principale - Chambre 8	Sol : Plancher bois et parquet Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 D : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 D : Bois et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture
2ème étage Maison principale - Chambre 9	Sol : Plancher bois et parquet Mur A, B, C, D, E, F : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 B : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 B : Bois et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Fenêtre 3 D : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 3 D : Bois et Peinture
2ème étage Maison principale - Chambre 10	Sol : Plancher bois et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D, E, F : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre D : Bois et Peinture Bati fenêtre D : Bois et Peinture
2ème étage Maison principale - Chambre 11	Sol : Plancher bois et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre B : Bois et Peinture Bati fenêtre B : Bois et Peinture
3ème étage Maison principale - Pièce	Sol : Plancher bois et parquet Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Fenêtre 3 D : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 3 D : Bois et Peinture

Localisation	Description
3ème étage Maison principale - Grenier 1	Sol : Plancher bois et parquet Mur : pierre de taille et brut Plafond : Poutres bois et Ardoises
3ème étage Maison principale - Grenier 2	Sol : Plancher bois et parquet Mur : pierre de taille et brut Plafond : Poutres bois et Ardoises
4ème étage Maison principale - Combles	Sol : Plancher bois et parquet Mur : pierre de taille et brut Plafond : Poutres bois et Ardoises
Rez de chaussée Bâtiment reception - Cuisine	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur 1 B : parpaings et Faïence Mur 2 C : parpaings et Faïence Mur 3 D : parpaings et Faïence Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 B : Bois et Peinture Porte 3 D : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 B : Métal et Peinture Bati porte 3 D : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Fenêtre 3 C : Bois et Peinture Fenêtre 4 C : Bois et Peinture Fenêtre 5 C : Bois et Peinture Fenêtre 6 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 3 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 4 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 5 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 6 C : Bois et Peinture Mur 4 B : parpaings et Tapisserie Mur A : pierre de taille et Peinture
Rez de chaussée Bâtiment reception - réserve	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur A, B, C, D : parpaings et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture



Localisation	Description
Rez de chaussée Bâtiment reception - salle de reception	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur 1 A : pierre de taille et Peinture Mur 2 B : pierre de taille et Peinture Mur 3 C : pierre de taille et Peinture Mur 4 D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 C : Bois et Peinture Porte 2 C : Bois et Peinture Bati porte 1 C : Métal et Peinture Bati porte 2 C : Bois et Peinture Fenêtre 1 A : Bois et Peinture Fenêtre 2 A : Bois et Peinture Fenêtre 3 A : Bois et Peinture Fenêtre 4 A : Bois et Peinture Fenêtre 5 A : Bois et Peinture Fenêtre 6 B : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 A : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 A : Bois et Peinture Bati fenêtre 3 A : Bois et Peinture Bati fenêtre 4 A : Bois et Peinture Bati fenêtre 5 A : Bois et Peinture Bati fenêtre 6 B : Bois et Peinture Mur 5 A : pierre de taille et lambris Bois Mur 6 B : pierre de taille et lambris Bois Mur 7 C : pierre de taille et lambris Bois Mur 8 D : pierre de taille et lambris Bois
Rez de chaussée Bâtiment reception - salle d'eau	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur A : pierre de taille et Faïence Mur B, C, D : parpaings et Faïence Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Carrelage et Carrelage Porte A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Bois et Peinture Bati porte 2 C : Bois et Peinture
Rez de chaussée Bâtiment reception - lavabo	Sol : Plancher béton et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : parpaings et Peinture Mur E : pierre de taille et Peinture Mur F : parpaings et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Carrelage et Carrelage Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre 1 B : Métal et Peinture Fenêtre 2 C : Métal et Peinture Bati fenêtre 1 B : Métal et Peinture Bati fenêtre 2 C : Métal et Peinture



Localisation	Description
Rez de chaussée Bâtiment reception - dortoir	Sol : Plancher béton et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture Fenêtre 1 A : Métal et Peinture Fenêtre 2 C : Métal et Peinture Bati fenêtre 1 A : Métal et Peinture Bati fenêtre 2 C : Métal et Peinture
annexe Bâtiment reception - apprentis	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur : Brique et Crépi Plafond : Bois et brut
annexe Bâtiment reception - cabanon	Sol : Plancher béton et Chape brute Mur A, B, C, D : Brique et Peinture Plafond : Bois et brut Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Bois et Peinture
1er étage Bâtiment reception - Grenier	Sol : Plancher bois et parquet Mur : pierre de taille et brut Plafond : Poutres bois et Ardoises Porte : Bois et Peinture Bati porte : Bois et Peinture Fenêtre : Bois et Peinture Bati fenêtre : Bois et Peinture



Localisation	Description
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Entrée	Sol : Plancher béton et Revêtement souple (lino) et carrelage Mur A, B, C, D, E, F : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 B : Bois et Peinture Porte 3 B : Bois et Peinture Porte 4 B : Bois et Peinture Porte 5 B : Bois et Peinture Porte 6 B : Bois et Peinture Porte 7 B : Bois et Peinture Porte 8 B : Bois et Peinture Porte 9 E : Bois et Peinture Porte 10 E : Bois et Peinture Porte 11 F : Bois et Peinture Porte 12 F : Bois et Peinture Porte 13 F : Bois et Peinture Porte 14 F : Bois et Peinture Porte 15 F : Bois et Peinture Porte 16 F : Bois et Peinture Porte 17 F : Bois et Peinture Porte 18 F : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 B : Métal et Peinture Bati porte 3 B : Métal et Peinture Bati porte 4 B : Métal et Peinture Bati porte 5 B : Métal et Peinture Bati porte 6 B : Métal et Peinture Bati porte 7 B : Métal et Peinture Bati porte 8 B : Métal et Peinture Bati porte 9 E : Métal et Peinture Bati porte 10 E : Métal et Peinture Bati porte 11 F : Métal et Peinture Bati porte 12 F : Métal et Peinture Bati porte 13 F : Métal et Peinture Bati porte 14 F : Métal et Peinture Bati porte 15 F : Métal et Peinture Bati porte 16 F : Métal et Peinture Bati porte 17 F : Métal et Peinture Bati porte 18 F : Métal et Peinture
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 1	Sol : Plancher béton et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 A : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture



Localisation	Description
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 2	Sol : Plancher béton et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 A : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 3	Sol : Plancher béton et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 A : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 4	Sol : Plancher béton et Chape brute Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Métal et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture
Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle 1	Sol : Plancher béton et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte C : Bois et Peinture Bati porte C : Métal et Peinture Fenêtre 1 A : Bois et Peinture Fenêtre 2 B : Bois et Peinture Fenêtre 3 B : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 A : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 B : Bois et Peinture Bati fenêtre 3 B : Bois et Peinture
Rez de chaussée Bâtiment colonie - remise	Sol : Plancher béton et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Métal et Peinture



Localisation	Description
Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 1	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Métal et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture
Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 2	Sol : Plancher béton et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Métal et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 5	Sol : Plancher béton et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 A : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 6	Sol : Plancher béton et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 A : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 7	Sol : Plancher béton et Revêtement souple (lino) Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 A : Métal et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture

Localisation	Description
1er étage Bâtiment colonie - couloir	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D, E, F : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 B : Bois et Peinture Porte 3 B : Bois et Peinture Porte 4 B : Bois et Peinture Porte 5 B : Bois et Peinture Porte 6 B : Bois et Peinture Porte 7 B : Bois et Peinture Porte 8 B : Bois et Peinture Porte 9 E : Bois et Peinture Porte 10 E : Bois et Peinture Porte 11 F : Bois et Peinture Porte 12 F : Bois et Peinture Porte 13 F : Bois et Peinture Porte 14 F : Bois et Peinture Porte 15 F : Bois et Peinture Porte 16 F : Bois et Peinture Porte 17 F : Bois et Peinture Porte 18 F : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 B : Métal et Peinture Bati porte 3 B : Métal et Peinture Bati porte 4 B : Métal et Peinture Bati porte 5 B : Métal et Peinture Bati porte 6 B : Métal et Peinture Bati porte 7 B : Métal et Peinture Bati porte 8 B : Métal et Peinture Bati porte 9 E : Métal et Peinture Bati porte 10 E : Métal et Peinture Bati porte 11 F : Métal et Peinture Bati porte 12 F : Métal et Peinture Bati porte 13 F : Métal et Peinture Bati porte 14 F : Métal et Peinture Bati porte 15 F : Métal et Peinture Bati porte 16 F : Métal et Peinture Bati porte 17 F : Métal et Peinture Bati porte 18 F : Métal et Peinture
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 8	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D : pierre de taille et bois et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 A : Métal et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture



Localisation	Description
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 9	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D : pierre de taille et bois et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 A : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 10	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D : pierre de taille et bois et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 A : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 11	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture
1er étage Bâtiment colonie - salle 2	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Bois et Peinture Fenêtre 1 B : Bois et Peinture Fenêtre 2 B : Bois et Peinture Fenêtre 3 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 B : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 B : Bois et Peinture Bati fenêtre 3 C : Bois et Peinture



Localisation	Description
Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur 1 A : pierre de taille et Peinture Mur 2 B : pierre de taille et Peinture Mur 3 C : pierre de taille et Peinture Mur 4 D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Faux plafond collé Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Métal et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture Mur 5 A : pierre de taille et Faïence Mur 6 B : pierre de taille et Faïence Mur 7 C : pierre de taille et Faïence Mur 8 D : pierre de taille et Faïence
1er étage Bâtiment colonie - salle d'eau 2	Sol : Plancher béton et Carrelage Mur 1 A : pierre de taille et Tapisserie Mur 2 B : pierre de taille et Tapisserie Mur 3 C : pierre de taille et Tapisserie Mur 4 D : pierre de taille et Tapisserie Plafond : Plâtre et Faux plafond collé Plinthes : Bois et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Métal et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture Mur 5 A : pierre de taille et Peinture Mur 6 B : pierre de taille et Peinture Mur 7 C : pierre de taille et Peinture Mur 8 D : pierre de taille et Peinture
1er étage Bâtiment colonie - Dégagement	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Métal et Peinture
1er étage Bâtiment colonie - lavabo 3	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Métal et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture
1er étage Bâtiment colonie - lavabo 4	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte A : Bois et Peinture Bati porte A : Métal et Peinture Fenêtre C : Bois et Peinture Bati fenêtre C : Bois et Peinture



Localisation	Description
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 12	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 A : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 13	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 A : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture
1er étage Bâtiment colonie - Chambre 14	Sol : Plancher béton et Chape peinte Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte 1 A : Bois et Peinture Porte 2 A : Bois et Peinture Bati porte 1 A : Métal et Peinture Bati porte 2 A : Métal et Peinture Fenêtre 1 C : Bois et Peinture Fenêtre 2 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 C : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 C : Bois et Peinture
2ème étage Bâtiment colonie - Grenier	Sol : Plancher bois et Isolant Mur : pierre de taille et brut Plafond : Poutres bois et Ardoises
Annexe Bâtiment colonie - cabanon	Sol : Plancher béton et Chape brute Mur : pierre de taille et brisée et Enduit Plafond : Brique et brut Porte : Bois et Peinture Bati porte : Bois et Peinture Fenêtre : Métal et Peinture Bati fenêtre : Métal et Peinture
Annexe Bâtiment colonie - appentis	Sol : Plancher béton et Chape brute Mur : parpaings et Peinture Plafond : Poutres bois et Bac acier



Localisation	Description
annexe - grange	Sol : Plancher béton et tomettes Mur A, B, C, D : pierre de taille et Peinture Plafond : Poutres bois et brut Fenêtre 1 A : Bois et Peinture Fenêtre 2 A : Bois et Peinture Fenêtre 3 B : Bois et Peinture Fenêtre 4 D : Bois et Peinture Bati fenêtre 1 A : Bois et Peinture Bati fenêtre 2 A : Bois et Peinture Bati fenêtre 3 B : Bois et Peinture Bati fenêtre 4 D : Bois et Peinture
Extérieur - Jardin	Sol : terre et bois en dépôt

4. Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 31/03/2023

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 24/04/2023

Heure d'arrivée : 09 h 00

Durée du repérage : 04 h 45

Personne en charge d'accompagner l'opérateur de repérage : Monsieur SABIN

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision de décembre 2008.

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

5. Résultats détaillés du repérage

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	État de conservation** et préconisations*	Photo
Rez de chaussée Maison principale - chaufferie	<u>Identifiant:</u> M002-P002 <u>Description:</u> Isolant intérieur de porte <u>Liste selon annexe.13-9</u> <u>du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
Rez de chaussée Maison principale - atelier	<u>Identifiant:</u> M004 <u>Description:</u> Plaques ondulées fibro-ciment <u>Liste selon annexe.13-9</u> <u>du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau dégradé (étendue ponctuelle) Résultat AC1** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une action corrective de premier niveau.	

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	État de conservation** et préconisations*	Photo
1er étage Maison principale - balcon	<u>Identifiant:</u> M019 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
Rez de chaussée Bâtiment réception - salle d'eau	<u>Identifiant:</u> M005 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
annexe Bâtiment réception - cabanon	<u>Identifiant:</u> M006 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
	<u>Identifiant:</u> M007 <u>Description:</u> Plaques ondulées fibro-ciment dans le mur <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1	<u>Identifiant:</u> M011 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
	<u>Identifiant:</u> M012 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	État de conservation** et préconisations*	Photo
	<u>Identifiant:</u> M013 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
1er étage Bâtiment colonie - salle d'eau 2	<u>Identifiant:</u> M018 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
Annexe Bâtiment colonie - cabanon	<u>Identifiant:</u> M014 <u>Description:</u> Plaques ondulées fibro-ciment <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau dégradé (étendue ponctuelle) Résultat AC2** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
	<u>Identifiant:</u> M015 <u>Description:</u> Élément complémentaire de toiture (chéneaux, rives, closoirs, faitages, mîtres, costières...) <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
	<u>Identifiant:</u> M016 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	État de conservation** et préconisations*	Photo
Parties extérieures	<u>Identifiant:</u> M008 <u>Description:</u> Plaques ondulées fibro-ciment en dépôt <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
	<u>Identifiant:</u> M009 <u>Description:</u> Plaques ondulées fibro-ciment en dépôt <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
	<u>Identifiant:</u> M010 <u>Description:</u> Plaques ondulées fibro-ciment en dépôt <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
	<u>Identifiant:</u> M017 <u>Description:</u> Plaques en fibre ciment <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	Matériau non dégradé Résultat EP** Préconisation : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	 

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	État de conservation** et préconisations*	Photo
Rez de chaussée Maison principale - couloir 1; Rez de chaussée Maison principale - chaufferie; Rez de chaussée Maison principale - Wc 1; Rez de chaussée Maison principale - placard; Rez de chaussée Maison principale - Cuisine; Rez de chaussée Maison principale - Garage	<p><u>Identifiant:</u> M003</p> <p><u>Description:</u> Plaques ondulées fibro-ciment</p> <p><u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B</p>	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	<p>Matériau dégradé (étendue ponctuelle)</p> <p>Résultat AC1**</p> <p>Préconisation : Il est recommandé de réaliser une action corrective de premier niveau.</p>	

* Un détail des conséquences réglementaires et recommandations est fournis en annexe 7.4 de ce présent rapport

** détails fournis en annexe 7.3 de ce présent rapport

Nota : Dès réception de ce rapport, il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou a proximité des matériaux amiantes ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Localisation	Identifiant + Description	Photo
<p>Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1; Rez de chaussée Maison principale - bureau; Rez de chaussée Maison principale - remise; Rez de chaussée Maison principale - salle à manger</p>	<p><u>Identifiant:</u> M001-P001 <u>Description:</u> Dalle de sol <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B</p>	

5.3 Liste des matériaux ou produits (liste A et B) ne contenant pas d'amiante sur justificatif

Localisation	Identifiant + Description
Néant	-

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



6. Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par
I.Cert Centre Alphas - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE
(détail sur www.info-certif.fr)

Fait à **IBOS**, le **24/04/2023**

Par : COUSTEAU Thomas



N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



7. ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 2303/ROVERS/3399

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

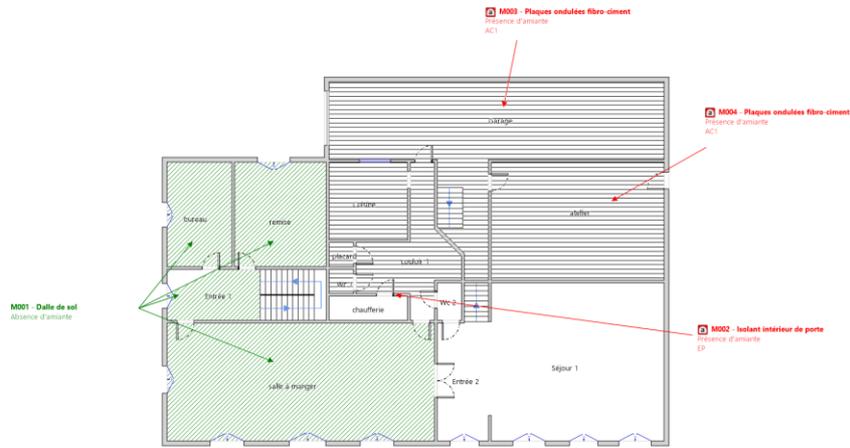
Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes

- 7.1 Schéma de repérage
- 7.2 Rapports d'essais
- 7.3 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- 7.4 Conséquences réglementaires et recommandations
- 7.5 Recommandations générales de sécurité
- 7.6 Documents annexés au présent rapport

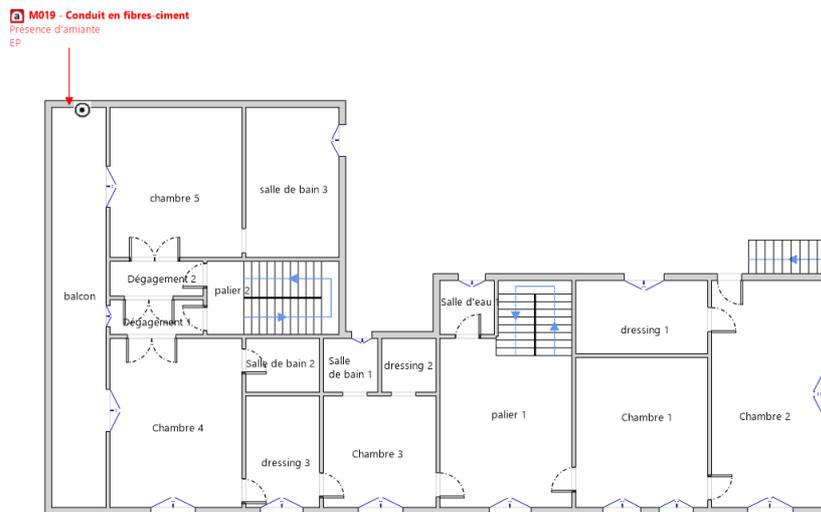


7.1 Annexe - Schéma de repérage



Rez-de-chaussée Maison principale

Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : Maison du Diag
Bigorre, auteur : COUSTEAU Thomas
Dossier n° 2303/ROVERS/3399 du 24/04/2023
Adresse du bien : DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON



1er Etage Maison principale

Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : Maison du Diag
Bigorre, auteur : COUSTEAU Thomas
Dossier n° 2303/ROVERS/3399 du 24/04/2023
Adresse du bien : DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON

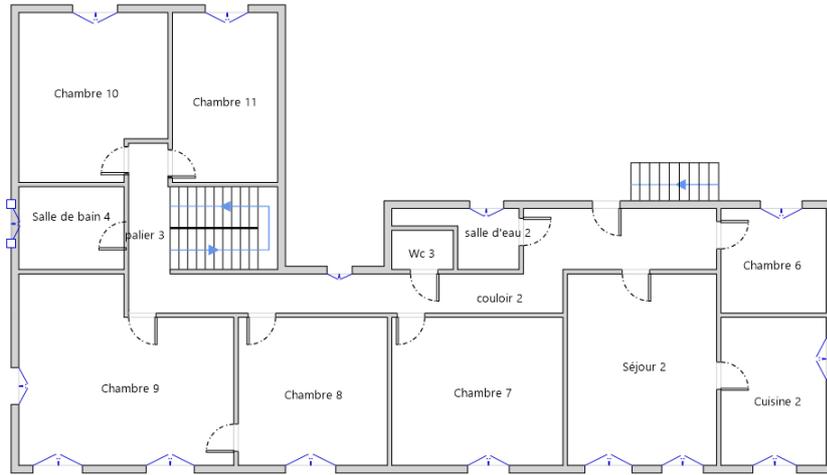
N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

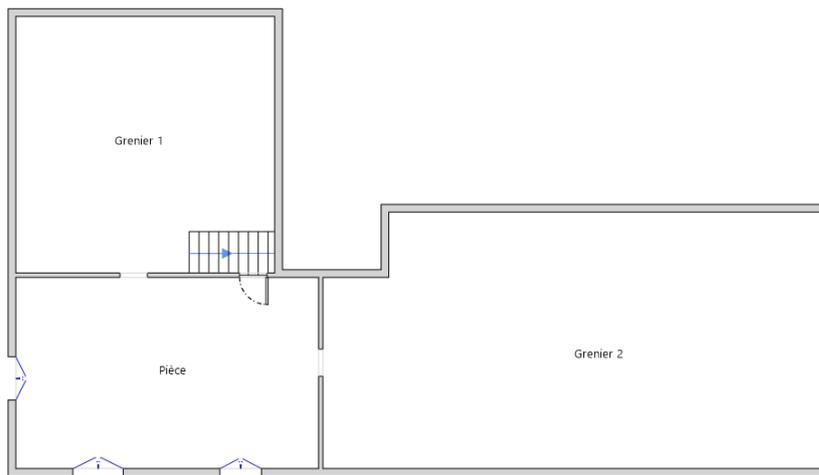
SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



2ème Etage Maison principale

**Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : Maison du Diag
Bigorre, auteur : COUSTEAU Thomas
Dossier n° 2303/ROVERS/3399 du 24/04/2023
Adresse du bien : DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON**



3ème Etage Maison principale

**Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : Maison du Diag
Bigorre, auteur : COUSTEAU Thomas
Dossier n° 2303/ROVERS/3399 du 24/04/2023
Adresse du bien : DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON**

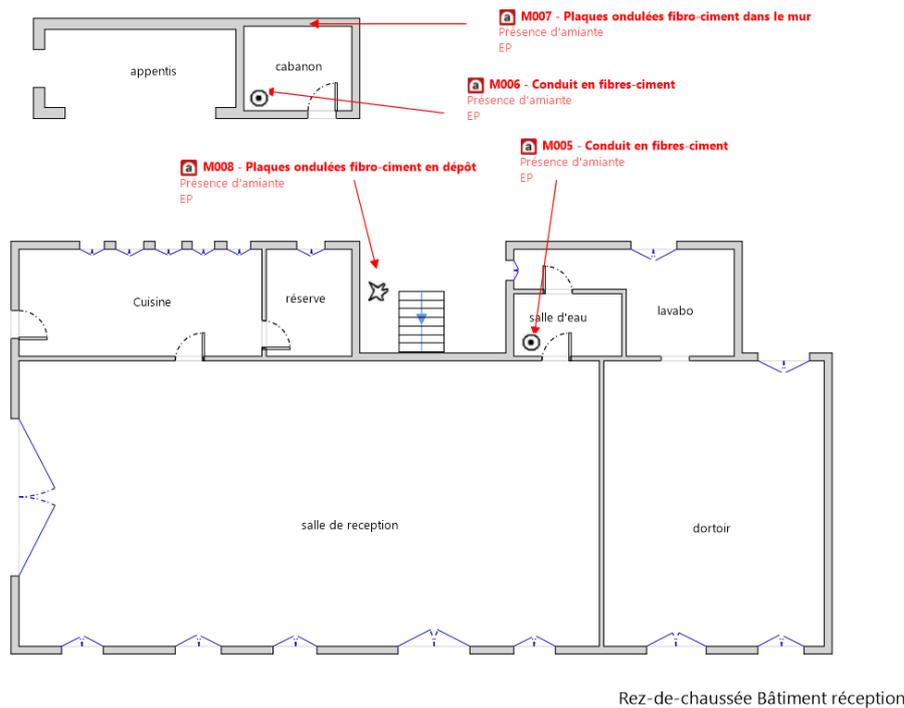
N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

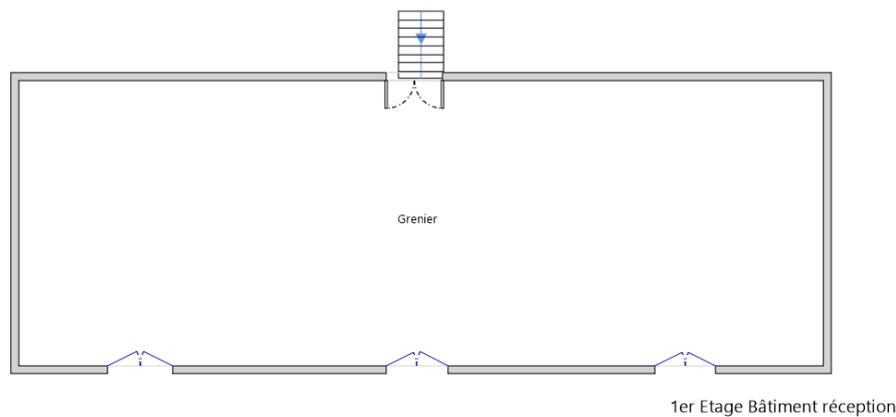
www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

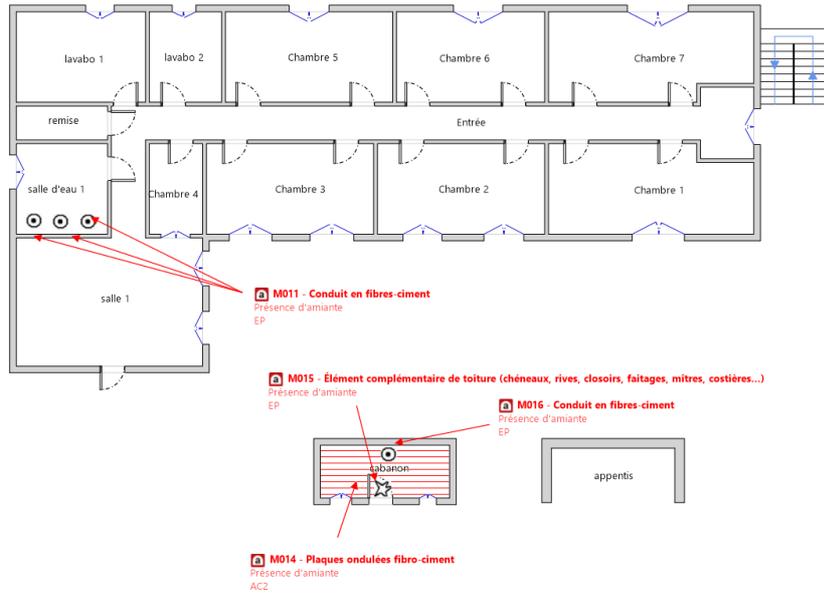
Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



**Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : Maison du Diag
Bigorre, auteur : COUSTEAU Thomas
Dossier n° 2303/ROVERS/3399 du 24/04/2023
Adresse du bien : DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON**

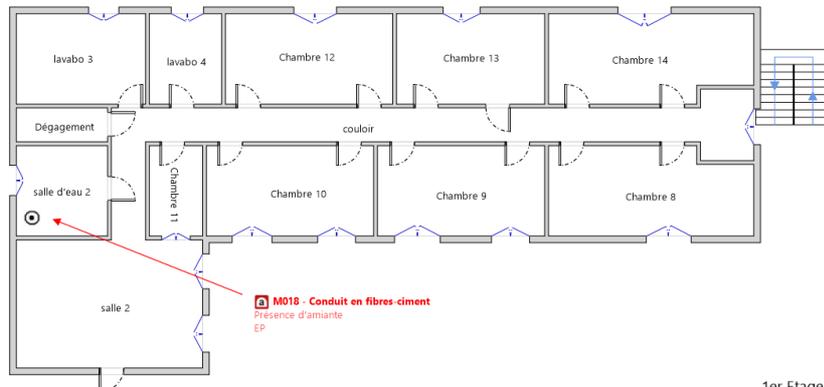


**Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : Maison du Diag
Bigorre, auteur : COUSTEAU Thomas
Dossier n° 2303/ROVERS/3399 du 24/04/2023
Adresse du bien : DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON**



Rez-de-chaussée Bâtiment colonie

**Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : Maison du Diag
Bigorre, auteur : COUSTEAU Thomas
Dossier n° 2303/ROVERS/3399 du 24/04/2023
Adresse du bien : DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON**



1er Etage Bâtiment colonie

**Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : Maison du Diag
Bigorre, auteur : COUSTEAU Thomas
Dossier n° 2303/ROVERS/3399 du 24/04/2023
Adresse du bien : DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON**

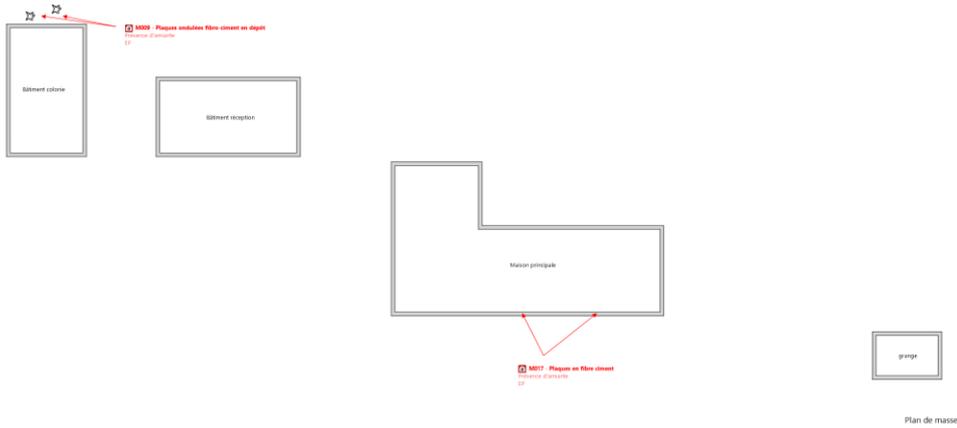
N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



**Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : Maison du Diag
Bigorre, auteur : COUSTEAU Thomas
Dossier n° 2303/ROVERS/3399 du 24/04/2023
Adresse du bien : DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON**

Légende

	Conduit en fibro-ciment		Dalles de sol
	Conduit autre que fibro-ciment		Carrelage
	Brides		Colle de revêtement
	Dépôt de Matériaux contenant de l'amiante		Dalles de faux-plafond
	Matériau ou produit sur lequel un doute persiste		Toiture en fibro-ciment
	Présence d'amiante		Toiture en matériaux composites

Nom du propriétaire :
Indivision ROVERS
Adresse du bien :
DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI
64110
JURANCON

Photos

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

	<p>Photo n° PhA001</p> <p>Localisation : Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1; Rez de chaussée Maison principale - bureau; Rez de chaussée Maison principale - remise; Rez de chaussée Maison principale - salle à manger</p> <p>Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols</p> <p>Partie d'ouvrage : Dalle de sol</p> <p>Description : Dalle de sol</p> <p>Localisation sur croquis : M001</p>
	<p>Photo n° PhA001</p> <p>Localisation : Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1; Rez de chaussée Maison principale - bureau; Rez de chaussée Maison principale - remise; Rez de chaussée Maison principale - salle à manger</p> <p>Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols</p> <p>Partie d'ouvrage : Dalle de sol</p> <p>Description : Dalle de sol</p> <p>Localisation sur croquis : M001</p>
	<p>Photo n° PhA001</p> <p>Localisation : Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1; Rez de chaussée Maison principale - bureau; Rez de chaussée Maison principale - remise; Rez de chaussée Maison principale - salle à manger</p> <p>Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols</p> <p>Partie d'ouvrage : Dalle de sol</p> <p>Description : Dalle de sol</p> <p>Localisation sur croquis : M001</p>
	<p>Photo n° PhA001</p> <p>Localisation : Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1; Rez de chaussée Maison principale - bureau; Rez de chaussée Maison principale - remise; Rez de chaussée Maison principale - salle à manger</p> <p>Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols</p> <p>Partie d'ouvrage : Dalle de sol</p> <p>Description : Dalle de sol</p> <p>Localisation sur croquis : M001</p>
	<p>Photo n° PhA002</p> <p>Localisation : Rez de chaussée Maison principale - chaufferie</p> <p>Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques</p> <p>Partie d'ouvrage : Isolant intérieur de porte</p> <p>Description : Isolant intérieur de porte</p> <p>Localisation sur croquis : M002</p>

	<p>Photo n° PhA003</p> <p>Localisation : Rez de chaussée Maison principale - couloir 1; Rez de chaussée Maison principale - chaufferie; Rez de chaussée Maison principale - Wc 1; Rez de chaussée Maison principale - placard; Rez de chaussée Maison principale - Cuisine; Rez de chaussée Maison principale - Garage</p> <p>Ouvrage : 1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes</p> <p>Partie d'ouvrage : Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles »)</p> <p>Description : Plaques ondulées fibro-ciment</p> <p>Localisation sur croquis : M003</p>
	<p>Photo n° PhA004</p> <p>Localisation : Rez de chaussée Maison principale - atelier</p> <p>Ouvrage : 1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes</p> <p>Partie d'ouvrage : Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles »)</p> <p>Description : Plaques ondulées fibro-ciment</p> <p>Localisation sur croquis : M004</p>
	<p>Photo n° PhA005</p> <p>Localisation : Rez de chaussée Bâtiment réception - salle d'eau</p> <p>Ouvrage : 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)</p> <p>Partie d'ouvrage : Conduit en fibres-ciment</p> <p>Description : Conduit en fibres-ciment</p> <p>Localisation sur croquis : M005</p>
	<p>Photo n° PhA006</p> <p>Localisation : annexe Bâtiment réception - cabanon</p> <p>Ouvrage : 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)</p> <p>Partie d'ouvrage : Conduit en fibres-ciment</p> <p>Description : Conduit en fibres-ciment</p> <p>Localisation sur croquis : M006</p>
	<p>Photo n° PhA007</p> <p>Localisation : annexe Bâtiment réception - cabanon</p> <p>Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich</p> <p>Partie d'ouvrage : Plaques</p> <p>Description : Plaques ondulées fibro-ciment dans le mur</p> <p>Localisation sur croquis : M007</p>



	<p>Photo n° PhA008 Localisation : Parties extérieures Ouvrage : 1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes Partie d'ouvrage : Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles ») Description : Plaques ondulées fibro-ciment en dépôt Localisation sur croquis : M008</p>
	<p>Photo n° PhA009 Localisation : Parties extérieures Ouvrage : 1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes Partie d'ouvrage : Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles ») Description : Plaques ondulées fibro-ciment en dépôt Localisation sur croquis : M009</p>
	<p>Photo n° PhA010 Localisation : Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1 Ouvrage : 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) Partie d'ouvrage : Conduit en fibres-ciment Description : Conduit en fibres-ciment Localisation sur croquis : M011</p>
	<p>Photo n° PhA011 Localisation : Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1 Ouvrage : 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) Partie d'ouvrage : Conduit en fibres-ciment Description : Conduit en fibres-ciment</p>
	<p>Photo n° PhA012 Localisation : Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1 Ouvrage : 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) Partie d'ouvrage : Conduit en fibres-ciment Description : Conduit en fibres-ciment</p>



	<p>Photo n° PhA013 Localisation : Parties extérieures Ouvrage : 1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes Partie d'ouvrage : Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles ») Description : Plaques ondulées fibro-ciment en dépôt</p>
	<p>Photo n° PhA014 Localisation : Annexe Bâtiment colonie - cabanon Ouvrage : 1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes Partie d'ouvrage : Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles ») Description : Plaques ondulées fibro-ciment Localisation sur croquis : M014</p>
	<p>Photo n° PhA015 Localisation : Annexe Bâtiment colonie - cabanon Ouvrage : 1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Éléments associés à la toiture Partie d'ouvrage : Élément complémentaire de toiture (chéneaux, rives, closoirs, faitages, mîtres, costières...) Description : Élément complémentaire de toiture (chéneaux, rives, closoirs, faitages, mîtres, costières...) Localisation sur croquis : M015</p>
	<p>Photo n° PhA016 Localisation : Annexe Bâtiment colonie - cabanon Ouvrage : 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) Partie d'ouvrage : Conduit en fibres-ciment Description : Conduit en fibres-ciment Localisation sur croquis : M016</p>
	<p>Photo n° PhA017 Localisation : Parties extérieures Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich Partie d'ouvrage : Plaques Description : Plaques en fibre ciment Localisation sur croquis : M017</p>

	<p>Photo n° PhA017 Localisation : Parties extérieures Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich Partie d'ouvrage : Plaques Description : Plaques en fibre ciment Localisation sur croquis : M017</p>
	<p>Photo n° PhA018 Localisation : 1er étage Bâtiment colonie - salle d'eau 2 Ouvrage : 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) Partie d'ouvrage : Conduit en fibres-ciment Description : Conduit en fibres-ciment Localisation sur croquis : M018</p>
	<p>Photo n° PhA019 Localisation : 1er étage Maison principale - balcon Ouvrage : 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) Partie d'ouvrage : Conduit en fibres-ciment Description : Conduit en fibres-ciment Localisation sur croquis : M019</p>

7.2 Annexe - Rapports d'essais

Identification des prélèvements :

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
M001-P001	Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1; Rez de chaussée Maison principale - bureau; Rez de chaussée Maison principale - remise; Rez de chaussée Maison principale - salle à manger	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Dalle de sol	Dalle de sol Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M002-P002	Rez de chaussée Maison principale - chaufferie	3 - Parois verticales intérieures - Portes coupe- feu, pare- flamme, isothermiques, frigorifiques	Isolant intérieur de porte	Isolant intérieur de porte Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	

Copie des rapports d'essais :

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.



MAISON DU DIAG BEARN
Thomas COUSTEAU
Allée du Pic d'Anie 14
64140 LONS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX



N° de rapport d'analyse : AR-23-EK-040035-01

Date d'émission de rapport : 09/05/2023 15:11

Référence dossier Client:2303/ROVERS/3399
Référence dossier N° : 23UV036512
Référence laboratoire N° : 23EK033081

Reçu par MyEasyLab le : 04/05/2023 09:24
Reçu par le laboratoire le : 05/05/2023
Date d'analyse : 08/05/2023

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	1 / Rez-de-chaussée maison principale - entrée / Dalle de sol	Matériau semi-dur de type revêtement de sol (beige) ; matériau de type colle (jaune)	MET / QKC3	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002 (1)	2 / Rez-de-chaussée maison principale - chaufferie / Isolant intérieur de porte	Matériau souple (fibreuse) (gris) ; matériau semi-dur de type plaque (fibreuse) (gris)	MOLP / Y9NI	2 / 2	-	Fibres d'amiante de type chrysotile

Observation(s) échantillon(s)

- (1) Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau semi-dur de type plaque (fibreuse) (gris). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP: Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2021 - annexe 2

MET: Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021, P-PS-SOP3368 : version 8

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Alén, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

1/2

Courriel : contact@maisondudiag.fr
www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.



N° de rapport d'analyse : AR-23-EK-040035-01

Notes :

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MDLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 4 : "Fibres d'amiante non détectées" au MDLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur <http://www.ipac.pt/>. - 6 : La liste des méthodes avec accréditations flexibles intermédiaires peut être consultée sur <https://www.eurofins.pt/ambiente/eurofins-lab-environment-testing-portugal/laboratório-de-análise-de-amiante/qualidade/>. - 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JORF n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10). - 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :

Pedro
Silva

Pedro Silva
Lab Technician Lab Technician

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

2/2

Courriel : contact@maisondudiag.fr
www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

7.3 Annexe - Évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

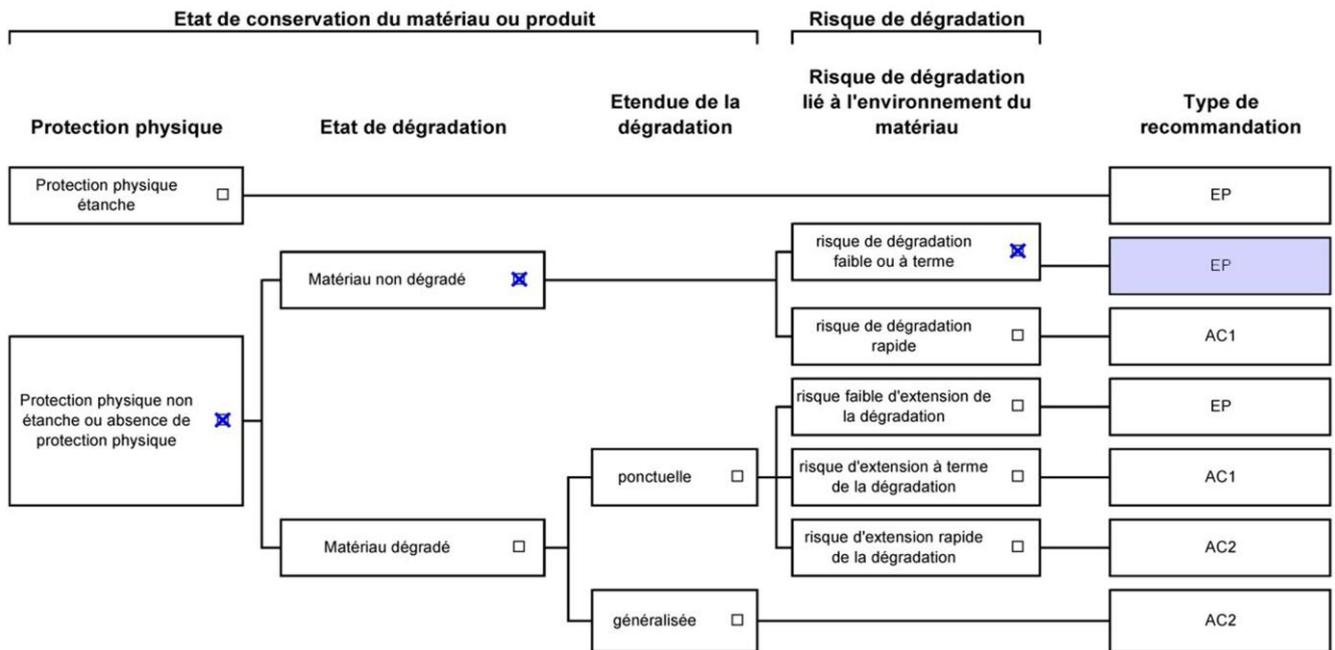
Fort	Moyen	Faible
<p>1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou</p> <p>2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou</p> <p>3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.</p>	<p>1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante,</p> <p>ou</p> <p>2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).</p>	<p>1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée,</p> <p>ou</p> <p>2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.</p>

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
<p>L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).</p>	<p>L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).</p>	<p>L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.</p>

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B





Dossier n° 2303/ROVERS/3399

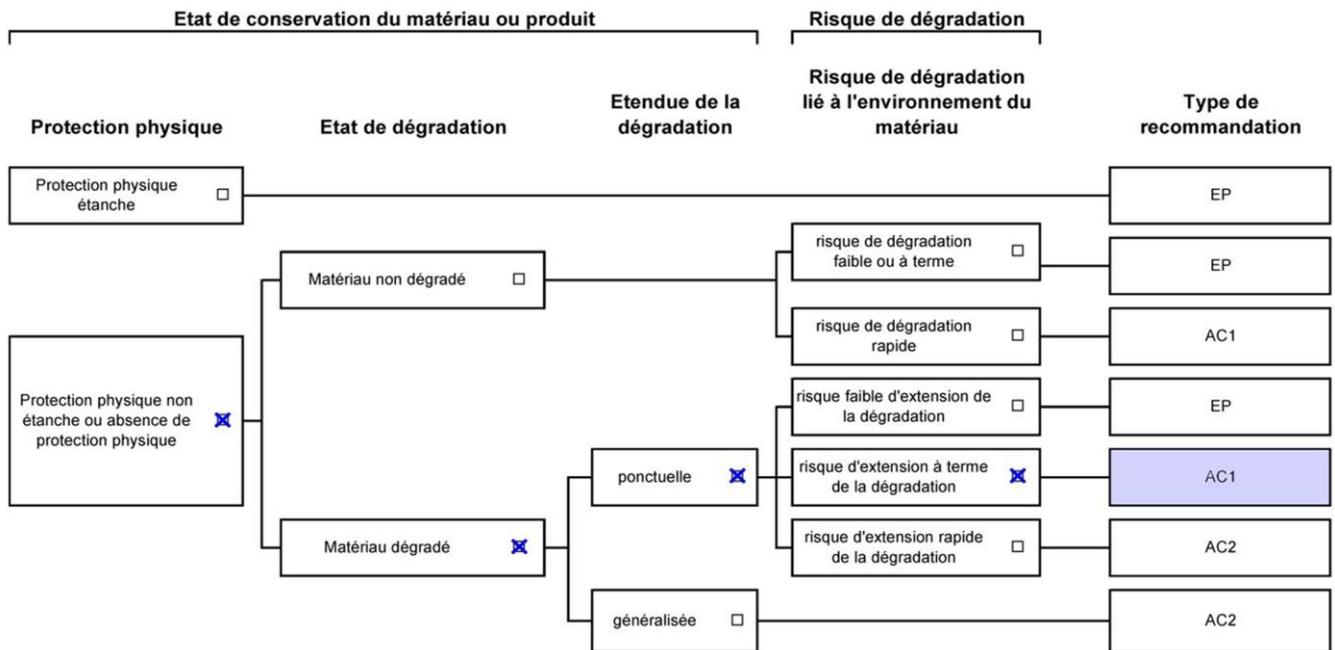
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée Maison principale - chaufferie

Identifiant Matériau : M002

Matériau : Isolant intérieur de porte

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

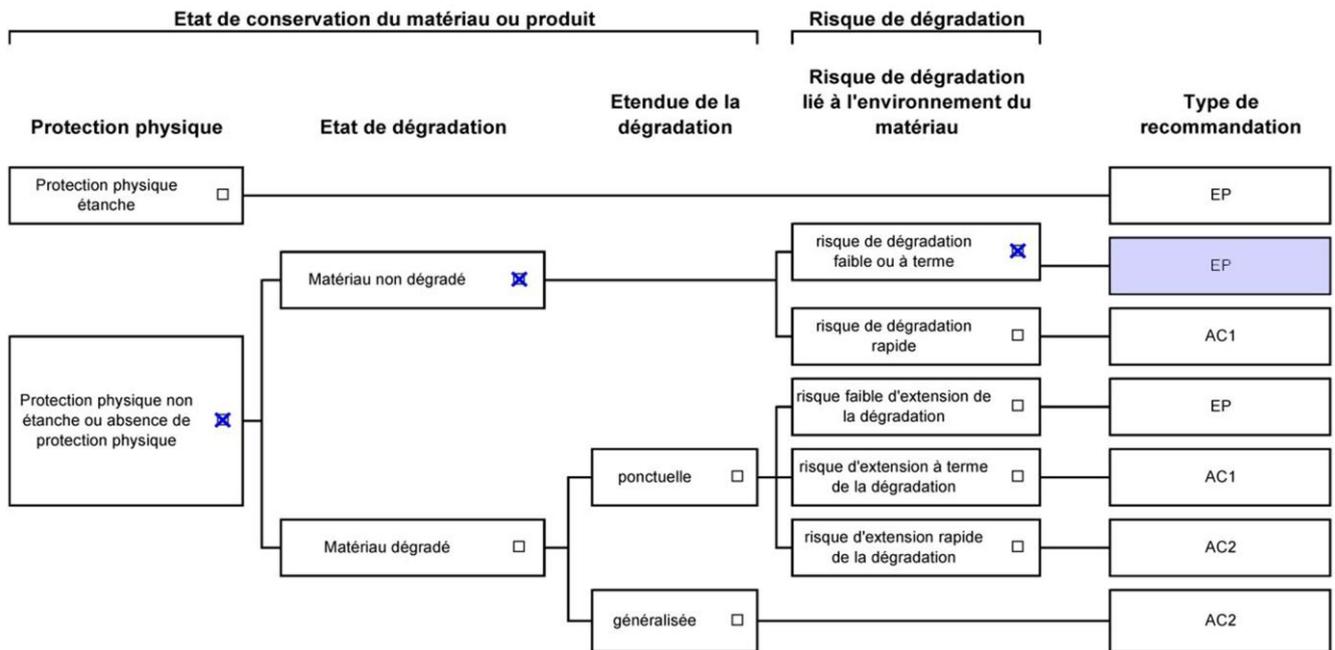
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée Maison principale - atelier

Identifiant Matériau : M004

Matériau : Plaques ondulées fibro-ciment

Résultat AC1 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de premier niveau.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

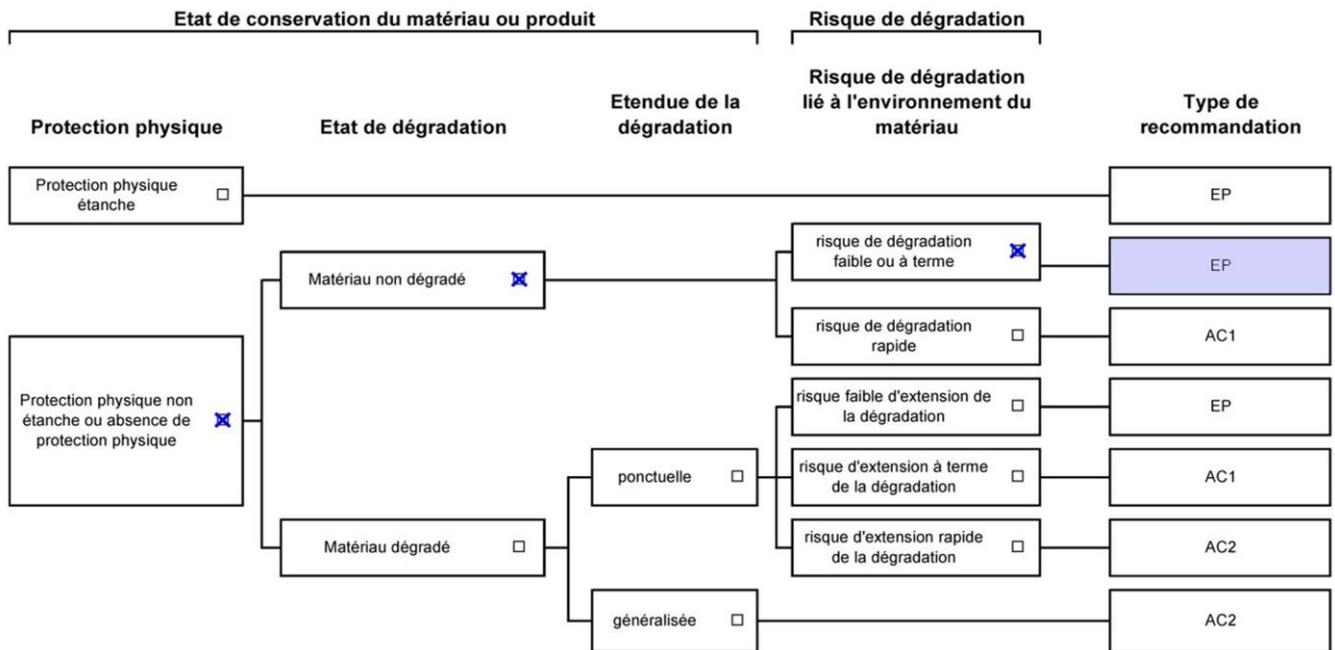
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage Maison principale - balcon

Identifiant Matériau : M019

Matériau : Conduit en fibres-ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

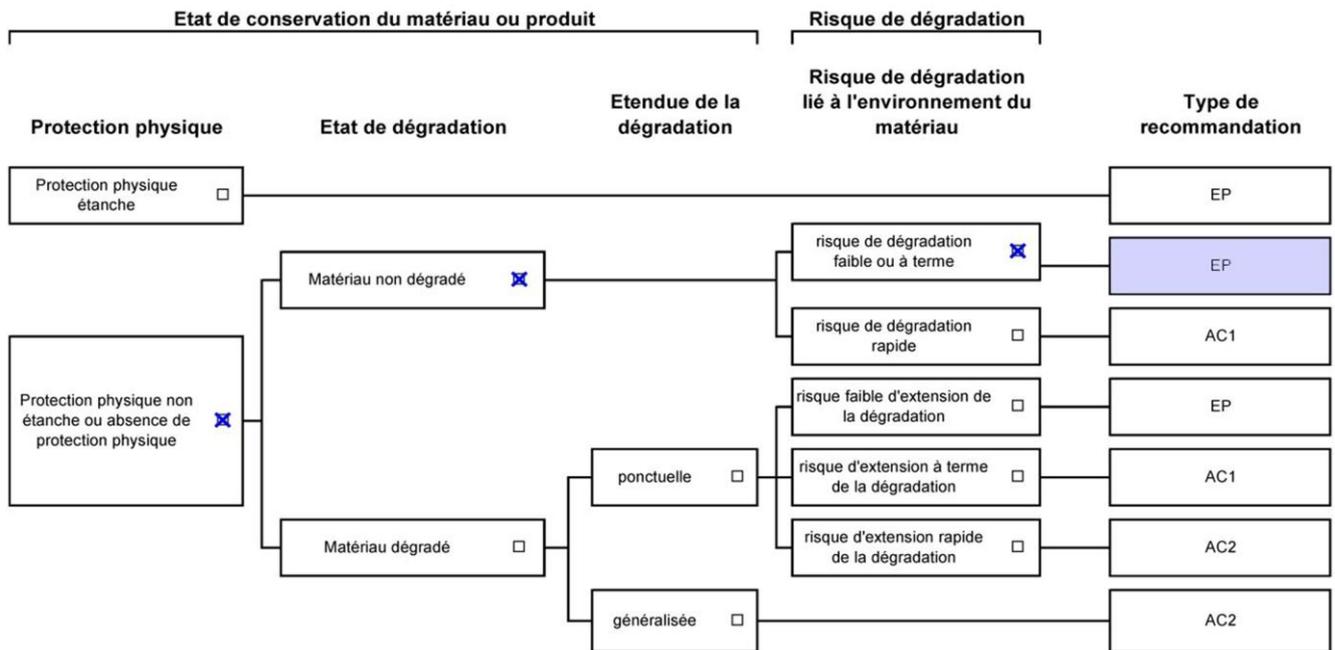
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée Bâtiment reception - salle d'eau

Identifiant Matériau : M005

Matériau : Conduit en fibres-ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

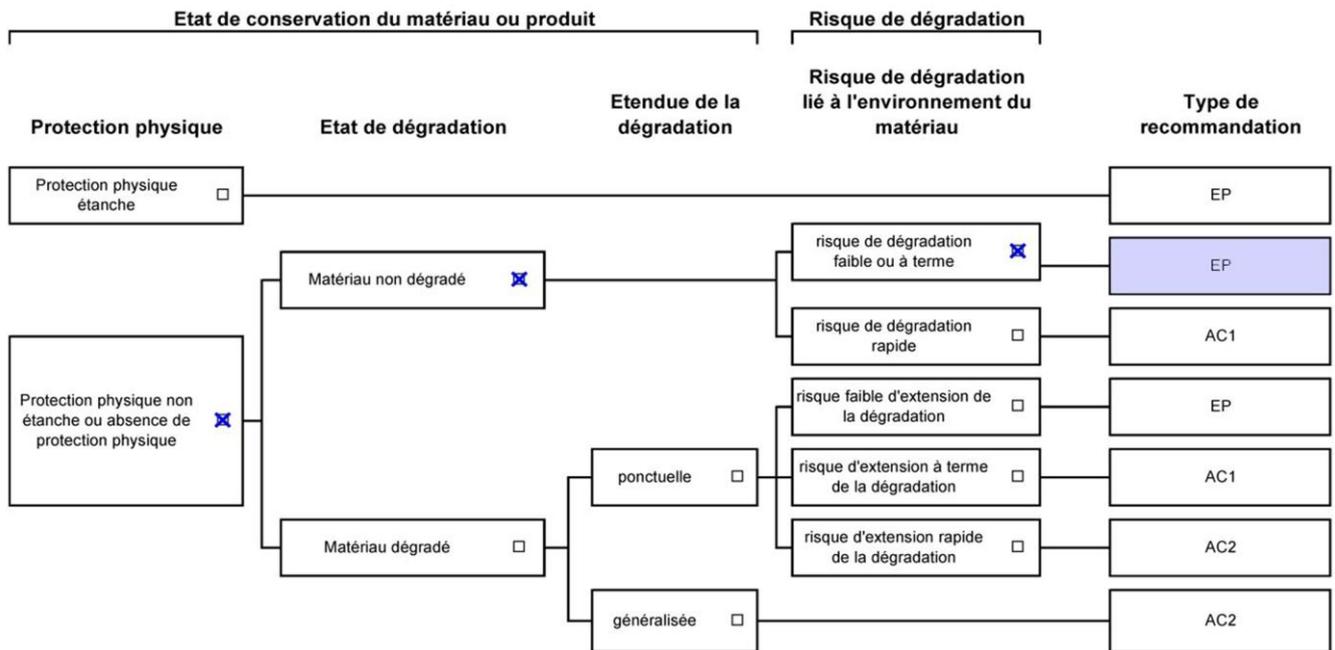
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : annexe Bâtiment reception - cabanon

Identifiant Matériau : M006

Matériau : Conduit en fibres-ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

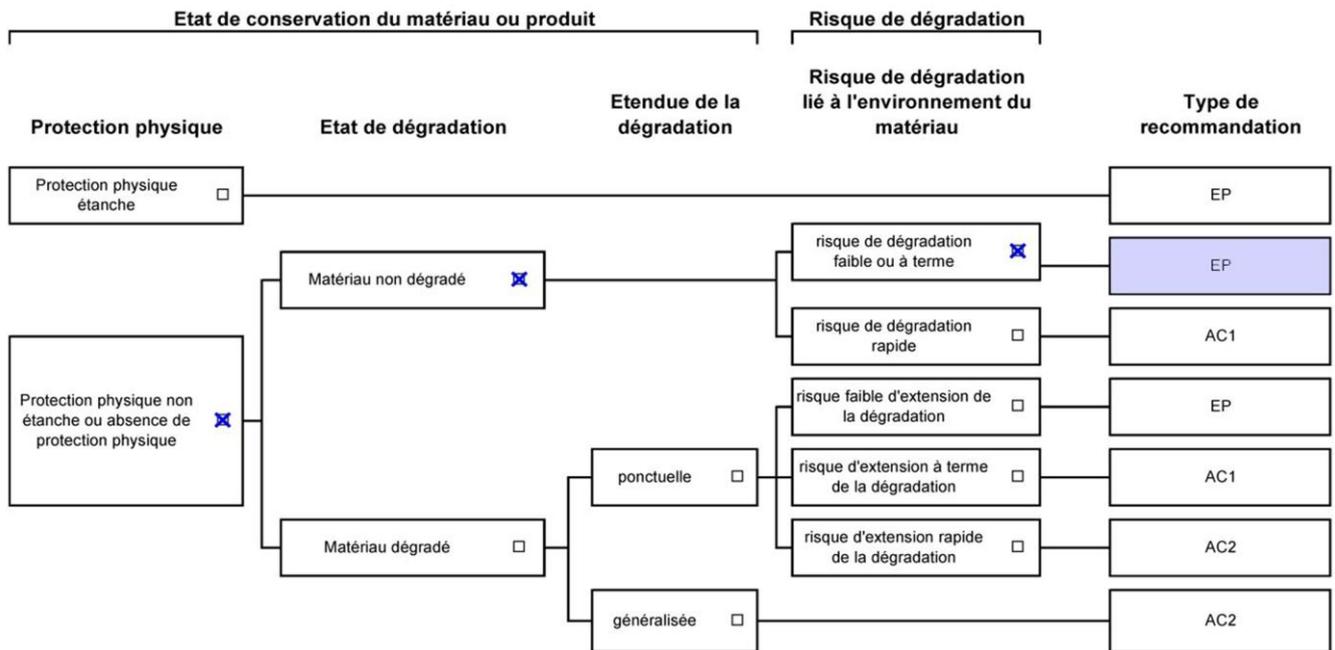
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : annexe Bâtiment reception - cabanon

Identifiant Matériau : M007

Matériau : Plaques ondulées fibro-ciment dans le mur

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

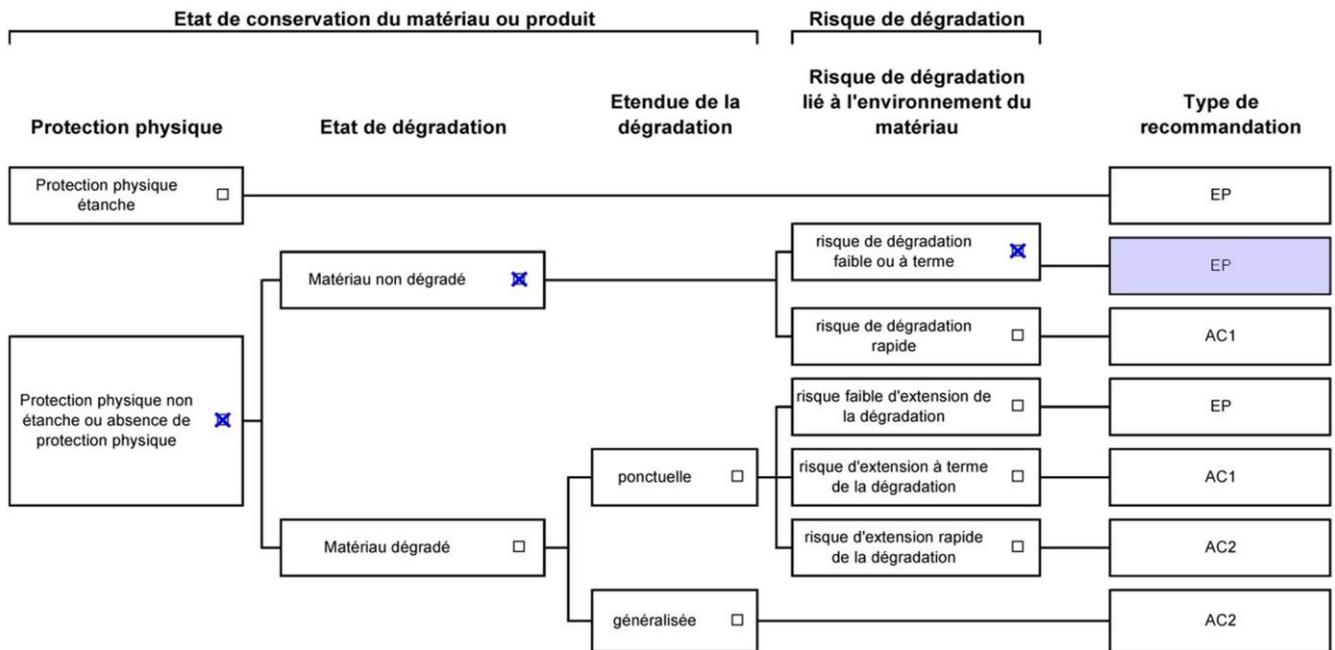
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1

Identifiant Matériau : M011

Matériau : Conduit en fibres-ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

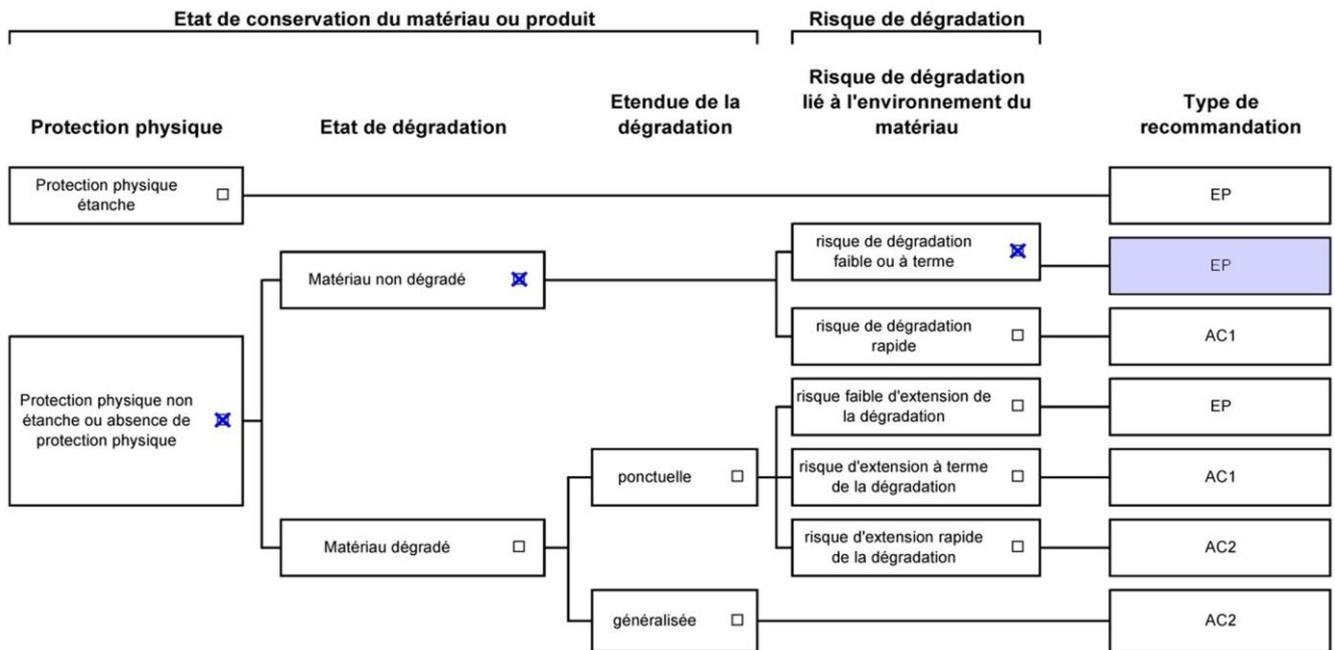
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1

Identifiant Matériau : M012

Matériau : Conduit en fibres-ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

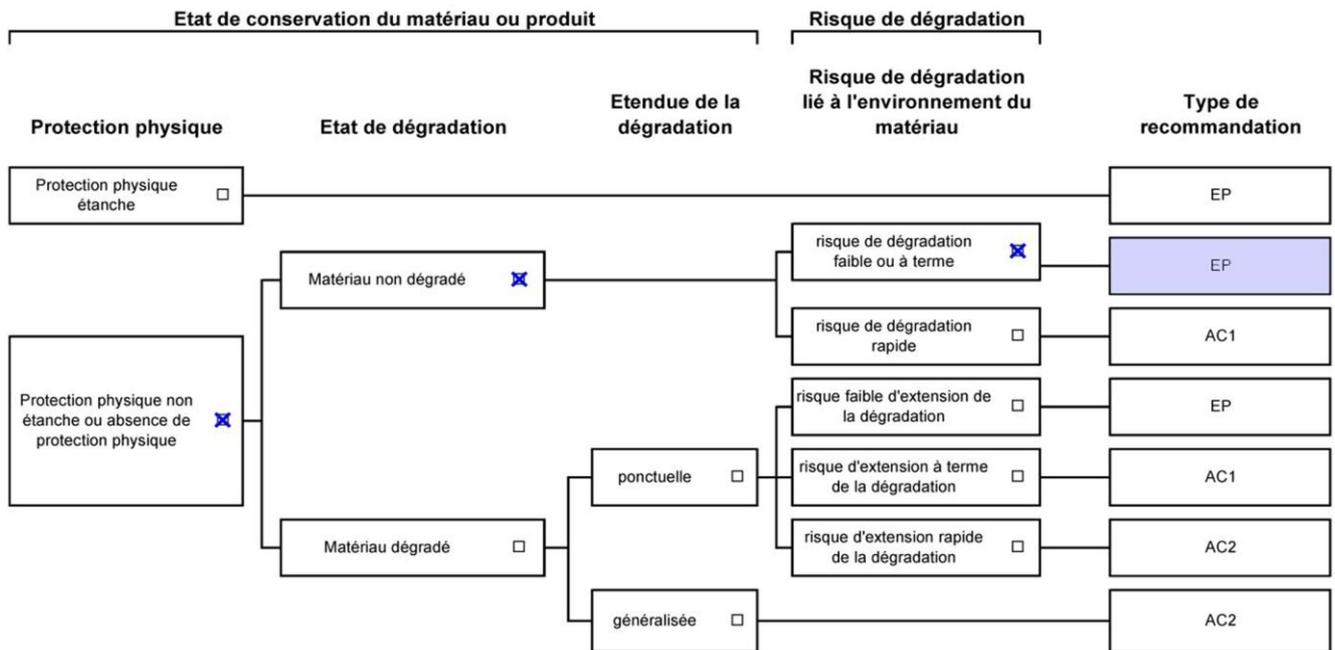
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1

Identifiant Matériau : M013

Matériau : Conduit en fibres-ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

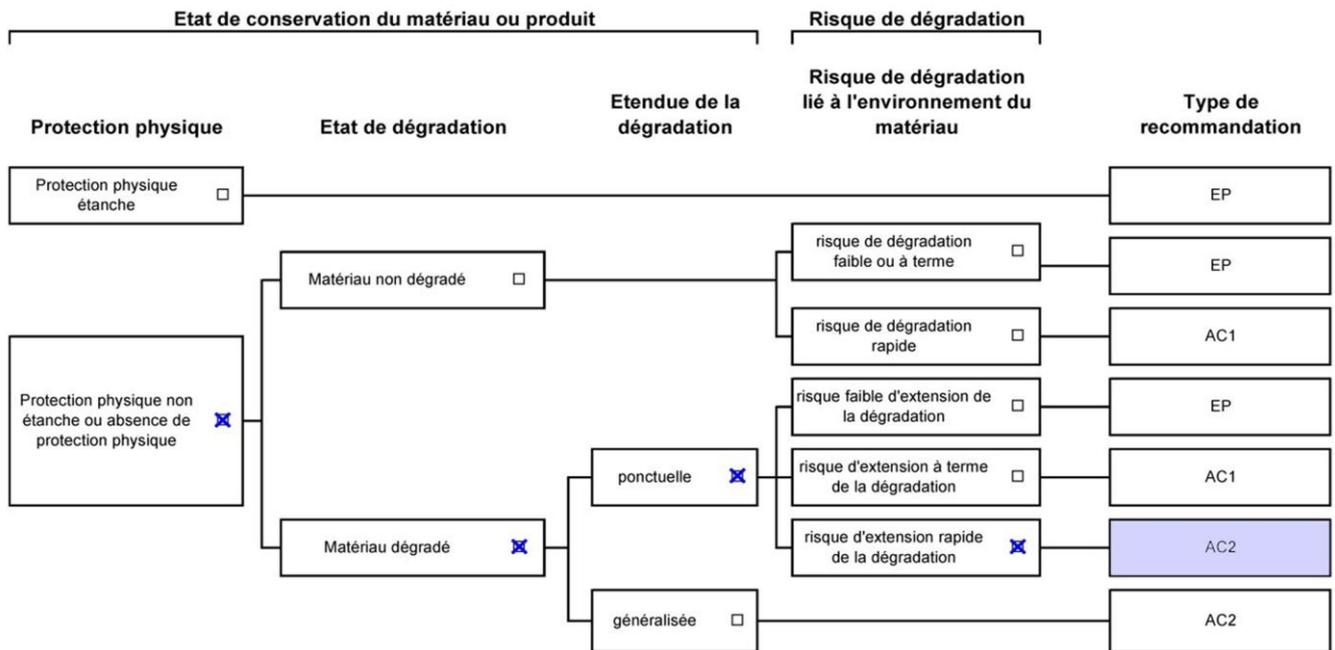
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage Bâtiment colonie - salle d'eau 2

Identifiant Matériau : M018

Matériau : Conduit en fibres-ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

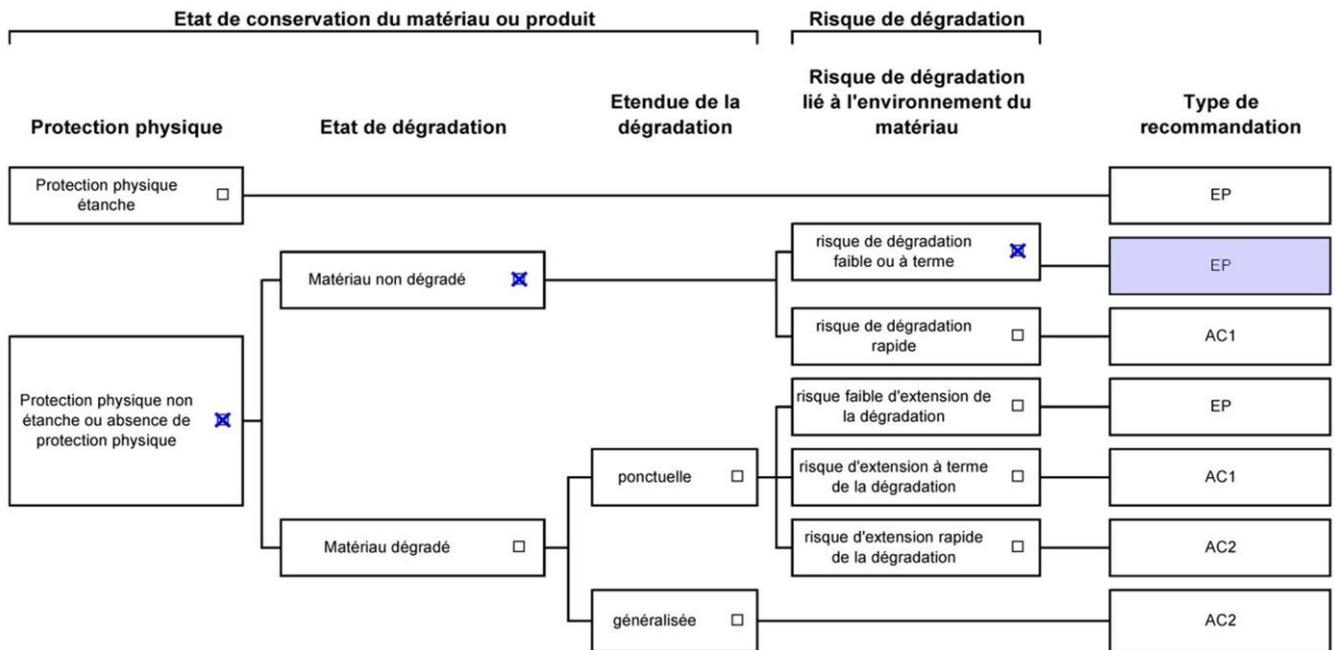
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Annexe Bâtiment colonie - cabanon

Identifiant Matériau : M014

Matériau : Plaques ondulées fibro-ciment

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

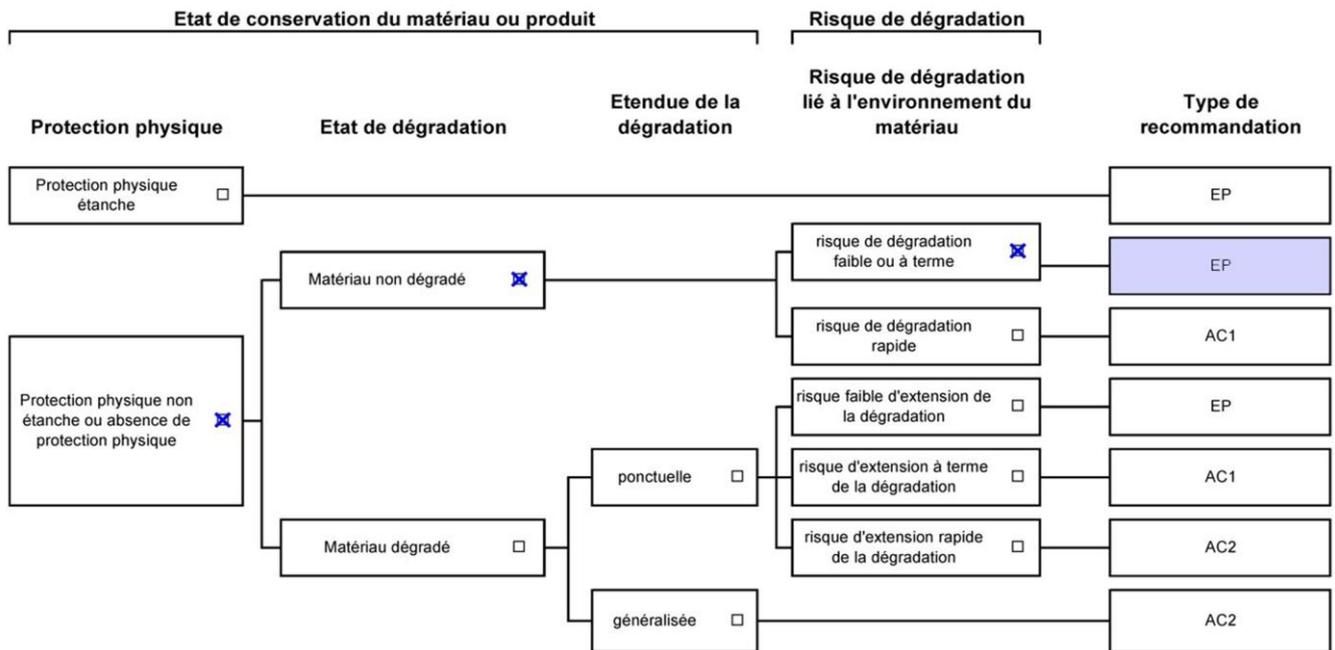
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Annexe Bâtiment colonie - cabanon

Identifiant Matériau : M015

Matériau : Élément complémentaire de toiture (chéneaux, rives, closoirs, faitages, mîtres, costières...)

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

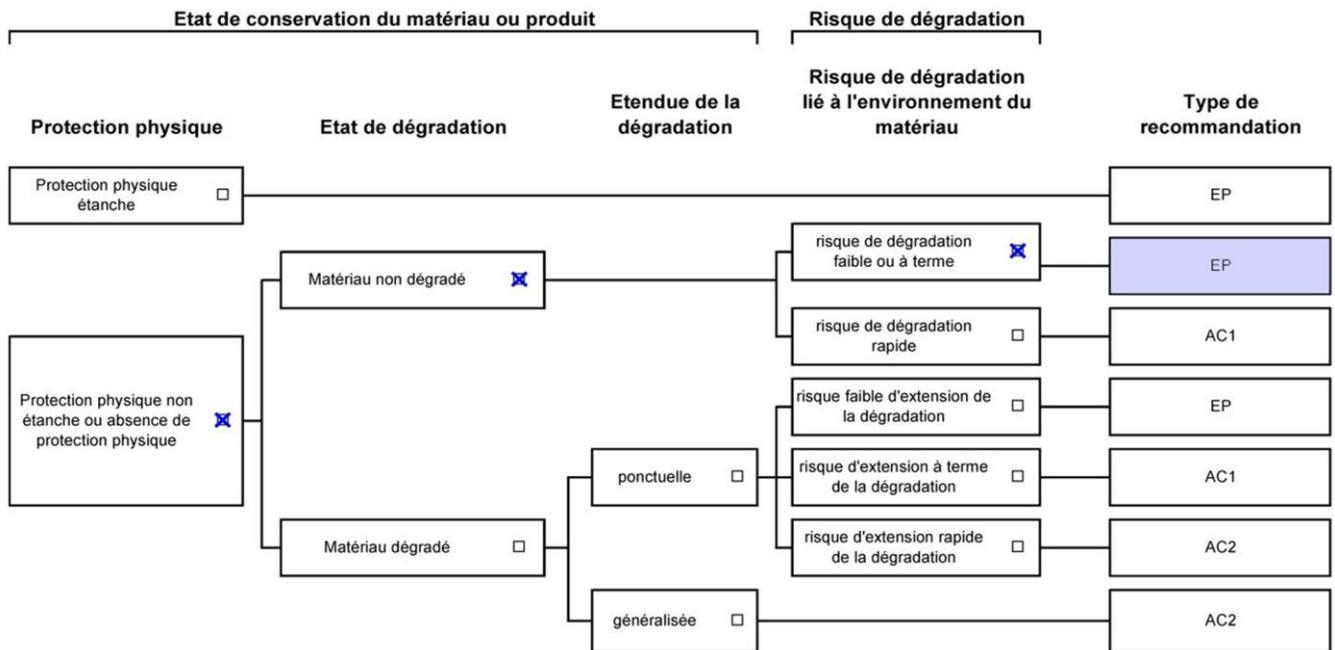
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Annexe Bâtiment colonie - cabanon

Identifiant Matériau : M016

Matériau : Conduit en fibres-ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

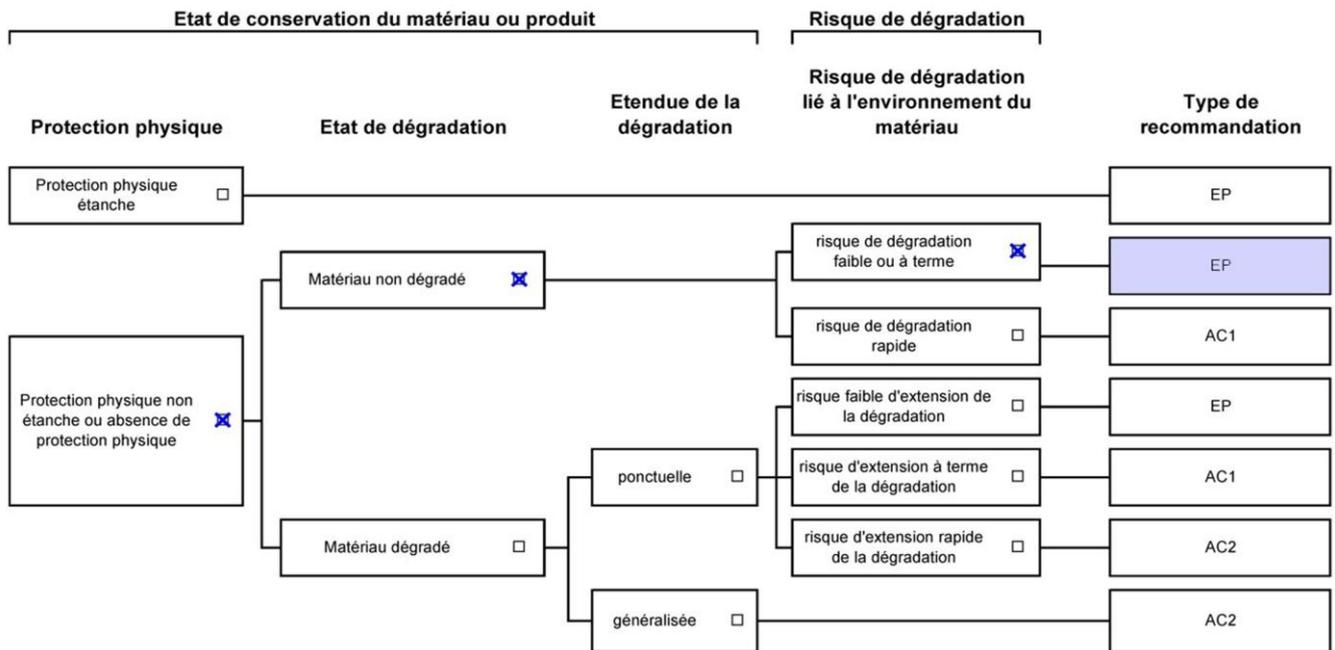
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Parties extérieures

Identifiant Matériau : M008

Matériau : Plaques ondulées fibro-ciment en dépôt

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

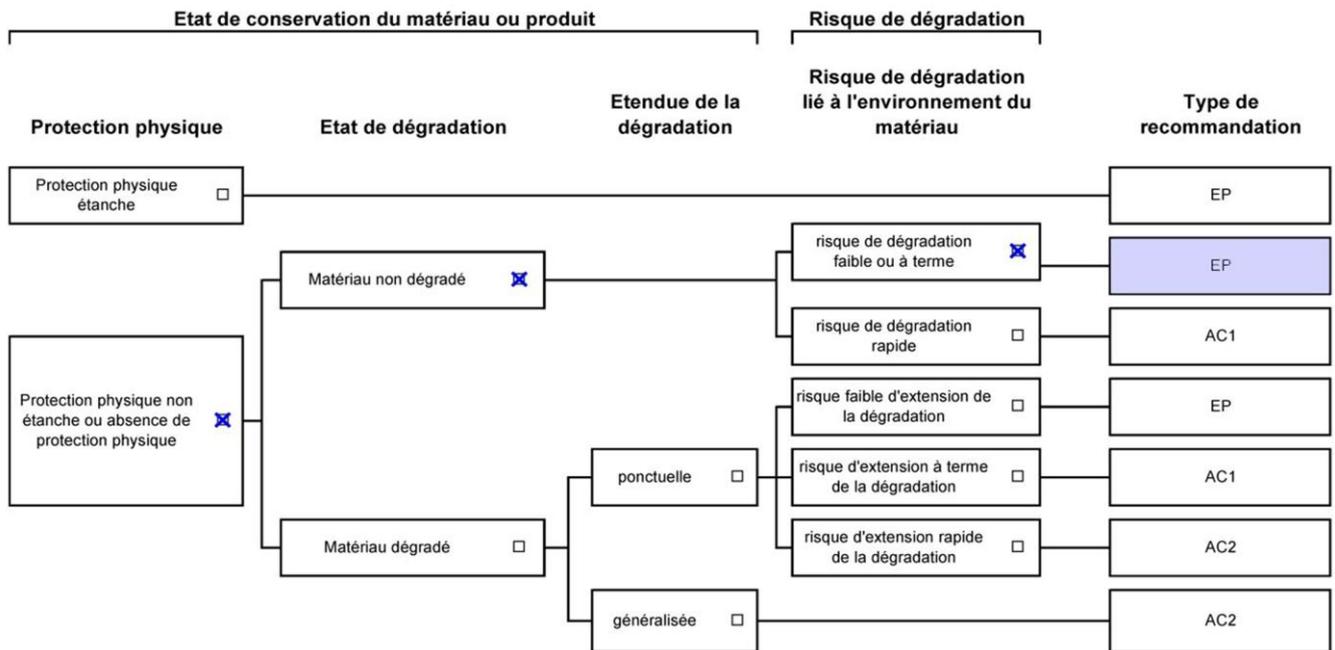
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Parties extérieures

Identifiant Matériau : M009

Matériau : Plaques ondulées fibro-ciment en dépôt

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

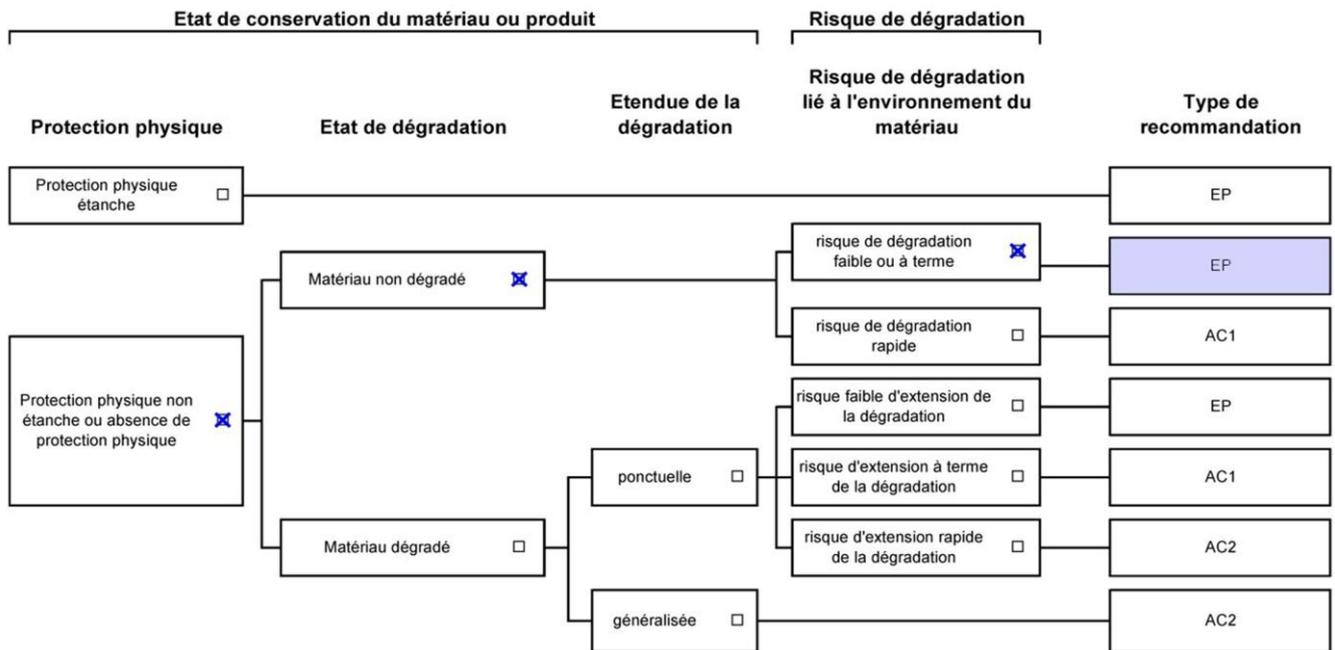
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Parties extérieures

Identifiant Matériau : M010

Matériau : Plaques ondulées fibro-ciment en dépôt

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

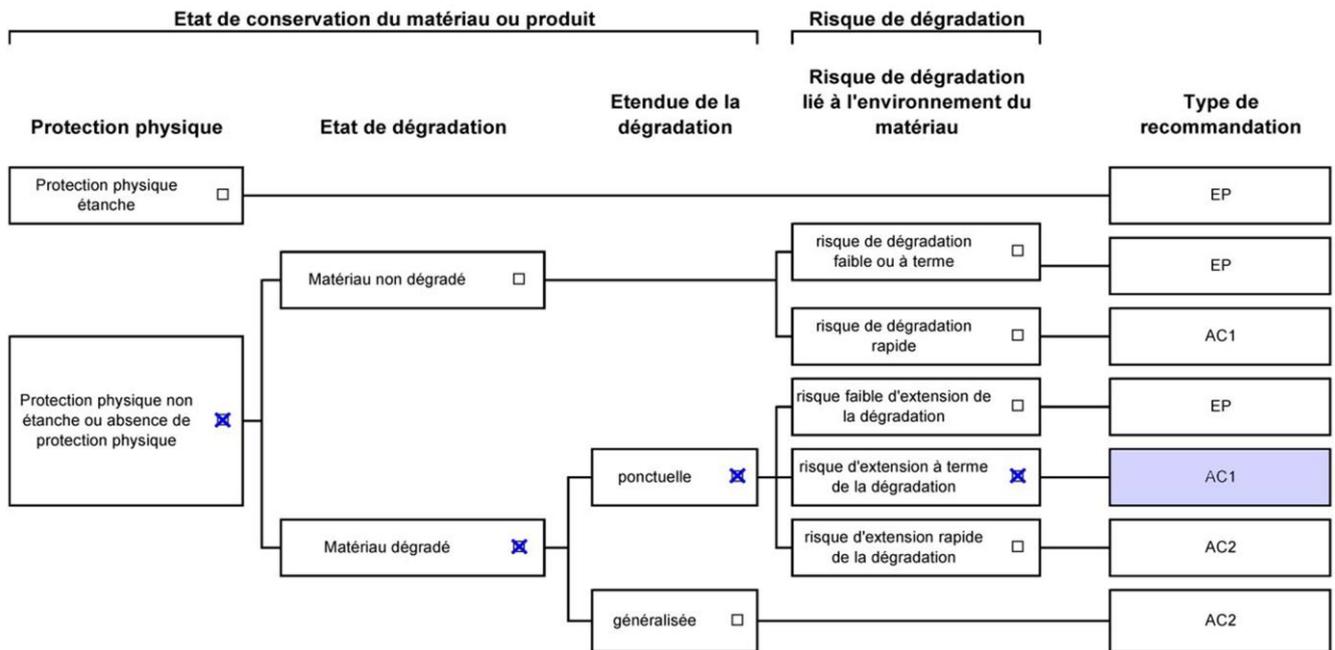
Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Parties extérieures

Identifiant Matériau : M017

Matériau : Plaques en fibre ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 2303/ROVERS/3399

Date de l'évaluation : 24/04/2023

Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée Maison principale - couloir 1; Rez de chaussée Maison principale - chaufferie; Rez de chaussée Maison principale - Wc 1; Rez de chaussée Maison principale - placard; Rez de chaussée Maison principale - Cuisine; Rez de chaussée Maison principale - Garage

Identifiant Matériau : M003

Matériau : Plaques ondulées fibro-ciment

Résultat AC1 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de premier niveau.

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entraîner rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que le risque est probable ou avéré ;

La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

7.4 Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvres, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.

3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.

Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique;

- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.



7.5 Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

7.6 - Annexe - Autres documents



Votre Assurance▶ RC PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

MAISON DU DIAG BIGORRE
RUE D ISABY
65420 IBOS FR

COURTIER**CONDORCET**

2 RUE GRIGNAN
13001 MARSEILLE

Tél : 09 72 36 90 00

Email :

CONTACT@CABINETCONDORCET.COM

Portefeuille : 0201222984

Vos références :

Contrat n° 10883630104

Client n° 0735134020

AXA France IARD, atteste que :

**MAISON DU DIAG BIGORRE
RUE D ISABY
65420 IBOS FR**

est garanti au titre d'un contrat d'assurance N° 10883630104.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Diagnosics techniques immobiliers :

- Contrôle périodique amiante,
- Diagnostic amiante avant travaux/démolition,
- Diagnostic amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante Partie Privative,
- Exposition au plomb (CREP),
- Recherche de plomb avant travaux,
- Diagnostic risque d'exposition au plomb dans les peintures,
- Plomb dans l'eau,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic monoxyde de carbone,
- Diagnostic Termites,
- Etat parasite,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Etat de l'installation intérieure d'électricité,
- Risques naturels et technologiques,
- Loi Carrez,
- Loi Boutin,
- Etats des lieux,
- Diagnostic technique SRU,
- Diagnostic sécurité piscine,
- Diagnostic accessibilité handicapés : constat visuel de la conformité ou de la non-conformité, sans conseil ni préconisation,
- Contrôle des installations d'assainissements non collectif.

1D052620221010

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/3

courriel : contact@maisondudiag.frwww.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

A l'exclusion de :

- Toute activité d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante ;
- Toutes missions d'études, conseil et/ou préconisation technique, maîtrise d'œuvre, même partielle, portant sur les ouvrages relevant des articles 1792 à 1792-6 du Code Civil ;
- Des missions de contrôle technique visées par le Code de la Construction et de l'Habitation
- Toutes activités relevant de l'exercice d'une profession réglementée autre que celle de diagnostiqueur immobilier telle que le conseil juridique ou la gestion immobilière.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	9 000 000 € par année d'assurance
Dont : Dommages corporels	9 000 000 € par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)(article 3.1 des conditions générales)	750 000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	500 000 € par année d'assurance dont 300 000 € par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	150 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par sinistre

C.G. : Conditions Générales du contrat.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/3

Coordonnées : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/10/2022** au **01/10/2023** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 10 octobre 2022

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3/3

contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI 0663 Version 012

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur COUSTEAU Thomas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 17/12/2022 - Date d'expiration : 16/12/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 17/12/2022 - Date d'expiration : 16/12/2029
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 27/11/2018 - Date d'expiration : 26/11/2023
Energie avec mention	Energie avec mention Date d'effet : 28/11/2022 - Date d'expiration : 27/11/2029
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 28/11/2022 - Date d'expiration : 27/11/2029
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 23/07/2022 - Date d'expiration : 22/07/2029
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 23/07/2022 - Date d'expiration : 22/07/2029
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 28/07/2022 - Date d'expiration : 27/07/2029

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 27/12/2022.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'inhalation par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic, amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 7 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° 4 C522
PORTÉE
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

CPE DI DR 11 rev18

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : 2303/ROVERS/3399
 Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-201 - Février 2016
 Date du repérage : 24/04/2023
 Heure d'arrivée : 09 h 00
 Temps passé sur site : 04 h 45

A - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Pyrénées-Atlantiques**

Adresse : **DOMAINE DE LIEST**

26 RUE RAUSKI

Commune : **64110 JURANCON**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : - **Section cadastrale AZ, Parcelle(s) n° 31, AM 1, AP 178, AZ 27, AZ 28, AZ 29, AZ 32, AZ 33, AZ 34, AZ 35, AZ 36, AZ 40, AZ 41, AZ 148, AZ 150, AZ 152, AZ 153**

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

Présence de traitements antérieurs contre les termites

Présence de termites dans le bâtiment

Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 131-3 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 01/11/2006

Documents fournis : **Néant**

Désignation du (ou des) bâtiment(s) : **Habitation (maison individuelle)**

Périmètre de repérage :

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH : **Le bien est situé dans une zone soumise à un arrêté préfectoral:**

64110 JURANCON (Information au 16/03/2023)

Niveau d'infestation moyen

Arrêté préfectoral

Liste des arrêtés

16-août-01 - Arrêté préfectoral -

B - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : **Indivision ROVERS**

Adresse : -

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Autre**

Nom et prénom : **Indivision ROVERS**

Adresse : -

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

C - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **COUSTEAU Thomas**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **Maison du Diag Bigorre**

Adresse : **4 RUE D'ISABY - 65420 IBOS**

Numéro SIRET : **90217784900012**

Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**

Numéro de police et date de validité : **10883630104 - 01/10/2023**

Certification de compétence **CPDI0663** délivrée par : **I.Cert, le 28/07/2022**

D - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas

Liste des pièces visitées :

Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1, Rez de chaussée Maison principale - bureau, Rez de chaussée Maison principale - remise, Rez de chaussée Maison principale - salle à manger, Rez de chaussée Maison principale - couloir 1, Rez de chaussée Maison principale - chaufferie, Rez de chaussée Maison principale - Wc 1, Rez de chaussée Maison principale - placard, Rez de chaussée Maison principale - Cuisine, Rez de chaussée Maison principale - Garage, Rez de chaussée Maison principale - atelier, Rez de chaussée Maison principale - Wc 2, Rez de chaussée Maison principale - Entrée 2, Rez de chaussée Maison principale - Séjour 1, 1er étage Maison principale - palier 1, 1er étage Maison principale - Chambre 1, 1er étage Maison principale - Chambre 2, 1er étage Maison principale - dressing 1, 1er étage Maison principale - Chambre 3, 1er étage Maison principale - dressing 2, 1er étage Maison principale - Salle de bain 1, 1er étage Maison principale - Salle d'eau 1, 1er étage Maison principale - palier 2, 1er étage Maison principale - Dégagement 1, 1er étage Maison principale - Chambre 4, 1er étage Maison principale - Salle de bain 2, 1er étage Maison principale - dressing 3, 1er étage Maison principale - Dégagement 2, 1er étage Maison principale - chambre 5, 1er étage Maison principale - balcon, 1er étage Maison principale - salle de bain 3, 2ème étage Maison principale - palier 3, 2ème étage Maison principale - couloir 2, 2ème étage Maison principale - Wc 3, 2ème étage Maison principale - salle d'eau 2, 2ème étage Maison principale - Chambre 6,	3ème étage Maison principale - Pièce, 3ème étage Maison principale - Grenier 1, 3ème étage Maison principale - Grenier 2, 4ème étage Maison principale - Combles, Sous-Sol Maison principale - Cave, Rez de chaussée Bâtiment reception - salle de reception, Rez de chaussée Bâtiment reception - Cuisine, Rez de chaussée Bâtiment reception - réserve, Rez de chaussée Bâtiment reception - salle d'eau, Rez de chaussée Bâtiment reception - lavabo, Rez de chaussée Bâtiment reception - dortoir, 1er étage Bâtiment reception - Grenier, annexe Bâtiment reception - appentis, annexe Bâtiment reception - cabanon, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Entrée, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 2, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 3, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 4, Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - remise, Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 2, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 5, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 6, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 7, 1er étage Bâtiment colonie - couloir, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 8, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 9, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 10, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 11, 1er étage Bâtiment colonie - salle 2, 1er étage Bâtiment colonie - salle d'eau 2, 1er étage Bâtiment colonie - Dégagement, 1er étage Bâtiment colonie - lavabo 3,
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

2ème étage Maison principale - Séjour 2, 2ème étage Maison principale - Cuisine 2, 2ème étage Maison principale - Chambre 7, 2ème étage Maison principale - Chambre 8, 2ème étage Maison principale - Chambre 9, 2ème étage Maison principale - Salle de bain 4, 2ème étage Maison principale - Chambre 10, 2ème étage Maison principale - Chambre 11,	1er étage Bâtiment colonie - lavabo 4, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 12, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 13, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 14, 2ème étage Bâtiment colonie - Grenier, Annexe Bâtiment colonie - cabanon, Annexe Bâtiment colonie - appentis, annexe - grange, Extérieur - Jardin
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Rez de chaussée Maison principale			
Entrée 1	Sol - Plancher béton et Dalles plastiques	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - B - verre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 3 - B - verre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 4 - D - verre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 3 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 4 - D - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
bureau	Sol - Plancher béton et Dalles plastiques	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - verre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Bati fenêtre - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
remise	Sol - Plancher béton et Dalles plastiques	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - verre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
salle à manger	Sol - Plancher béton et Dalles plastiques	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - verre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 3 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 4 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 3 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 4 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volet - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Porte 3 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 3 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
couloir 1	Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - E - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 3 - F - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 4 - F - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 5 - H - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 6 - I - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - E - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 3 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 4 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 5 - H - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 6 - I - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
chaufferie	Sol - Plancher béton et Chape brute	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et brut	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Wc 1	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
placard	Sol - Plancher béton et Chape brute	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Cuisine	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - D - Aluminium et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Garage	Bati fenêtre - D - Aluminium et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - Plancher béton et Chape brute	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - parpaings et bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Poutres bois et Fibre ciment	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
atelier	Bati porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - Plancher béton et Chape brute	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - parpaings et bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Poutres bois et Fibre ciment	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Wc 2	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Carrelage et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Entrée 2	Sol - Plancher béton et moquette	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Séjour 1	Sol - Plancher bois et moquette	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Bati fenêtre 1 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
1er étage Maison principale			
palier 1	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D, E, F - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 3 - E - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 3 - E - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 1	Sol - Plancher bois et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Fenêtre 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 2	Sol - Plancher bois et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 3 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 3 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
dressing 1	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Chambre 3	Sol - Plancher bois et moquette	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
dressing 2	Sol - Plancher bois et moquette	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Salle de bain 1	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 1 - A - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 2 - B - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 3 - C - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 4 - D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 5 - A - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 6 - B - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 7 - C - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 8 - D - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Salle d'eau 1	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
palier 2	Sol - Plancher bois et moquette	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Dégagement 1	Sol - Plancher bois et moquette	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Bati porte 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 4	Sol - Plancher bois et Parquet flottant	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Salle de bain 2	Sol - Plancher bois et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 1 - A - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 2 - B - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 3 - C - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 4 - D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 5 - A - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 6 - B - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 7 - C - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Mur 8 - D - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
dressing 3	Sol - Plancher bois et moquette	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Dégagement 2	Sol - Plancher bois et moquette	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
chambre 5	Sol - Plancher bois et moquette	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
balcon	Sol - Plancher béton et Chape brute	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
salle de bain 3	Sol - Plancher bois et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 1 - A - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 2 - B - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 3 - C - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 4 - D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 5 - A - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 6 - B - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 7 - C - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 8 - D - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
2ème étage Maison principale			
palier 3	Sol - Plancher béton et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D, E, F - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 3 - E - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 3 - E - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
couloir 2	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D, E, F, G, H - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 3 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 3 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 4 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 5 - E - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 6 - G - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 7 - G - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Porte 8 - G - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Bati porte 4 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 5 - E - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 6 - G - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 7 - G - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 8 - G - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Wc 3	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Carrelage et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
salle d'eau 2	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 1 - A - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 2 - B - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 3 - C - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 4 - D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 5 - E - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 6 - F - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Carrelage et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 7 - B - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Mur 8 - C - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 6	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Séjour 2	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Cuisine 2	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 1 - A - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 2 - B - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 3 - C - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Mur 4 - D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 5 - C - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 6 - D - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 7	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Faux plafond collé	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 8	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 9	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D, E, F - pierre de taille et Tapiserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Salle de bain 4	Sol - Plancher bois et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 10	Sol - Plancher bois et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D, E, F - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 11	Sol - Plancher bois et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
3ème étage Maison principale			
Pièce	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Grenier 1	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - pierre de taille et brut	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Poutres bois et Ardoises	Absence d'indices d'infestation de termites	
Grenier 2	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - pierre de taille et brut	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Poutres bois et Ardoises	Absence d'indices d'infestation de termites	
4ème étage Maison principale			
Combles	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - pierre de taille et brut	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Poutres bois et Ardoises	Absence d'indices d'infestation de termites	
Sous-Sol Maison principale			
Cave	Sol - Plancher béton et Chape brute	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - pierre de taille et Enduit	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Rez de chaussée Bâtiment reception			
salle de reception	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 1 - A - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 2 - B - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 3 - C - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 4 - D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - C - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 3 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 4 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 5 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 6 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 3 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 4 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 5 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 6 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 5 - A - pierre de taille et lambris Bois	Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains: altérations dans le bois identifiés sur la photo : PhTer001	
	Mur 6 - B - pierre de taille et lambris Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 7 - C - pierre de taille et lambris Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Mur 8 - D - pierre de taille et lambris Bois	Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains: altérations dans le bois identifiés sur la photo : PhTer002	
Cuisine	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 1 - B - parpaings et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 2 - C - parpaings et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 3 - D - parpaings et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 3 - D - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 3 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 4 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 5 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 6 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Bati fenêtre 3 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Bati fenêtre 4 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 5 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 6 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 4 - B - parpaings et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
réserve	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - parpaings et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
salle d'eau	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - B, C, D - parpaings et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Carrelage et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
lavabo	Sol - Plancher béton et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - parpaings et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - E - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - F - parpaings et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Carrelage et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
dortoir	Sol - Plancher béton et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
1er étage Bâtiment reception			
Grenier	Sol - Plancher bois et parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - pierre de taille et brut	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Poutres bois et Ardoises	Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains: altérations dans le bois, galeries-tunnels, bois d'apparence feuilleté identifiés sur la photo : PhTer003	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Fenêtre - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
annexe Bâtiment reception			
appentis	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Brique et bois	Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains: altérations dans le bois, dégradation du bois identifiés sur la photo : PhTer004	
	Plafond - Bois et brut	Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains: altérations dans le bois, termites souterrains vivants identifiés sur la photo : PhTer005	
cabanon	Sol - Plancher béton et Chape brute	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - Brique et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Bois et brut	Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains: altérations dans le bois, bois d'apparence feuilleté identifiés sur la photo : PhTer006	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Rez de chaussée Bâtiment colonie			
Entrée	Sol - Plancher béton et Revêtement souple (lino) et carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D, E, F - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 3 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 4 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 5 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 6 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 7 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 8 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 9 - E - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 10 - E - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 11 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 12 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 13 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 14 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 15 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 16 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 17 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 18 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 3 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 4 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 5 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 6 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 7 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 8 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Bati porte 9 - E - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 10 - E - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 11 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 12 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 13 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 14 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 15 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 16 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 17 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 18 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 1	Sol - Plancher béton et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 2	Sol - Plancher béton et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 3	Sol - Plancher béton et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
Chambre 4	Sol - Plancher béton et Chape brute	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
salle 1	Sol - Plancher béton et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - C - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 3 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 3 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
salle d'eau 1	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 1 - A - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 2 - B - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 3 - C - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 4 - D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Faux plafond collé	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 5 - A - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 6 - B - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 7 - C - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 8 - D - pierre de taille et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
remise	Sol - Plancher béton et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
lavabo 1	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
lavabo 2	Sol - Plancher béton et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 5	Sol - Plancher béton et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 6	Sol - Plancher béton et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 7	Sol - Plancher béton et Revêtement souple (lino)	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
1er étage Bâtiment colonie			
couloir	Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D, E, F - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 3 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 4 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 5 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 6 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 7 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 8 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 9 - E - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Porte 10 - E - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 11 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 12 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 13 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 14 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 15 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 16 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 17 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 18 - F - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 3 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 4 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 5 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 6 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 7 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 8 - B - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 9 - E - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 10 - E - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 11 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 12 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 13 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 14 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 15 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 16 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Bati porte 17 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 18 - F - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 8	Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Chambre 9	Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites
Mur - A, B, C, D - pierre de taille et bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Plafond - Plâtre et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Plinthes - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Porte 1 - A - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Porte 2 - A - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Bati porte 1 - A - Métal et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Bati porte 2 - A - Métal et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 10		Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 11	Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
salle 2	Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Fenêtre 1 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 3 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 3 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
salle d'eau 2	Sol - Plancher béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 1 - A - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 2 - B - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 3 - C - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 4 - D - pierre de taille et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Faux plafond collé	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 5 - A - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 6 - B - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur 7 - C - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Mur 8 - D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
Dégagement	Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
lavabo 3	Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
lavabo 4	Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 12	Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 13	Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 1 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte 2 - A - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Chambre 14	Sol - Plancher béton et Chape peinte	Absence d'indices d'infestation de termites
Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Plafond - Plâtre et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Porte 1 - A - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Porte 2 - A - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Bati porte 1 - A - Métal et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Bati porte 2 - A - Métal et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Bati fenêtre 1 - C - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
Bati fenêtre 2 - C - Bois et Peinture		Absence d'indices d'infestation de termites	
2ème étage Bâtiment colonie			
Grenier	Sol - Plancher bois et Isolant	Absence d'indices d'infestation de termites	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Mur - pierre de taille et brut	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Poutres bois et Ardoises	Absence d'indices d'infestation de termites	
Annexe Bâtiment colonie			
cabanon	Sol - Plancher béton et Chape brute	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - pierre de taille et brisue et Enduit	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Brique et brut	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
appentis	Sol - Plancher béton et Chape brute	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - parpaings et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Poutres bois et Bac acier	Absence d'indices d'infestation de termites	
annexe			
grange	Sol - Plancher béton et tomettes	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Poutres bois et brut	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 3 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre 4 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 3 - B - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Bati fenêtre 4 - D - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Extérieur			



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Jardin	Sol - terre et bois en dépôt	Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains: altérations dans le bois, termites souterrains vivants, galeries-tunnels, bois d'apparence feuilleté, dégradation du bois identifiés sur la photo : PhTer007	

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

E - Catégories de termites en cause

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (*Reticulitermes flavipes*, *reticulitermes lucifugus*, *reticulitermes banyulensis*, *reticulitermes grassei* et *reticulitermes urbis*) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (*Coptotermes* et *heterotermes*),

- **Les termites de bois sec**, regroupant les *kalotermes flavicolis* présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les *Cryptotermes* présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- **Les termites arboricole**, appartiennent au genre *Nasutitermes* présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

Rappels réglementaires :

L 133-5 du CCH : Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

Article L 112-17 du CCH : Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

F - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification

Sous-Sol Bâtiment reception - vide sanitaire (Absence de trappe de visite),

Sous-Sol Bâtiment colonie - vide sanitaire (Absence de trappe de visite)

G - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Sous-Sol Bâtiment reception - vide sanitaire	Toutes	Absence de trappe de visite
Sous-Sol Bâtiment colonie - vide sanitaire	Toutes	Absence de trappe de visite
1er étage Maison principale - Chambre 1, 1er étage Maison principale - Chambre 2, 1er étage Maison principale - Chambre 3, 1er étage Maison principale - dressing 2, 1er étage Maison principale - palier 2, 1er étage Maison principale - Dégagement 1, 1er étage Maison principale - Chambre 4, 1er étage Maison principale - dressing 3, 1er étage Maison principale - Dégagement 2, 1er étage Maison principale - chambre 5	plancher bois	Impossibilité d'investigation approfondie non destructive, recouvert par moquette ou revêtement souple



Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Rez de chaussée Bâtiment colonie - Entrée, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 2, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 3, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 4, Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - salle d'eau 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - remise, Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 1, Rez de chaussée Bâtiment colonie - lavabo 2, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 5, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 6, Rez de chaussée Bâtiment colonie - Chambre 7, 1er étage Bâtiment colonie - couloir, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 8, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 9, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 10, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 11, 1er étage Bâtiment colonie - salle 2, 1er étage Bâtiment colonie - salle d'eau 2, 1er étage Bâtiment colonie - Dégagement, 1er étage Bâtiment colonie - lavabo 3, 1er étage Bâtiment colonie - lavabo 4, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 12, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 13, 1er étage Bâtiment colonie - Chambre 14	Murs	Impossibilité d'investigation approfondie non destructive, doublage bois



<p>Rez de chaussée Maison principale - Entrée 1, Rez de chaussée Maison principale - bureau, Rez de chaussée Maison principale - remise, Rez de chaussée Maison principale - salle à manger, Rez de chaussée Maison principale - couloir 1, Rez de chaussée Maison principale - chaufferie, Rez de chaussée Maison principale - Wc 1, Rez de chaussée Maison principale - placard, Rez de chaussée Maison principale - Cuisine, Rez de chaussée Maison principale - Garage, Rez de chaussée Maison principale - atelier, Rez de chaussée Maison principale - Wc 2, Rez de chaussée Maison principale - Entrée 2, Rez de chaussée Maison principale - Séjour 1, 1er étage Maison principale - palier 1, 1er étage Maison principale - Chambre 1, 1er étage Maison principale - Chambre 2, 1er étage Maison principale - dressing 1, 1er étage Maison principale - Chambre 3, 1er étage Maison principale - dressing 2, 1er étage Maison principale - Salle de bain 1, 1er étage Maison principale - Salle d'eau, 1er étage Maison principale - palier 2, 1er étage Maison principale - Dégagement 1, 1er étage Maison principale - Chambre 4, 1er étage Maison principale - Salle de bain 2, 1er étage Maison principale - dressing 3, 1er étage Maison principale - Dégagement 2, 1er étage Maison principale - chambre 5, 1er étage Maison principale - balcon, 1er étage Maison principale - salle de bain 3, 2ème étage Maison principale - palier 3, 2ème étage Maison principale - couloir 2, 2ème étage Maison principale - Wc 3, 2ème étage Maison principale - salle d'eau, 2ème étage Maison principale - Chambre 6, 2ème étage Maison principale - Séjour 2, 2ème étage Maison principale - Cuisine 2, 2ème étage Maison principale - Chambre 7, 2ème étage Maison principale - Chambre 8, 2ème étage Maison principale - Chambre 9, 2ème étage</p>	<p>Plafond et solivage bois</p>	<p>Impossibilité d'investigation approfondie non destructive, recouvert de plâtre</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Maison principale - Salle de bain 4, 2ème étage Maison principale - Chambre 10, 2ème étage Maison principale - Chambre 11, 3ème étage Maison principale - Pièce, Sous-Sol Maison principale - Cave, Rez de chaussée Bâtiment reception - salle de reception		

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

H - Constatations diverses

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Général	-	<p>Les zones situées derrière les doublages des murs et plafonds n'ont pas été visitées par défaut d'accès</p> <p>Présence d'indices d'infestation d'autres agents de dégradation biologique</p> <p>Lors de la visite, il a été constaté des dégradations sur la fenêtre du dressing 1 à cause des infiltrations d'eau</p> <p>Lors de la visite, il a été constaté des dégradations sur le plafond de la chambre 10 à cause d'infiltrations d'eau, faire vérifier par un homme de l'art</p> <p>Lors de la visite, il a été constaté des dégradations sur le plafond de la chambre 11 à cause d'infiltrations d'eau, faire vérifier par un homme de l'art</p> <p>Lors de la visite, il a été constaté des dégradations sur le plafond de la pièce à cause d'infiltrations d'eau, faire vérifier par un homme de l'art</p> <p>Lors de la visite, il a été constaté des déformations géométriques sur le plancher bois sous le revêtement souple de la chambre 10, faire vérifier par un homme de l'art</p> <p>Lors de la visite, il a été constaté un risque d'effondrement de l'appentis, faire vérifier par un homme de l'art</p> <p>Lors de la visite, il a été constaté un risque d'effondrement de la grange, faire vérifier par un homme de l'art</p> <p>Sur l'ensemble des bâtiments, il a été constaté de nombreux dégâts liés à des infiltrations d'eau, par manque de fenêtre ou dégradations des couvertures. Il est recommandé de mettre hors d'eau la totalité des bâtiments pour éviter une propagations des problèmes déjà présent. Il est aussi recommandé le passage d'un homme de l'art pour vérifier les toitures des bâtiments réception et colonnie.</p>

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Note 1: Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

I - Moyens d'investigation utilisés

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L.133-5, L.133-6, L 271-4 à 6, R133-7 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

Examen visuel des parties visibles et accessibles.

Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.

Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.

Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.

À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Monsieur SABIN

Commentaires (Écart par rapport à la norme, ...) :

Néant

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



J - VISA et mentions

Mention 1 :

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Mention 2 :

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Nota 2 :

Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 3 :

Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

Nota 4 :

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert Centre Alphasys - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)**

Visite effectuée le 24/04/2023.

Rapport valable jusqu'au 23/10/2023

Fait à **IBOS**, le **24/04/2023**

Par : COUSTEAU Thomas



N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

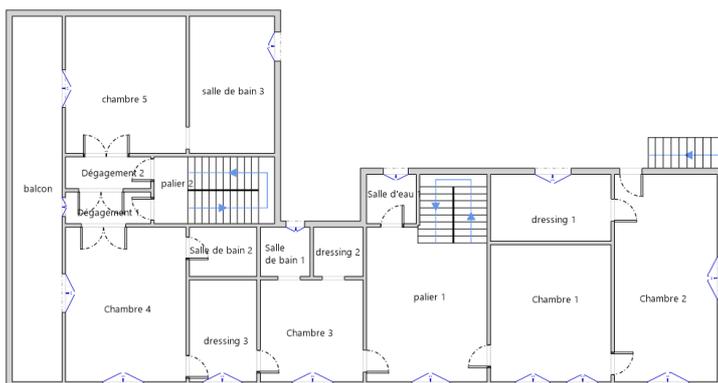
Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Annexe - Plans - croquis



Rez-de-chaussée Maison principale



1er Etage Maison principale

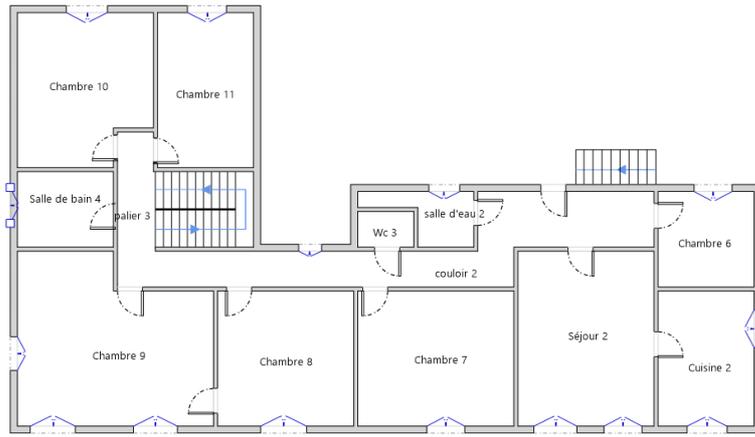
N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

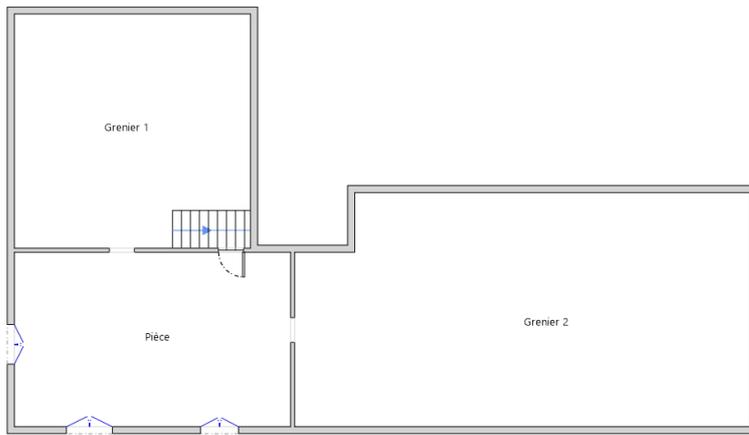
www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



2ème Etage Maison principale



3ème Etage Maison principale

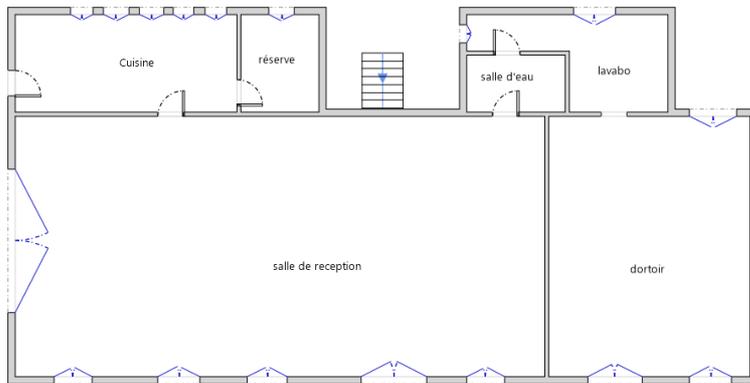
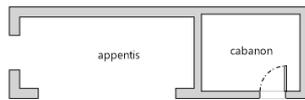
N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

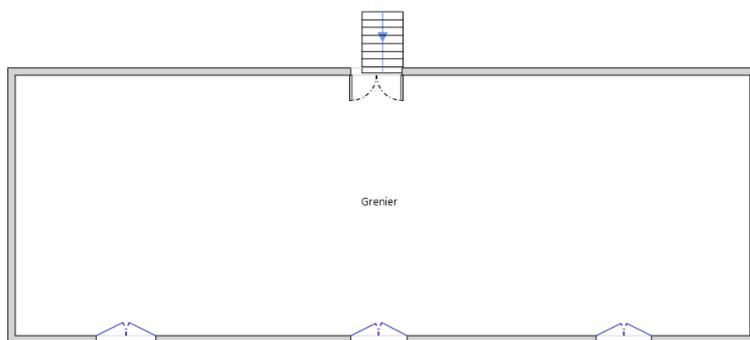
www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Rez-de-chaussée Bâtiment réception



1er Etage Bâtiment réception

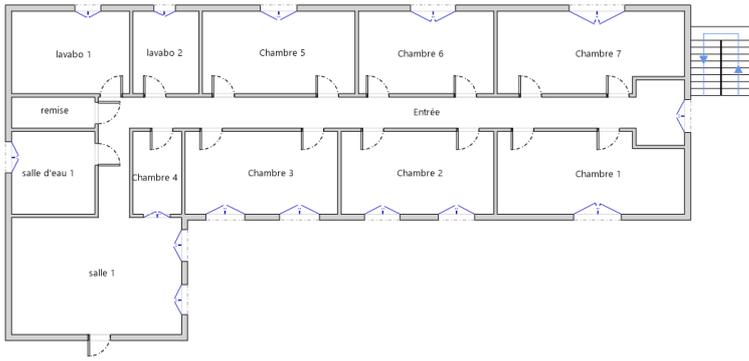
N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

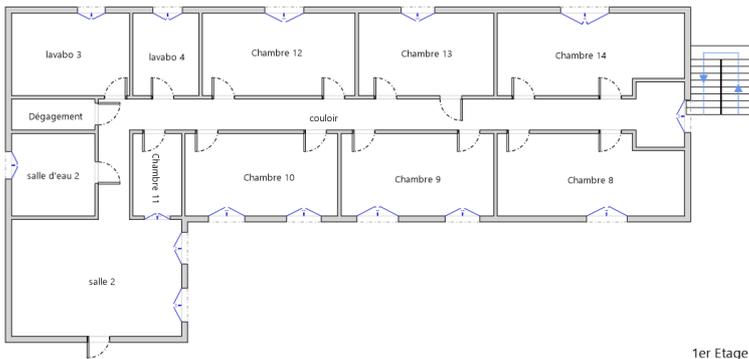
www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

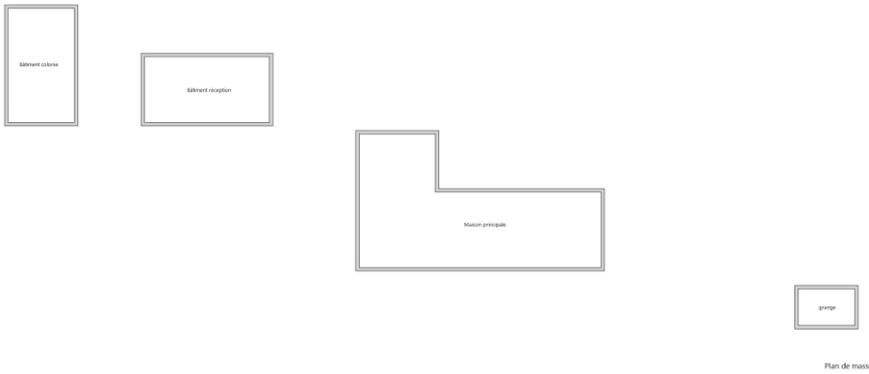
Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Rez-de-chaussée Bâtiment colonie



1er Etage Bâtiment colonie



Plan de masse

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Annexe - Photos

	<p>déformations géométriques sur le plancher bois sous le revêtement souple de la chambre 10 Localisation sur croquis : 2ème étage Maison principale - Chambre 10</p>
	<p>dégradations sur la fenêtre du dressing 1 à cause des infiltrations d'eau Localisation sur croquis : 1er étage Maison principale - dressing 1</p>
	<p>dégradations sur le plafond de la chambre 10 Localisation sur croquis : 2ème étage Maison principale - Chambre 10</p>
	<p>dégradations sur le plafond de la chambre 11 Localisation sur croquis : 2ème étage Maison principale - Chambre 11</p>
	<p>dégradations sur le plafond de la pièce Localisation sur croquis : 3ème étage Maison principale - Pièce</p>





Exemple d'absence de vitrage



Exemple de dégâts liés aux infiltrations



Risque d'effondrement de l'appentis
Localisation sur croquis : annexe Bâtiment reception - appentis



Photo n° PhTer001
Localisation : Rez de chaussée Bâtiment reception - salle de reception
Ouvrage : Mur 5 - A - pierre de taille et lambris Bois
Parasite : Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains
Indices : altérations dans le bois



Photo n° PhTer002
Localisation : Rez de chaussée Bâtiment reception - salle de reception
Ouvrage : Mur 8 - D - pierre de taille et lambris Bois
Parasite : Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains
Indices : altérations dans le bois



Photo n° PhTer003
Localisation : 1er étage Bâtiment reception - Grenier
Ouvrage : Plafond - Poutres bois et Ardoises
Parasite : Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains
Indices : altérations dans le bois, galeries-tunnels, bois d'apparence feuilleté

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Photo n° PhTer004
 Localisation : annexe Bâtiment reception - appentis
 Ouvrage : Mur - Brique et bois
 Parasite : Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains
 Indices : altérations dans le bois, dégradation du bois



Photo n° PhTer005
 Localisation : annexe Bâtiment reception - appentis
 Ouvrage : Plafond - Bois et brut
 Parasite : Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains
 Indices : altérations dans le bois, termites souterrains vivants



Photo n° PhTer006
 Localisation : annexe Bâtiment reception - cabanon
 Ouvrage : Plafond - Bois et brut
 Parasite : Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains
 Indices : altérations dans le bois, bois d'apparence feuilleté



Photo n° PhTer007
 Localisation : Extérieur - Jardin
 Ouvrage : Sol - terre et bois en dépôt
 Parasite : Présence d'indices d'infestation de termites, Termites souterrains
 Indices : altérations dans le bois, termites souterrains vivants, galeries-tunnels, bois d'apparence feuilleté, dégradation du bois



Photo n° risque d'effondrement de la grange
 Localisation sur croquis : annexe - grange

Annexe - Assurance / Attestation sur l'honneur

Votre Assurance
 ▶ RC PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

COURTIER

CONDORCET

2 RUE GRIGNAN
 13001 MARSEILLE

Tél : 09 72 36 90 00

Email :

CONTACT@CABINETCONDORCET.COM

Portefeuille : 0201222984

MAISON DU DIAG BIGORRE
 RUE D ISABY
 65420 IBOS FR

Vos références :

Contrat n° 10883630104

Client n° 0735134020

AXA France IARD, atteste que :

**MAISON DU DIAG BIGORRE
 RUE D ISABY
 65420 IBOS FR**

est garanti au titre d'un contrat d'assurance N° 10883630104.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Diagnostics techniques immobiliers :

- Contrôle périodique amiante,
- Diagnostic amiante avant travaux/démolition,
- Diagnostic amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante Partie Privative,
- Exposition au plomb (CREP),
- Recherche de plomb avant travaux,
- Diagnostic risque d'exposition au plomb dans les peintures,
- Plomb dans l'eau,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic monoxyde de carbone,
- Diagnostic Termites,
- Etat parasitaire,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Etat de l'installation intérieure d'électricité,
- Risques naturels et technologiques,
- Loi Carrez,
- Loi Boutin,
- Etats des lieux,
- Diagnostic technique SRU,
- Diagnostic sécurité piscine,
- Diagnostic accessibilité handicapés : constat visuel de la conformité ou de la non-conformité, sans conseil ni préconisation,
- Contrôle des installations d'assainissements non collectif.

1D06502020201010

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
 Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S Nanterre
 Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
 Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/3

N° Vert
 GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

A l'exclusion de :

- Toute activité d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante ;
- Toutes missions d'études, conseil et/ou préconisation technique, maîtrise d'œuvre, même partielle, portant sur les ouvrages relevant des articles 1792 à 1792-6 du Code Civil ;
- Des missions de contrôle technique visées par le Code de la Construction et de l'Habitation
- Toutes activités relevant de l'exercice d'une profession réglementée autre que celle de diagnostiqueur immobilier telle que le conseil juridique ou la gestion immobilière.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	9 000 000 € par année d'assurance
Dont : Dommages corporels	9 000 000 € par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)(article 3.1 des conditions générales)	750 000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	500 000 € par année d'assurance dont 300 000 € par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	150 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par sinistre

C.G. : Conditions Générales du contrat.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/3

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/10/2022** au **01/10/2023** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 10 octobre 2022
Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3/3

 N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €





Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 0663 Version 012

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur COUSTEAU Thomas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 17/12/2022 - Date d'expiration : 16/12/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 17/12/2022 - Date d'expiration : 16/12/2029
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 27/11/2018 - Date d'expiration : 26/11/2023
Energie avec mention	Energie avec mention Date d'effet : 28/11/2022 - Date d'expiration : 27/11/2029
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 28/11/2022 - Date d'expiration : 27/11/2029
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 23/07/2022 - Date d'expiration : 22/07/2029
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 23/07/2022 - Date d'expiration : 22/07/2029
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 28/07/2022 - Date d'expiration : 27/07/2029

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 27/12/2022.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des conseils de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'inondation par le plomb des peintures ou des cordons après travaux en présence de plomb et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic, amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification - Du Arrêté du 7 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification Du Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
NF-A-4522
PORTÉE
CERTIFICATION DISPONIBLE SUR
DE PERSONNES WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev18

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



État de l'Installation Intérieure d'Électricité

Numéro de dossier : 2303/ROVERS/3399
 Norme méthodologique employée : AFNOR FD C 16-600 - Juin 2015
 Date du repérage : 24/04/2023
 Heure d'arrivée : 09 h 00
 Temps passé sur site : 04 h 45

La présente mission consiste, suivant l'arrêté du 10 aout 2015 et du 4 avril 2011, à établir un état de l'installation électrique, en vue d'évaluer les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes. (Application des articles L. 134-7, R134-10 et R134-11 du code de la construction et de l'habitation). En aucun cas, il ne s'agit d'un contrôle de conformité de l'installation vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

A - Désignation du ou des immeubles bâtis

Localisation du ou des bâtiments bâtis :

Département : **Pyrénées-Atlantiques**

Adresse : **DOMAINE DE LIEST**

26 RUE RAUSKI

Commune : **64110 JURANCON**

Référence cadastrale : **Section cadastrale AZ, Parcelle(s) n° 31, AM 1, AP 178, AZ 27, AZ 28, AZ 29, AZ 32, AZ 33, AZ 34, AZ 35, AZ 36, AZ 40, AZ 41, AZ 148, AZ 150, AZ 152, AZ 153**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Périmètre de repérage :

Type d'immeuble : **Maison individuelle**

Année de construction du bien :

Année de l'installation :

Distributeur d'électricité : **Engie**

B - Identification du donneur d'ordre

Identité du donneur d'ordre :

Nom et prénom : **Indivision ROVERS**

Adresse : -

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Autre**

Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle :

Nom et prénom : **Indivision ROVERS**

Adresse : -

C - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **COUSTEAU Thomas**


0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Nom de l'entreprise : **Maison du Diag Bigorre**
 Adresse : **4 RUE D'ISABY - 65420 IBOS**
 Numéro SIRET : **90217784900012**
 Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
 Numéro de police et date de validité : **10883630104 - 01/10/2023**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert** le **27/11/2018** jusqu'au **26/11/2023**. (Certification de compétence **CPDI0663**)

D - Limites du domaine d'application du diagnostic

Le diagnostic porte uniquement sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure, ni les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc., lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur de diagnostic ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans déplacement de meubles ni démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.

E - Synthèses de l'état de l'installation intérieure d'électricité

E.1. Anomalies et/ou constatations diverses relevées

<input type="checkbox"/>	L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie et ne fait pas l'objet de constatations diverses.
<input type="checkbox"/>	L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie , mais fait l'objet de constatations diverses .
<input checked="" type="checkbox"/>	L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies . Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt). L'installation ne fait pas l'objet de constatations diverses.
<input type="checkbox"/>	L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies . Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt). L'installation fait également l'objet de constatations diverses .
<input type="checkbox"/>	L'installation intérieure d'électricité n'était pas alimentée lors du diagnostic. Les vérifications de fonctionnement du ou des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel n'ont pu être effectuées.

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

E.2. Les domaines faisant l'objet d'anomalies sont :

<input checked="" type="checkbox"/>	1. L'appareil général de commande et de protection et de son accessibilité.
<input checked="" type="checkbox"/>	2. La protection différentielle à l'origine de l'installation électrique et sa sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre.
<input checked="" type="checkbox"/>	3. La prise de terre et l'installation de mise à la terre.
<input checked="" type="checkbox"/>	4. La protection contre les surintensités adaptée à la section des conducteurs, sur chaque circuit.
<input checked="" type="checkbox"/>	5. La liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche.
<input type="checkbox"/>	6. Les règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche.
<input checked="" type="checkbox"/>	7. Des matériels électriques présentant des risques de contacts directs.
<input checked="" type="checkbox"/>	8.1 Des matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.
<input checked="" type="checkbox"/>	8.2 Des conducteurs non protégés mécaniquement.
<input type="checkbox"/>	9. Des appareils d'utilisation situés dans les parties communes et alimentés depuis la partie privative ou des appareils d'utilisation situés dans la partie privative et alimentés depuis les parties communes.
<input type="checkbox"/>	10. La piscine privée ou le bassin de fontaine.

E.3. Les constatations diverses concernent :

<input type="checkbox"/>	Installations, parties d'installations ou spécificités non couvertes par le présent diagnostic.
<input type="checkbox"/>	Points de contrôle n'ayant pu être vérifiés.
<input type="checkbox"/>	Constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement.

F - Anomalies identifiées

N° Article (1)	Libellé des anomalies	N° Article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre	Photos
B1.3 b	Le dispositif assurant la coupure d'urgence n'est pas situé à l'intérieur du logement ou dans un emplacement accessible directement depuis le logement.			
B2.3.1 h	Au moins un dispositif de protection différentielle ne fonctionne pas pour son seuil de déclenchement.			



N° Article (1)	Libellé des anomalies	N° Article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre	Photos
B3.3.1 d	La valeur de la résistance de la prise de terre n'est pas adaptée au courant différentiel résiduel (sensibilité) du ou des dispositifs différentiels protégeant l'ensemble de l'installation électrique.			
B3.3.4 a	La connexion à la liaison équipotentielle principale d'au moins une canalisation métallique de gaz, d'eau, de chauffage central de conditionnement d'air, ou d'un élément conducteur de la structure porteuse du bâtiment n'est pas assurée (résistance de continuité > 2 ohms).			
B3.3.6 a1	Au moins un socle de prise de courant ne comporte pas de broche de terre.			
B3.3.6 a2	Au moins un socle de prise de courant comporte une broche de terre non reliée à la terre.			
B3.3.6 a3	Au moins un circuit (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.			
B3.3.7 a	Au moins un conduit métallique en montage apparent ou encastré, comportant des conducteurs, n'est pas relié à la terre.			



N° Article (1)	Libellé des anomalies	N° Article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre	Photos
B3.3.9 b	Au moins une boîte de connexion métalliques en montage apparent ou encastré n'est pas reliée à la terre.			
B4.3 a1	Au moins un circuit n'est pas protégé, à son origine, contre les surcharges et les courts-circuits.			
B4.3 c	Plusieurs circuits disposent d'un conducteur neutre commun dont les conducteurs ne sont pas correctement protégés contre les surintensités.			
B5.3 a	Locaux contenant une baignoire ou une douche : la continuité électrique de la liaison équipotentielle supplémentaire, reliant les éléments conducteurs et les masses des matériels électriques, n'est pas satisfaisante (résistance supérieure à 2 ohms).			
B7.3 a	L'Enveloppe d'au moins un matériel est manquante ou détériorée. Remarques : Présence de matériel électrique en place dont l'enveloppe présente des détériorations ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des détériorations			
B8.3 a	L'installation comporte au moins un matériel électrique vétuste. Remarques : Présence de matériel électrique vétuste (douilles, interrupteurs, socles de prise...); Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels électriques vétustes			



N° Article (1)	Libellé des anomalies	N° Article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre	Photos
B8.3 e	Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte ou une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente. Remarques : Présence de conducteurs électriques non protégés mécaniquement ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer des protections mécanique sur les conducteurs non protégés			

(1) Référence des anomalies selon la norme ou la spécification technique utilisée.

(2) Référence des mesures compensatoires selon la norme ou la spécification technique utilisée.

(3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le numéro d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée.

(*) Avertissement : la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

G.1 - Informations complémentaires

Article (1)	Libellé des informations
B11 a3	Il n'y a aucun dispositif différentiel à haute sensibilité inf. ou égal à 30 mA.
B11 b2	Au moins un socle de prise de courant n'est pas de type à obturateur.
B11 c2	Au moins un socle de prise de courant ne possède pas un puits de 15 mm.

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme ou la spécification technique utilisée.

G.2 - Constatations diverses

G1. – Installations ou parties d'installation non couvertes

Néant

G2. – Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés

N° Article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon norme FD C 16-600 – Annexe C	Motifs
Néant	-	

(1) Référence des constatations diverses selon la norme ou la spécification technique utilisée.

G3. - Constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement

Néant

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



H - Identification des parties du bien (pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification

Sous-Sol Bâtiment reception - vide sanitaire (Absence de trappe de visite),

Sous-Sol Bâtiment colonie - vide sanitaire (Absence de trappe de visite)

*Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert - Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)***

Dates de visite et d'établissement de l'état :

Visite effectuée le : **24/04/2023**

État rédigé à **IBOS**, le **24/04/2023**

Par : COUSTEAU Thomas



Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



I - Objectif des dispositions et description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées

Correspondance avec le domaine d'anomalies (1)	Objectif des dispositions et description des risques encourus
B.1	<p>Appareil général de commande et de protection : Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.</p> <p>Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
B.2	<p>Protection différentielle à l'origine de l'installation : Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique.</p> <p>Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
B.3	<p>Prise de terre et installation de mise à la terre : Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.</p> <p>L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
B.4	<p>Protection contre les surintensités : Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits.</p> <p>L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
B.5	<p>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.</p> <p>Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
B.6	<p>Règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
B.7	<p>Matériels électriques présentant des risques de contact direct : Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
B.8	<p>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage : Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage que l'on veut en faire, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
B.9	<p>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives : Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
B.10	<p>Piscine privée ou bassin de fontaine : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>



J - Informations complémentaires

Correspondance avec le groupe d'informations (1)	Objectif des dispositions et description des risques encourus
B.11	<p>Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant l'ensemble de l'installation électrique : L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
	<p>Socles de prise de courant de type à obturateurs : Socles de prise de courant de type à obturateurs : l'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.</p>
	<p>Socles de prise de courant de type à puits : La présence d'un puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiche mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.</p>

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme ou spécification technique utilisée.

Recommandations

Néant

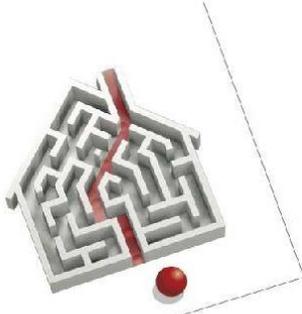
Règles élémentaires de sécurité et d'usage à respecter (liste non exhaustive)

L'électricité constitue un danger invisible, inodore et silencieux et c'est pourquoi il faut être vigilant quant aux risques qu'elle occasionne (incendie, électrisation, électrocution). Restez toujours attentif à votre installation électrique, vérifiez qu'elle soit et reste en bon état.

Pour limiter les risques, il existe des moyens de prévention simples :

- Ne jamais manipuler une prise ou un fil électrique avec des mains humides
- Ne jamais tirer sur un fil électrique pour le débrancher
- Débrancher un appareil électrique avant de le nettoyer
- Ne jamais toucher les fiches métalliques d'une prise de courant
- Ne jamais manipuler un objet électrique sur un sol humide ou mouillé





Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI 0663 Version 012

Je soussignée, **Juliette JANNOT**, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur COUSTEAU Thomas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 17/12/2022 - Date d'expiration : 16/12/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 17/12/2022 - Date d'expiration : 16/12/2029
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 27/11/2018 - Date d'expiration : 26/11/2023
Energie avec mention	Energie avec mention Date d'effet : 28/11/2022 - Date d'expiration : 27/11/2029
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 28/11/2022 - Date d'expiration : 27/11/2029
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 23/07/2022 - Date d'expiration : 22/07/2029
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 23/07/2022 - Date d'expiration : 22/07/2029
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 28/07/2022 - Date d'expiration : 27/07/2029

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 27/12/2022.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics de risque d'inhalation par le plomb des peintures ou des cordons après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis, et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amianté dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'installation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 9 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification - Ou Arrêté du 7 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification Ou Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° 4-0322
PORTÉE
CERTIFICATION
DE PERSONNES
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev18

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

**Votre Assurance**▶ RC PRESTATAIRES**Assurance et Banque****ATTESTATION****MAISON DU DIAG BIGORRE
RUE D ISABY
65420 IBOS FR****COURTIER****CONDORCET**2 RUE GRIGNAN
13001 MARSEILLE**Tél : 09 72 36 90 00**

Email :

CONTACT@CABINETCONDORCET.COM

Portefeuille : 0201222984

Vos références :**Contrat n° 10883630104**

Client n° 0735134020

AXA France IARD, atteste que :

**MAISON DU DIAG BIGORRE
RUE D ISABY
65420 IBOS FR**est garanti au titre d'un contrat d'assurance **N° 10883630104**.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Diagnostics techniques immobiliers :

- Contrôle périodique amiante,
- Diagnostic amiante avant travaux/démolition,
- Diagnostic amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante Partie Privative,
- Exposition au plomb (CREP),
- Recherche de plomb avant travaux,
- Diagnostic risque d'exposition au plomb dans les peintures,
- Plomb dans l'eau,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic monoxyde de carbone,
- Diagnostic Termites,
- Etat parasitaire,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Etat de l'installation intérieure d'électricité,
- Risques naturels et technologiques,
- Loi Carrez,
- Loi Boutin,
- Etats des lieux,
- Diagnostic technique SRU,
- Diagnostic sécurité piscine,
- Diagnostic accessibilité handicapés : constat visuel de la conformité ou de la non-conformité, sans conseil ni préconisation,
- Contrôle des installations d'assainissements non collectif.

1D052620221010

AXA France IARD SASociété anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/3

**N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311**Courriel : contact@maisondudiag.frwww.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €





A l'exclusion de :

- Toute activité d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante ;
- Toutes missions d'études, conseil et/ou préconisation technique, maîtrise d'œuvre, même partielle, portant sur les ouvrages relevant des articles 1792 à 1792-6 du Code Civil ;
- Des missions de contrôle technique visées par le Code de la Construction et de l'Habitation
- Toutes activités relevant de l'exercice d'une profession réglementée autre que celle de diagnostiqueur immobilier telle que le conseil juridique ou la gestion immobilière.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	9 000 000 € par année d'assurance
<u>Dont :</u> Dommages corporels	9 000 000 € par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)(article 3.1 des conditions générales)	750 000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	500 000 € par année d'assurance dont 300 000 € par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	150 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par sinistre

C.G. : Conditions Générales du contrat.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/3

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €





La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/10/2022** au **01/10/2023** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 10 octobre 2022
Pour la société :

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3/3

 N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

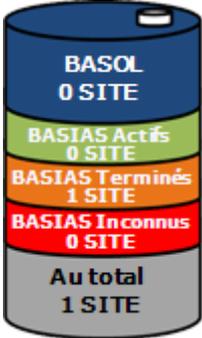
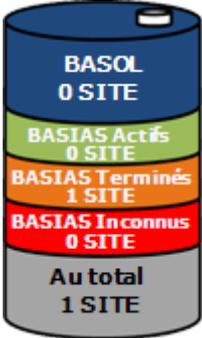
Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



État des risques de Pollution des Sols (ERPS)

	Réalisé sur commande* par	Media Immo
	Pour le compte de	MAISON DU DIAG BIGORRE
	Numéro de dossier	2303/ROVERS/3399
	Date de réalisation	24/04/2023
	Localisation du bien	DOMAINE DE LIEST 26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON
	Section cadastrale	AZ 31, AM 1, AP 178, AZ 27, AZ 28, AZ 29, AZ 32, AZ 33, AZ 34, AZ 35, AZ 36, AZ 40, AZ 41, AZ 148, AZ 150, AZ 152, AZ 153
	Données GPS	Latitude 43.269368 - Longitude -0.392623
	Désignation du vendeur	Indivision ROVERS
	Désignation de l'acquéreur	

Synthèse ERPS

Dans un rayon de 200m autour du bien	Dans un rayon entre 200m et 500m du bien	Conclusion
		<p>A ce jour et selon les informations transmises par le BRGM et le MEDDE, il s'avère qu'à moins de 500m du bien :</p> <p>Aucun site pollué (ou potentiellement pollué) n'est répertorié par BASOL.</p> <p>2 sites industriels ou activités de service sont répertoriés par BASIAS.</p> <p>2 sites sont répertoriés au total.</p> <p>MEDIA IMMO 124, rue Louis Baudoin 91100 CORBEIL ESSONNES Tél. 01 60 90 80 85 SIRET 750 675 613 RCS EVRY</p> <p>Fait le 24/04/2023</p>

* Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ERPS du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données BASOL et BASIAS et des futurs SIS soient à jour.

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Ce présent document n'a pour but que de communiquer, à titre informatif, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'État concernant les risques de pollution des sols dans un périmètre précis autour du bien.

Document réalisé à partir des bases de données **BASIAS** et **BASOL**
(Gérée par le **BRGM** - Bureau de **R**echerches **G**éologiques et **M**inières et le **MEDDE** - Ministère de l'Écologie, du **D**éveloppement **D**urable et de l'Énergie)

Qu'est-ce que l'État des Risques de Pollution des Sols (ERPS) ?

Ce document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'État concernant les risques de pollution des sols.

Doit-on prévoir de prochains changements ?

Oui : En application du **Décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015** prévus par l'article L.125-6 du code de l'environnement, l'actuel ERPS sera progressivement interprété par l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols, plus communément appelés les **SIS** et seront intégrés à l'ERNMT.

Dans quels délais ?

Le décret nous informe que les pouvoirs publics territoriaux de chaque département doivent élaborer et valider les SIS **entre le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} janvier 2019**.

Que propose Media Immo durant ces 3 ans ?

Jusqu'à la mise en application progressive des arrêtés préfectoraux relatifs aux SIS, **Media Immo** vous transmet, à **titre informatif**, les informations actuellement disponibles et rendues publiques par l'Etat à travers les bases de données **BASOL** et **BASIAS**.

Que signifient BASOL et BASIAS ?

- ✓ **BASOL** : **BA**se de données des sites et **SOLs** pollués (ou potentiellement pollués) par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- ✓ **BASIAS** : **BA**se de données d'**A**nciens **S**ites **I**ndustriels et **A**ctivités de **S**ervice, réalisée essentiellement à partir des archives et gérée par le **BRGM** (**B**ureau de **R**echerches **G**éologiques et **M**inières). **Il faut souligner qu'une inscription dans BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.**

Comment sont établis les périmètres et attributs des futurs SIS ?

Le préfet élabore la liste des projets de SIS et la porte à connaissance des maires de chaque commune. L'avis des maires est recueilli, puis les informations de pollution des sols sont mises à jour grâce à la contribution des organismes participants. Ces secteurs seront représentés dans un ou plusieurs documents graphiques, à **l'échelle cadastrale**.

Qu'est-ce qu'un site pollué ?

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.

Quels sont les risques si le vendeur ou le bailleur n'informe pas l'acquéreur ou le locataire ?

« À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, **dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution**, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la **résolution du contrat** ou, selon le cas, de **se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer**. L'acquéreur

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

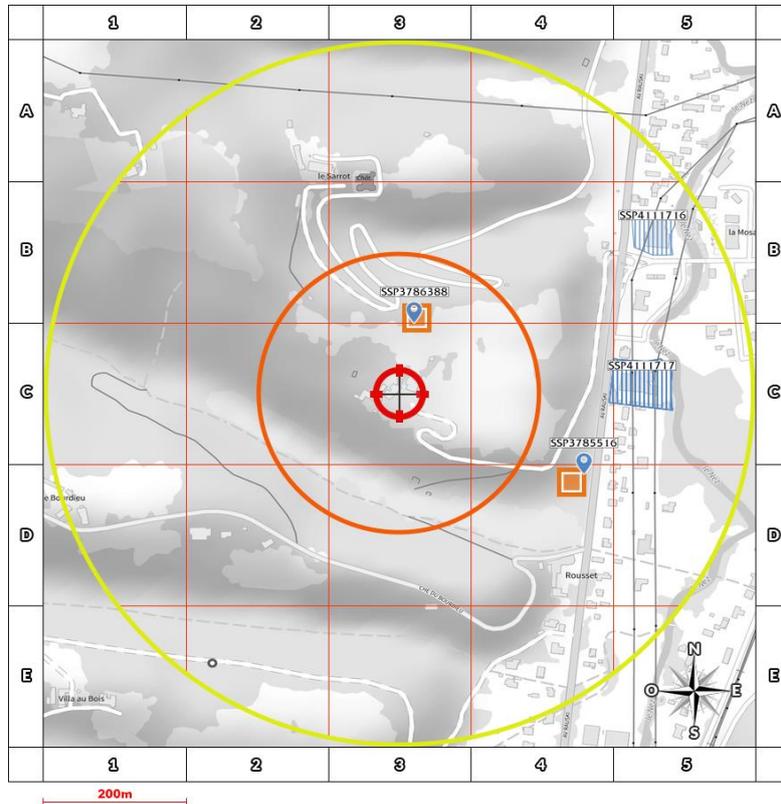
SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



peut aussi demander la **réhabilitation du terrain aux frais du vendeur** lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente ». *(Extrait du Décret)*

Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien



-  BASOL : Base de données des sites et sols pollués (ou potentiellement pollués)
-  BASIAS en activité: Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  BASIAS dont l'activité est terminée: Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  BASIAS dont l'activité est inconnue: Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  Emplacement du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des sites pollués (ou potentiellement pollués) situés à moins de 500m du bien et représentés par les pictos , ,  et . Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des sites situés à moins de 200m du bien, 500m du bien et non localisés

 N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Repère	Nom	Activité des sites situés à moins de 200m	Adresse	Distance (Environ)
B3	Salaisons et conserves alimentaires des Pyrénées	Abattoir industriel Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage)	JURANCON	109m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
D4	PHALIP Edmond (SA), anciens Ets ROTA	Dépôt et salaisons des viandes, achat-vente de jambons Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage)	JURANCON	273m

Repère	Nom	Activité des sites non localisés	Adresse	Distance (Environ)
	Néant			

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



État des risques et pollutions

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement

	Réalisé sur commande* pour	MAISON DU DIAG BIGORRE
	Numéro de dossier	2303/ROVERS/3399
	Date de réalisation	24/04/2023
	Fin de validité	23/10/2023
	Localisation du bien	DOMAINE DE LIEST 26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON
	Section cadastrale	AZ 31, AM 1, AP 178, AZ 27, AZ 28, AZ 29, AZ 32, AZ 33, AZ 34, AZ 35, AZ 36, AZ 40, AZ 41, AZ 148, AZ 150, AZ 152, AZ 153
	Données GPS	Latitude 43.269368 - Longitude -0.392623
	Désignation du vendeur	Indivision ROVERS
	Désignation de l'acquéreur	

* Document réalisé sur commande par Media Immo qui en assume la pleine responsabilité. Ceci, sous couvert que les informations transmises par MAISON DU DIAG BIGORRE soient exactes.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PREVENTION DE RISQUES				
	Zonage réglementaire sur la sismicité : Zone 4 - Moyenne	-	Exposé	
	Commune à potentiel radon de niveau 3		Non Exposé	
PPRn	Inondation	Approuvé	Non exposé	-
INFORMATIONS PORTEES A CONNAISSANCE				
-	Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)	Informatif (1)	Exposé	-
-	Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs	Informatif (1)	Non exposé	-

(1) A ce jour, ce risque n'est donné qu'à titre **INFORMATIF** et n'est pas retranscrit dans le formulaire

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 2011-076-0036

du 17/03/2011

mis à jour le N/a

Adresse de l'immeuble

DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI
64110 IJURANÇON

Cadastre

AZ
31, AM 1, AP 178, AZ 27, AZ 28, AZ 29, AZ 32, AZ
33, A7 34, A7 35, A7 36, A7 40, A7 41, A7 148, A7

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N

oui non prescrit anticipé approuvé date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

Inondation Crue torrentielle Mouvement de terrain Avalanche Sécheresse Cyclone Remontée de nasse Feux de forêt Séisme Volcan

Autre

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Cartes liées : Carte Sismicité, Inondation

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels

oui non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés

oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M

oui non prescrit anticipé approuvé date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

Mouvements de terrain

Autre

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Voir Liste des Cartes pour les Risques naturels

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers

oui non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés

oui non

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.frwww.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **prescrit** et non encore approuvé oui non

Si **oui**, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

Effet toxique Effet Effet de Projection Risque
thermique surpression Industriel

L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPRT **approuvé** oui non

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non

L'immeuble est situé en zone de prescription oui non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location oui non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique règlementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en
Zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5
très faible faible modérée moyenne forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage règlementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3 oui non

Information relative à la pollution de sols

Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) NC* oui non

*Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de l'Etat dans le département)

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

L'information est mentionnée dans l'acte de vente * catastrophe naturelle minière ou technologique
oui non

Vendeur – acquéreur

Vendeur

Acquéreur

Date Fin de validité

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Liste des arrêtés de catastrophes Naturelles
en date du 24/04/2023
Déclaration de sinistres indemnisés

Préfecture : Pyrénées-Atlantiques

Adresse de l'immeuble : DOMAINE DE LIEST
 26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Types de catastrophe	Date de début	Date de fin	Publication	JO	OUI	NON
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	30/11/1982	02/12/1982	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/06/1989	31/12/1989	31/08/1990	16/09/1990	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	08/08/1992	09/08/1992	23/06/1993	08/07/1993	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	11/05/1993	11/05/1993	20/08/1993	03/09/1993	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	26/07/1996	26/07/1996	09/12/1996	20/12/1996	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	25/08/1997	25/08/1997	03/11/1997	16/11/1997	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	19/06/2006	19/06/2006	19/12/2006	04/01/2007	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	12/06/2008	12/06/2008	07/08/2008	13/08/2008	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	17/06/2013	20/06/2013	28/06/2013	29/06/2013	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	03/06/2018	03/06/2018	12/12/2019	19/12/2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	12/06/2018	13/06/2018	23/07/2018	15/08/2018	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	16/07/2018	16/07/2018	26/11/2018	07/12/2018	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	12/12/2019	14/12/2019	28/04/2020	12/06/2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cochez les cases **OUI** ou **NON** si, à votre connaissance l'immeuble à fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des évènements

Établi le :/...../.....

Signature / Cachet en cas de prestataire ou mandataire

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.frwww.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Vendeur : Indivision ROVERS

Acquéreur :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net



N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Extrait cadastral

Département	Pyrénées-Atlantiques	Section	AZ	Extrait de plan, données
Commune	JURANCON	Parcelle	31	IGN, Cadastre.gouv.fr

Parcelle(s) supplémentaire(s) : AM 1, AP 178, AZ 27, AZ 28, AZ 29, AZ 32, AZ 33, AZ 34, AZ 35, AZ 36, AZ 40, AZ 41, AZ 148, AZ 150, AZ 152, AZ 153



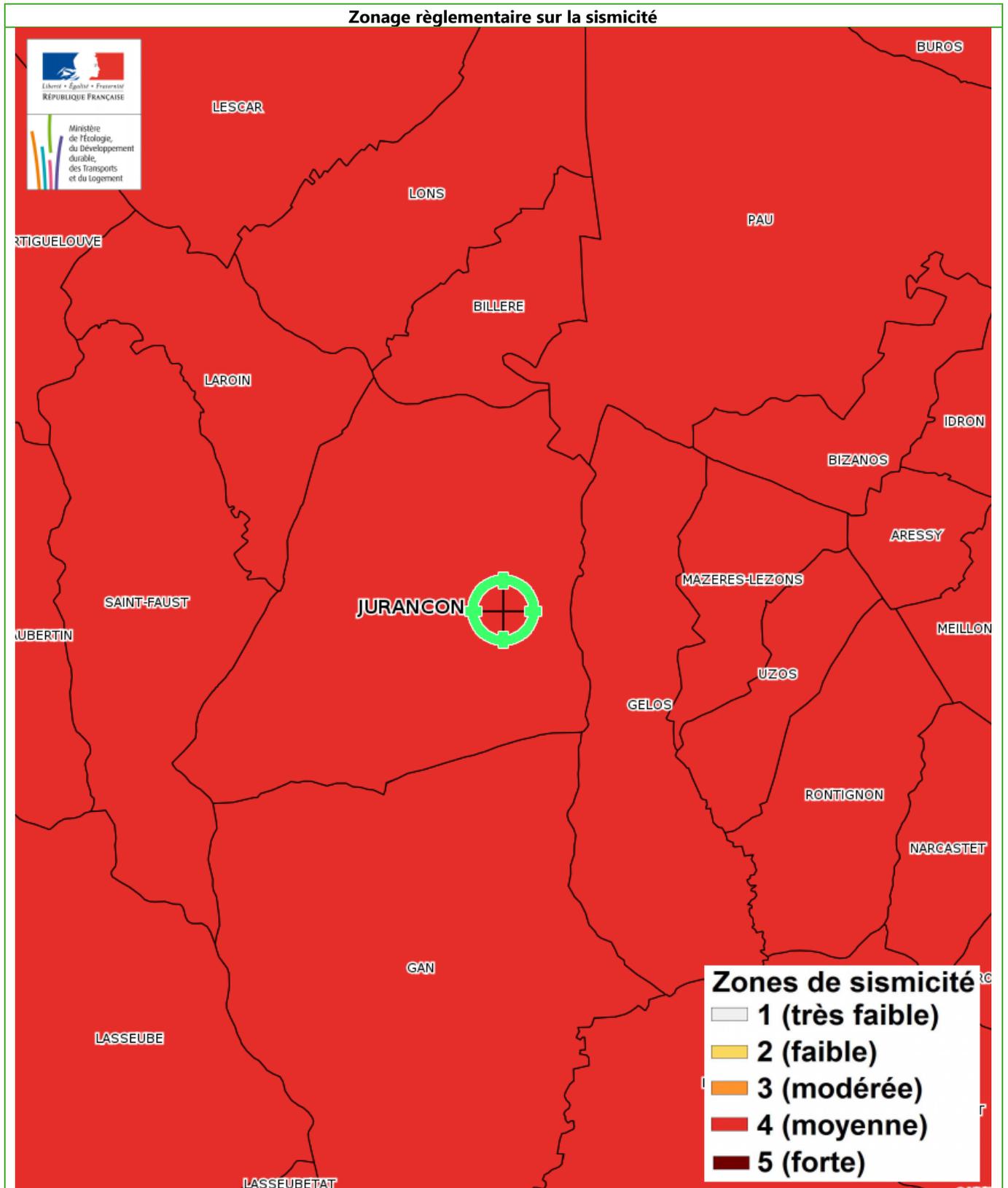
N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



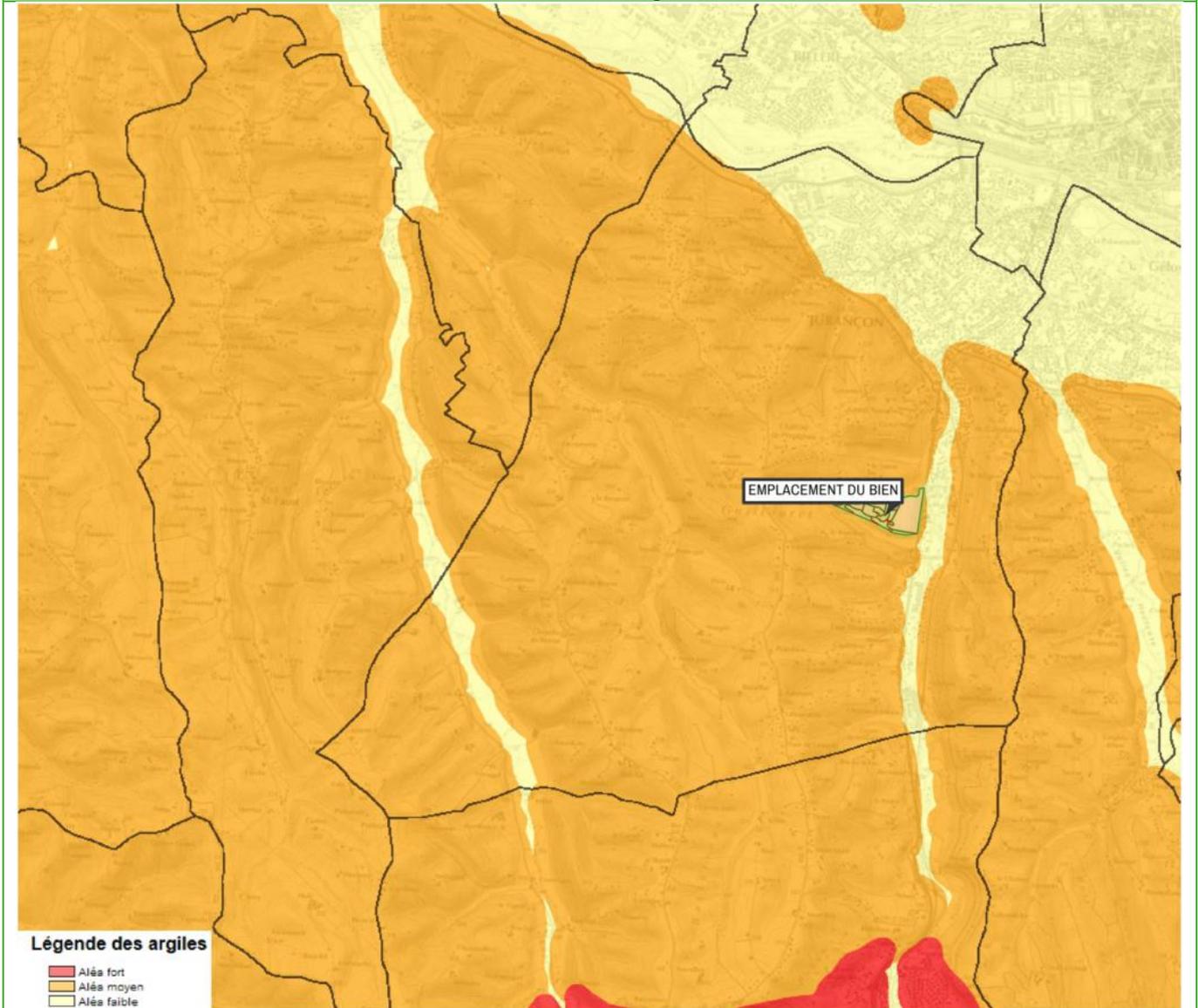
 N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr
www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)



Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) - Plan de prévention Informatif - Immeuble exposé
 Zoom extrait de la carte originale ci-dessus

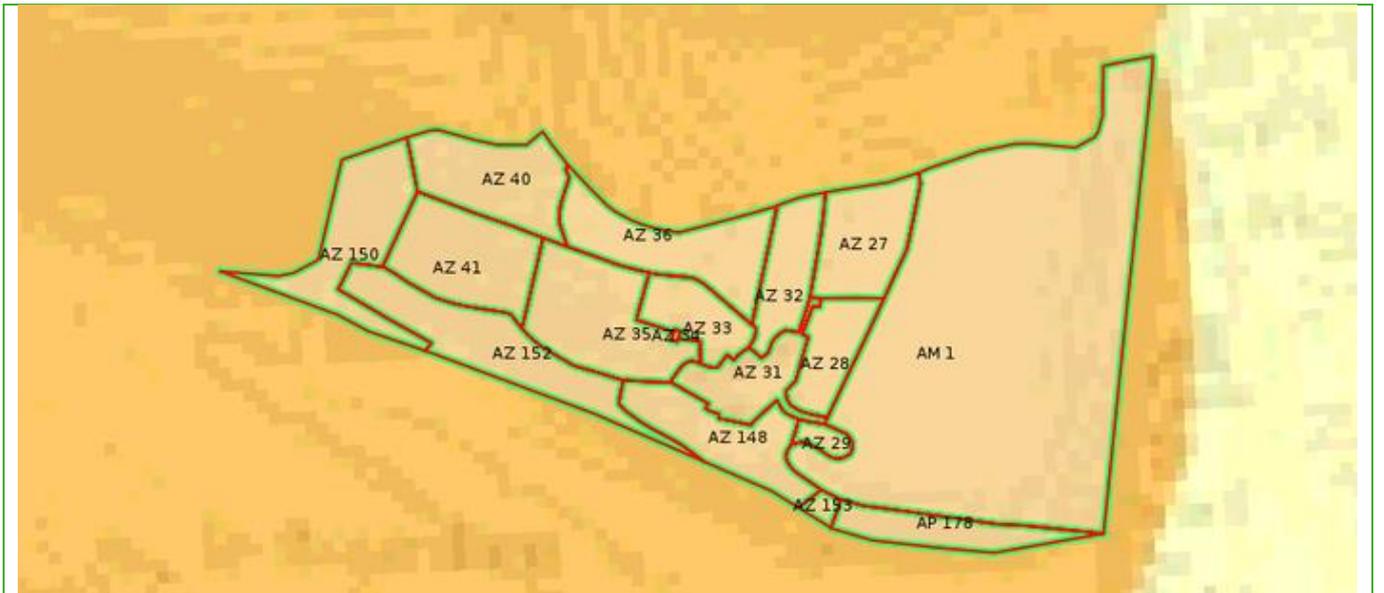
N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

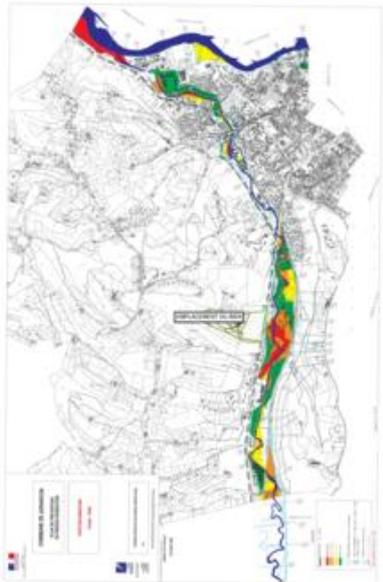
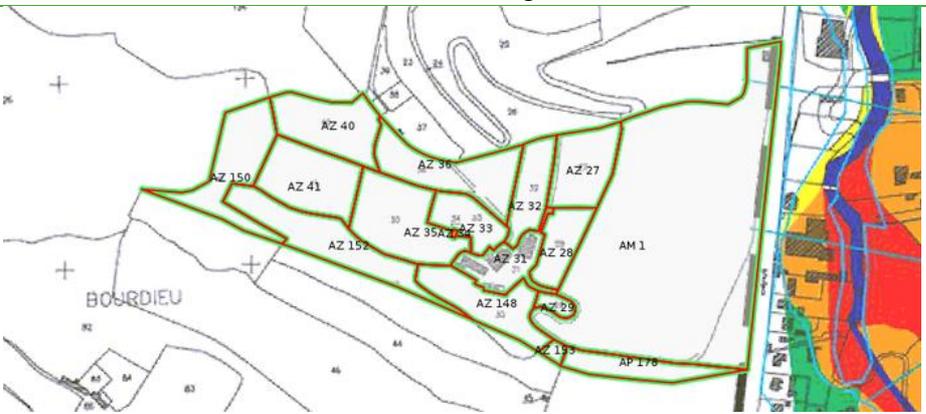
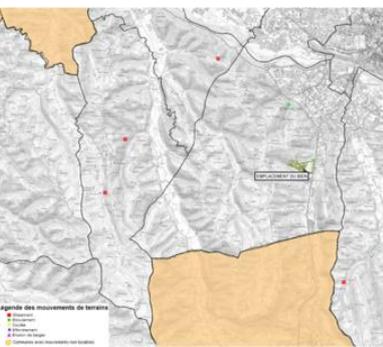
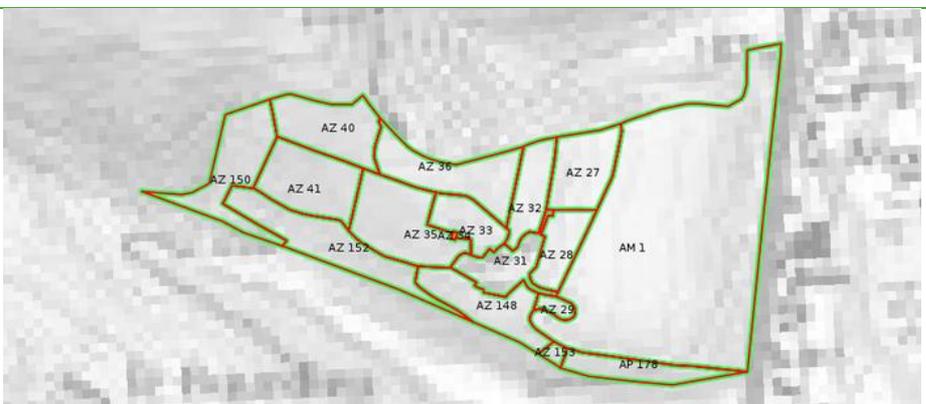
Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Annexes - Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé

<p>Inondation</p> 	<p>Zoom extrait de la carte originale ci-contre</p>  <p>Inondation - Plan de prévention Approuvé - Immeuble NON exposé</p>
<p>Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs</p> 	<p>Zoom extrait de la carte originale ci-contre</p> 
	

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Annexes - Arrêtés



PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

ARRETE PREFECTORAL n° 2011-066-0028

CABINET
SERVICE INTERMINISTERIEL DE DEFENSE
ET DE PROTECTION CIVILES

**ARRETE PREFECTORAL RELATIF A L'INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES
LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS ET
TECHNOLOGIQUES MAJEURS**

**Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
Officier de la Légion d'Honneur,**

VU le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125.23 à R 125-27 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le décret 2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

VU le décret 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

VU l'arrêté préfectoral N° 2005-322-7 du 18 novembre 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs

Sur proposition de Monsieur le Sous-Préfet, directeur de Cabinet ;

ARRETE :

Article 1^{er} : L'obligation prévue au I et II de l'article L125-5 du code de l'environnement s'applique, à compter du 1er mai 2011, dans chacune des communes listées en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Tous les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sont consignés dans un dossier communal d'informations.

*Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
2, RUE MARÉCHAL JOFFRE 64021 PAU CEDEX. TÉL. 05 59 98 24 24 - TÉLÉCOPIE 05 59 98 24 99
prefecture@pyrenees-atlantiques.gouv.fr - site internet : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr*

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Chaque dossier et les documents de référence attachés sont librement consultables dans les mairies concernées ainsi que sur le site internet de la préfecture.

Article 3 : La liste des communes et les dossiers communaux d'information sont mis à jour à chaque arrêté modifiant la situation d'une ou plusieurs communes au regard des conditions entraînant l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques en application du Code de l'environnement.

Article 4 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté préfectoral N° 2005-322-7 du 18 novembre 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs

Article 5 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture, Monsieur le Directeur de cabinet, Monsieur le sous-préfet de Bayonne, Monsieur le sous-préfet d'Oloron-Sainte-Marie, Mesdames et Messieurs les maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à PAU le, - 9 MARS 2011

Le Préfet,



François-Xavier CECCALDI

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

ARRETE PREFECTORAL n° 2011-076-0036

CABINET
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DEFENSE
ET DE PROTECTION CIVILES

**ARRETE PREFECTORAL RELATIF A L'ELABORATION DE
L'ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS**

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
Officier de la Légion d'Honneur,

- Vu** le code général collectivités territoriales;
- Vu** le code de l'environnement, notamment les articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27;
- Vu** le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L.271-4 et L.271-5;
- Vu** le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique;
- Vu** le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français;
- Vu** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2011066-0028 du 9 mars 2011 fixant la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;
- Sur proposition** de Monsieur le sous-préfet, Directeur de Cabinet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Les éléments nécessaires à l'élaboration de l'état des risques naturels et technologiques pour l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers situés dans les communes dont la liste est annexée à l'arrêté préfectoral sus-visé sont consignés, pour chaque commune, dans le dossier communal d'informations annexé au présent arrêté.

Chaque dossier comprend :

- la liste des risques naturels prévisibles et des risques technologiques auxquels la commune est

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
2, RUE MARÉCHAL JOFFRE 64021 PAU CEDEX. TÉL. 05 59 98 24 24 - TÉLÉCOPIE 05 59 98 24 99
prefecture@pyrenees-atlantiques.gouv.fr - site internet : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

 **0 800 330 311**

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

- exposée sur tout ou partie de son territoire,
- la liste des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer,
 - la cartographie des zones exposées ou réglementées,
 - le niveau de sismicité réglementaire attaché à la commune,
 - La transcription cartographique du nouveau zonage sismique,
 - La liste des arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique.

Ce dossier et les documents de référence mentionnés ci-dessus sont librement consultables en mairie, préfecture et sous-préfecture.

Le dossier d'informations est accessible sur le site internet des services de l'Etat en Pyrénées-Atlantiques.

Article 2 : Ces éléments d'informations sont mis à jour au regard des situations mentionnées à l'article R.125-25 du code de l'environnement.

Article 3 : Une copie du présent arrêté et le dossier d'information propre à chaque commune sont adressés au maire et à la chambre départementale des notaires .

Le présent arrêté sera affiché dans chaque mairie et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-atlantiques.

Article 4 : Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Directeur de Cabinet, Monsieur le Sous-Préfet de Bayonne, Monsieur le Sous-préfet d'Oloron-Sainte-Marie, Mesdames et Messieurs les maires sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Pau, le 17 MARS 2011

Le Préfet



François-Xavier CECCALDI

 N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Mise à jour le 18 novembre 2022

Code INSEE	COMMUNES	PPR INONDATIONS	PPR MOUVEMENT de TERRAIN	PPR AVALANCHES	PPR SUBMERSION MARINE	PPRT	ZONAGE SISMIQUE
64241	GÉRONCE						4
64242	GESTAS						4
64243	GEUS d'ARZACQ						3
64244	GEUS d'OLORON						4
64245	GOËS						4
64246	GOMER						4
64247	GOTEIN-LIBARRENX						4
64249	GUÉTHARY						3
64250	GUICHE	A					3
64251	GUINARTHE-PARENTIES						4
64252	GURMENÇON						4
64253	GURS						4
64254	HAGETAUBIN						3
64255	HALSOU	P					3
64256	HASPARREN						4
64257	HAUT de BOSDARROS						4
64258	HAUX						4
64259	HÉLETTE						4
64260	HENDAYE				A		3
64261	HERRÈRE						4
64262	HIGUÈRE-SOUYE						3
64263	HÔPITAL d'ORION (L')						3
64264	HÔPITAL SAINT-BLAISE (L')						4
64265	HOSTA						4
64266	HOURS						4
64267	IBAROLLE						4
64268	IDAUX-MENDY						4
64269	IDRON	A					4
64270	IGON						4
64271	IHOLDY						4
64272	ILHARRE						4
64273	IRISSARY						4
64274	IROULÉGUY						4
64275	ISPOURE	A					4
64276	ISSOR						4
64277	ISTURITS						4
64279	ITXASSOU	A					4
64280	IZESTE	A					4
64281	JASSES						4
64282	JATXOU	A					3
64283	JAXU						4
64284	JURANÇON	A					4
64285	JUXUE						4
64286	LAÀ-MONDRANS						3
64287	LAÀS						4
64288	LABASTIDE-CÉZÉRACQ	A					4
64289	BASTIDE-CLAIRENCE (LA)						3
64290	LABASTIDE-MONRÉJEAU						3
64291	LABASTIDE-VILLEFRANCHE						3
64292	LABATMALE						4
64293	LABATUT-FIGUIERES						3
64294	LABETS-BISCAY						4
64295	LABEYRIE						3
64296	LACADÉE						3
64297	LACARRE						4
64298	LACARRY-ARHAN-CHARRITTE de HAUT						4
64299	LACOMMANDE						4
64300	LACQ-AUDEJOS	A				A	3
64301	LAGOR					A	4

LÉGENDE

RISQUES NATURELS :

P.P.R. : Plan de Prévention des Risques

P : prescrit

A : approuvé

R : Révision

Séisme :

2 : zone de sismicité faible

3 : zone de sismicité modérée

4 : zone de sismicité moyenne

RISQUES TECHNOLOGIQUES :

P.P.R.T. : Plan de Prévention des Risques Technologiques

P : prescrit

A : approuvé

Localisation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

	Réalisé sur commande* par	Media Immo
	Pour le compte de	MAISON DU DIAG BIGORRE
	Numéro de dossier	2303/ROVERS/3399
	Date de réalisation	24/04/2023
	Localisation du bien	DOMAINE DE LIEST 26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON
	Section cadastrale	AZ 31, AM 1, AP 178, AZ 27, AZ 28, AZ 29, AZ 32, AZ 33, AZ 34, AZ 35, AZ 36, AZ 40, AZ 41, AZ 148, AZ 150, AZ 152, AZ 153
	Données GPS	Latitude 43.269368 - Longitude -0.392623
	Désignation du vendeur	Indivision ROVERS
	Désignation du de l'acquéreur	

* Document réalisé par Media Immo, sous sa seule responsabilité ; Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les différentes bases de données soient à jour.

RÉFÉRENCES

Seules sont concernées les ICPE suivies par les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour la majorité des établissements industriels et les DD(CS)PP (Directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations) pour les établissements agricoles, les abattoirs et les équarrissages et certaines autres activités agroalimentaires, avec distinction en attribut du type d'ICPE (SEVESO, IPPC, Silo, Carrière, Autres), de l'activité principale et des rubriques de la nomenclature des installations classées pour lesquelles l'établissement industriel est autorisé.

GÉNÉALOGIE

Cette base contient les installations soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité). Les données proviennent d'une extraction de la base de données fournie par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et la géolocalisation est effectuée sur la base des coordonnées Lambert indiquées dans l'extraction.

QUALITÉ DES DONNÉES

Le niveau de précision de la localisation indiqué en attribut pour chaque ICPE est variable ; Elles peuvent être localisées au Centre de la commune concernée (CC), à l'adresse postale (AP), à leurs coordonnées précises (CP) ou leur valeur initiale (VI).

Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, les informations rendues publiques par l'État.

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

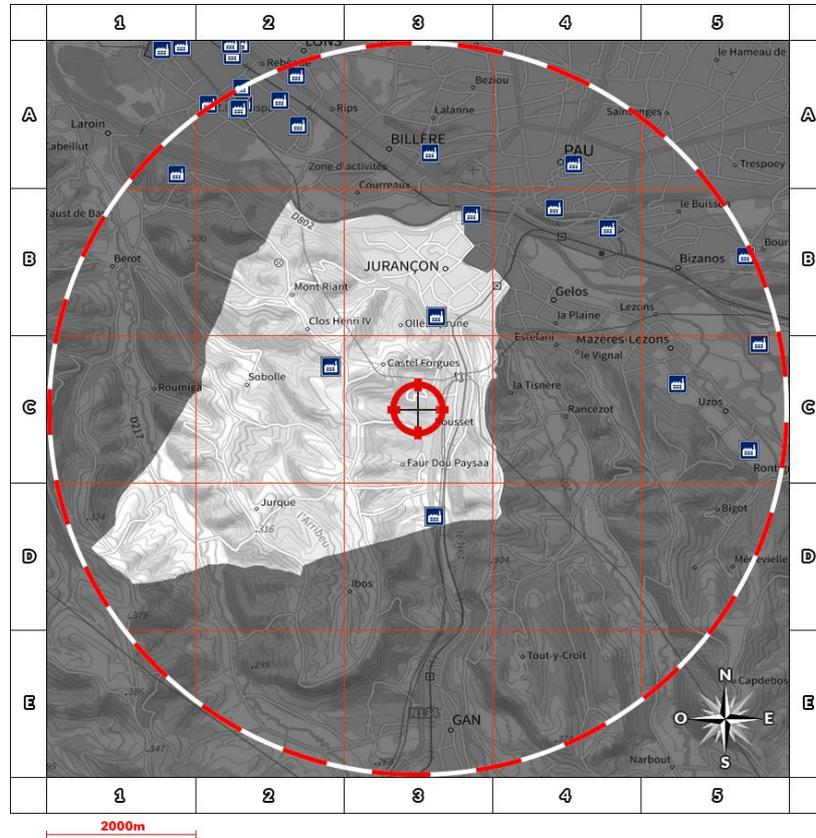
www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Cartographie des ICPE

Commune de JURANCON - Réalisé en date du 24/04/2023



Légende

-  Usine Seveso
-  Usine non Seveso
-  Carrière
-  Élevage de porc
-  Élevage de bovin
-  Élevage de volaille
-  Emplacement du bien

Situation

- AP** Adresse Postale
- CC** Centre de la commune
- CP** Coordonnées Précises
- VI** Valeur Initiale

État Seveso

- NS** Non Seveso
- SSH** Seveso Seuil Haut
- SSB** Seveso Seuil Bas

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement situés à moins de 5000m du bien et représentés par les pictos      et . Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

 N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Inventaire des ICPE situées sur la commune de JURANCON et à moins de 5000m du bien

	Repère	Situation	Nom	Adresse	État d'activité Régime	SEVESO
	D3	CP	S.A.S. FROMAGE RIE DES CHAUMES	155 avenue Rauski BP 5 64110 JURANCON	En fonctionnement Autorisation	NS
	B3	VI	SOPEXY SA	19, avenue Bagnell 64110 JURANCON	En fonctionnement Autorisation	NS
	C2	CC	SACER	9 avenue Henri IV 64110 JURANCON	En cessation d'activité INCONNU	NS

 N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



État des nuisances sonores aériennes

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Numéro de dossier : 2303/ROVERS/3399

Date de la recherche : 24/04/2023

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostic technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être annexé à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° du mis à jour le N/a

Adresse de l'immeuble code postal ou Insee commune

DOMAINE DE LIEST
26 RUE RAUSKI

64110

JURANCON

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB

révisé

approuvé

oui non

date

1 Si oui, nom de l'aérodrome :

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

oui non

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB

révisé

approuvé

oui non

date

1 Si oui, nom de l'aérodrome :

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

zone A¹ zone B² zone C³ zone D⁴
forte forte modéré

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts. (et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances présent en compte

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Vendeur - Bailleur

Lieu / Date

Acquéreur – Locataire

Indivision ROVERS

JURANCON / 24/04/2023

information sur les nuisances sonores aériennes
pour en savoir plus consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Exposition aux nuisances sonores aériennes				
À la commune			À l'immeuble	
Exposition aux risques	Plan de prévention	État	Exposé	Travaux réalisés
Néant	-	-	-	



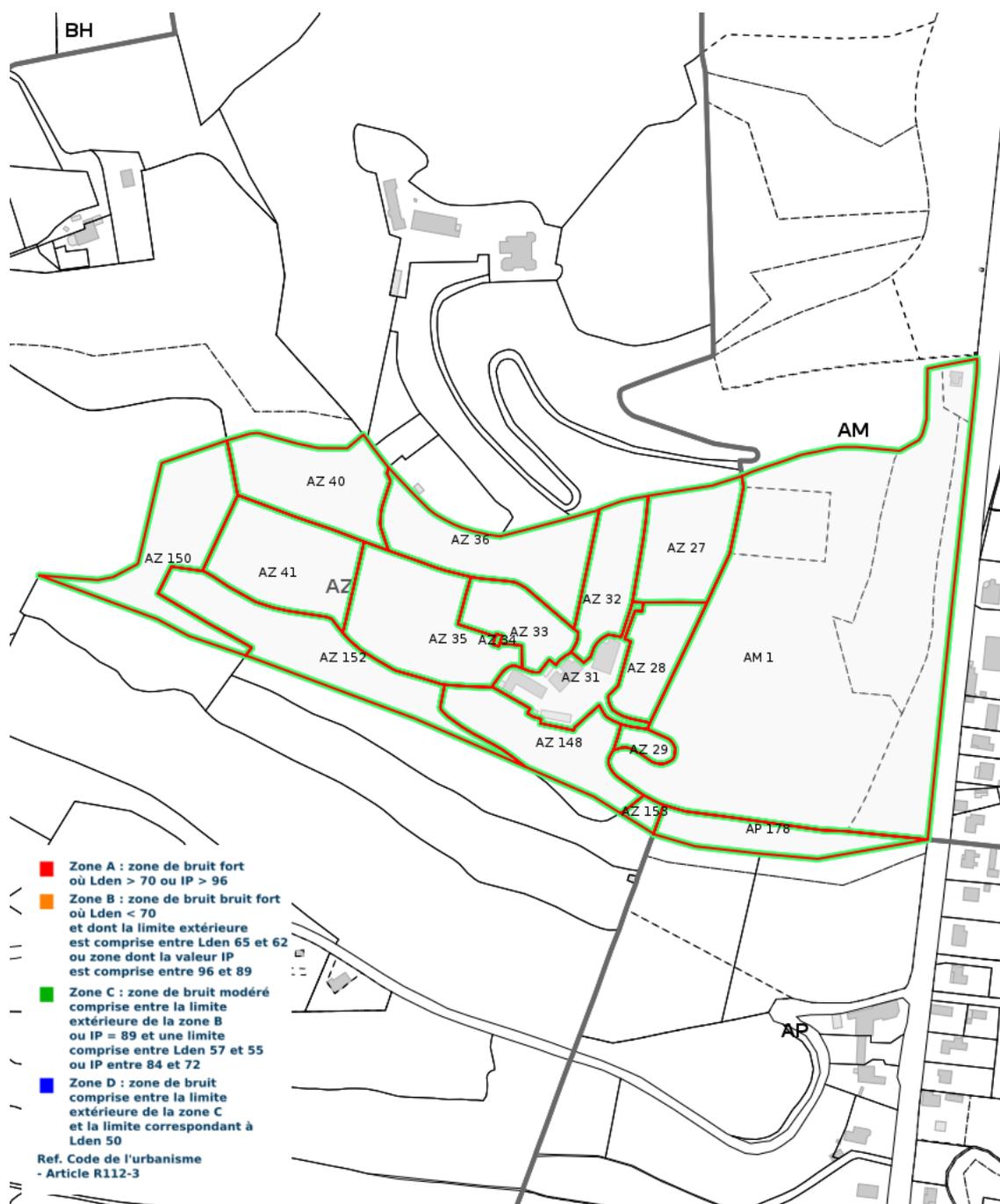
N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



Cartographie du Plan d'Exposition au Bruit

N° Vert
GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €



**PRESCRIPTIONS D'URBANISME APPLICABLES DANS LES ZONES DE BRUIT DES
AERODROMES**

CONSTRUCTIONS NOUVELLES	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Logements nécessaires à l'activité de l'aérodrome, hôtels de voyageurs en transit				
Logements de fonction nécessaires aux activités industrielles ou commerciales admises dans la zone	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité agricole	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité aéronautique	s'ils ne peuvent être localisés ailleurs			
Constructions à usage industriel, commercial et agricole	s'ils ne risquent pas d'entraîner l'implantation de population permanente			
Equipements publics ou collectifs	s'ils sont nécessaires à l'activité aéronautique ou indispensables aux populations existantes			
Maisons d'habitation individuelles non groupées			si secteur d'accueil déjà urbanisé et desservi par équipements publics sous réserve d'un faible accroissement de la capacité d'accueil	
Immeubles collectifs à usage d'habitation				
Habitat groupé (lotissement, ...) parcs résidentiels de loisirs				

HABITAT EXISTANT	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Opérations de rénovation, de réhabilitation, d'amélioration, d'extension mesurée ou de reconstruction des constructions existantes	sous réserve de ne pas accroître la capacité d'accueil d'habitants exposés aux nuisances			
Opérations de réhabilitation et de réaménagement urbain pour permettre le renouvellement urbain des quartiers ou villages existants			si elles n'entraînent pas d'augmentation de la population soumise aux nuisances sonores	

CONSTRUCTIONS NOUVELLES ET HABITAT EXISTANT		
autorisé sous réserve de mesures d'isolation acoustique	autorisé sous conditions	Non autorisé

© DGAC 2004

N° Vert GRATUIT 0 800 330 311

Courriel : contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET : 90217784900012

Maison du Diag Bigorre au capital de 5 000 €

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

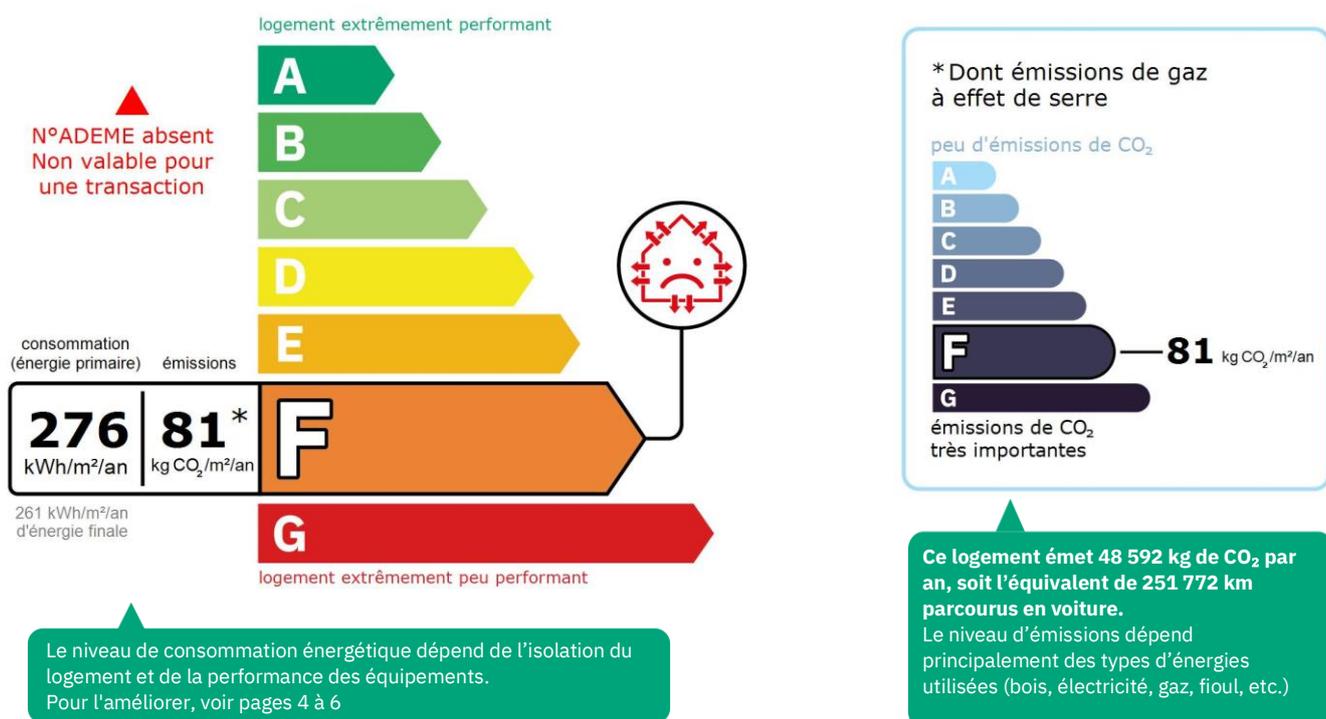
n° : non défini
 établi le : 24/04/2023
 valable jusqu'au : 23/04/2033

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

adresse : **DOMAINE DE LIEST 26 RUE RAUSKI 64110 JURANCON**
 type de bien : Maison Individuelle
 année de construction : Avant 1948
 surface habitable : **595 m²**

propriétaire : Indivision ROVERS
 adresse :

Performance énergétique et climatique



Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **12 550 €** et **17 010 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

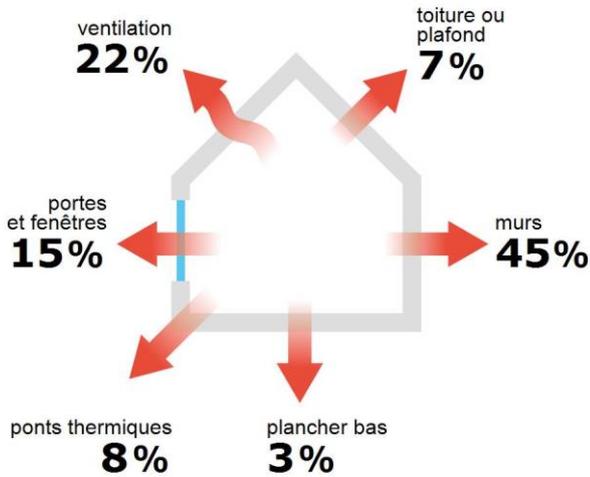
Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

Maison du Diag Bigorre
 4 RUE D'ISABY
 65420 IBOS
 tel : 05 62 37 23 50

diagnostiqueur : COUSTEAU Thomas
 email : contact@maisondudiag.fr
 n° de certification : CPDI0663
 organisme de certification : I.Cert

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation

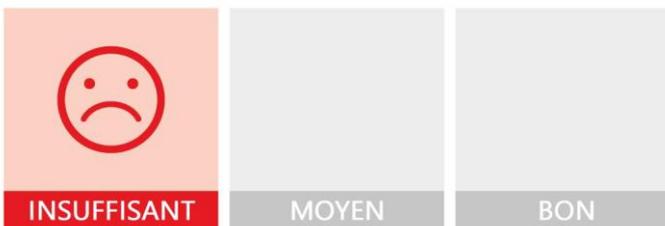


Système de ventilation en place



Ventilation par ouverture des fenêtres

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



logement traversant

Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.



Faites isoler la toiture de votre logement.

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
chauffage	Fioul	148 563 (148 563 é.f.)	entre 11 540 € et 15 620 €	92 %
eau chaude	Electrique	10 956 (4 764 é.f.)	entre 690 € et 940 €	6 %
refroidissement				0 %
éclairage	Electrique	2 700 (1 174 é.f.)	entre 170 € et 240 €	1 %
auxiliaires	Electrique	2 410 (1 048 é.f.)	entre 150 € et 210 €	1 %
énergie totale pour les usages recensés :		164 630 kWh (155 549 kWh é.f.)	entre 12 550 € et 17 010 € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 318ℓ par jour.

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -19% sur votre facture **soit -3 227€ par an**

astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 318ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

131ℓ consommés en moins par jour, c'est -26% sur votre facture **soit -284€ par an**

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (5-6 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur l'extérieur Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur un garage	insuffisante
 plancher bas	Plancher inconnu non isolé donnant sur un terre-plein	insuffisante
 toiture/plafond	Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage non isolé donnant sur un comble fortement ventilé	insuffisante
 portes et fenêtres	Fenêtres battantes bois, simple vitrage sans protection solaire	insuffisante

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Chaudière individuelle fioul classique (Hors service le jour de la visite) installée entre 1981 et 1990. Emetteur(s): radiateur bitube sans robinet thermostatique
 eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie B ou 2 étoiles), contenance ballon 200 L
 climatisation	Néant
 ventilation	Ventilation par ouverture des fenêtres
 pilotage	Sans système d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 Ventilation	Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

montant estimé : 131400 à 197100€

lot	description	performance recommandée
 Mur	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$R > 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Plafond	Isolation des plafonds par l'extérieur.	$R > 7,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Plancher	Isolation des planchers sous chape flottante. Avant d'isoler un plancher, vérifier qu'il ne présente aucune trace d'humidité.	$R > 3,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS.	SCOP = 4
 Eau chaude sanitaire	Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur.	COP = 3

2

Les travaux à envisager

montant estimé : 51500 à 77200€

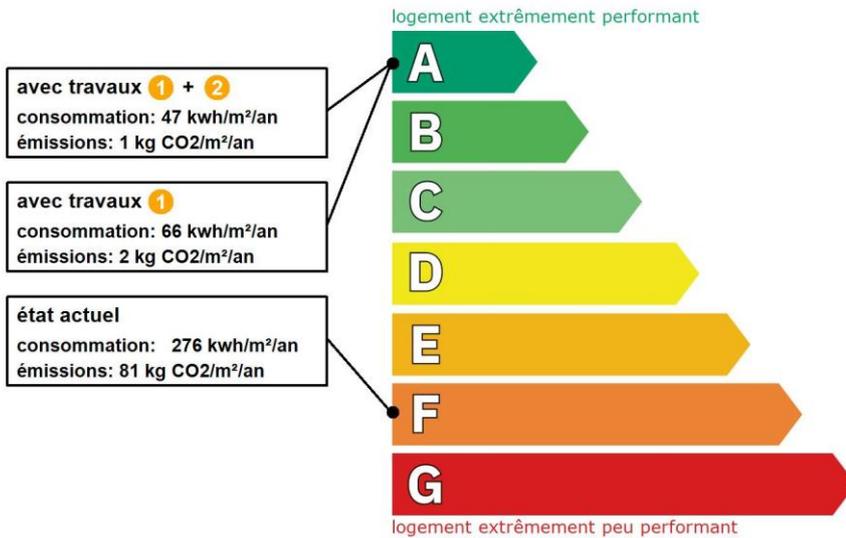
lot	description	performance recommandée
 Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$U_w = 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$, $S_w = 0,42$
 Eau chaude sanitaire	Mettre en place un système Solaire	

Commentaires :

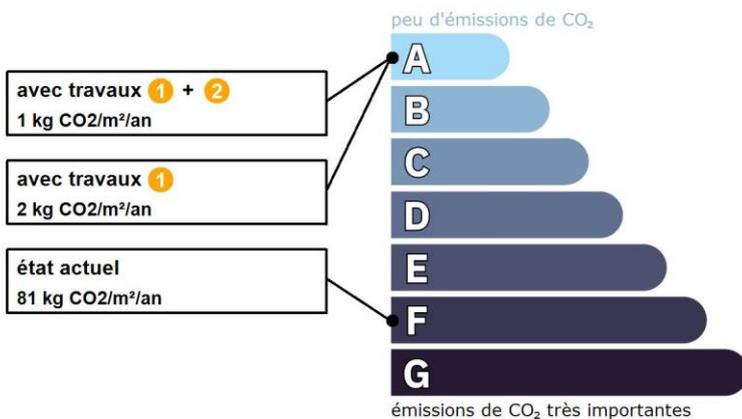
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

www.faire.fr/trouver-un-conseiller
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

www.faire.fr/aides-de-financement



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2303/ROVERS/3399**

Néant

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **Section cadastrale AZ, Parcelle(s) n° 31, AM 1, AP 178, AZ 27, AZ 28, AZ 29, AZ 32, AZ 33, AZ 34, AZ 35, AZ 36, AZ 40, AZ 41, AZ 148, AZ 150, AZ 152, AZ 153**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

Généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département	 Observé / mesuré	64 Pyrénées Atlantiques
Altitude	 Donnée en ligne	226 m
Type de bien	 Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	 Estimé	Avant 1948
Surface habitable du logement	 Observé / mesuré	595 m ²
Nombre de niveaux du logement	 Observé / mesuré	3
Hauteur moyenne sous plafond	 Observé / mesuré	2,5 m

Enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest	Surface du mur  Observé / mesuré	545,06 m ²
	Type de local adjacent  Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur  Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu
	Epaisseur mur  Observé / mesuré	50 cm
Mur 2 Nord, Ouest	Isolation  Observé / mesuré	non
	Surface du mur  Observé / mesuré	56 m ²
	Type de local adjacent  Observé / mesuré	un garage
	Surface Aiu  Observé / mesuré	56 m ²
	Etat isolation des parois Aiu  Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue  Observé / mesuré	175 m ²
	Etat isolation des parois Aue  Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur  Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu
Plancher	Epaisseur mur  Observé / mesuré	50 cm
	Isolation  Observé / mesuré	non
	Surface de plancher bas  Observé / mesuré	195 m ²
	Type de local adjacent  Observé / mesuré	un terre-plein
	Etat isolation des parois Aue  Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif  Observé / mesuré	70.62 m
Surface plancher bâtiment déperditif  Observé / mesuré	195 m ²	

	Type de pb	 Observé / mesuré	Plancher inconnu	
	Isolation: oui / non / inconnue	 Observé / mesuré	non	
Plafond	Surface de plancher haut	 Observé / mesuré	195 m ²	
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un comble fortement ventilé	
	Surface Aiu	 Observé / mesuré	195 m ²	
	Surface Aue	 Observé / mesuré	254 m ²	
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé	
	Type de ph	 Observé / mesuré	Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage	
	Isolation	 Observé / mesuré	non	
	Fenêtre 1 Nord	Surface de baies	 Observé / mesuré	2,4 m ²
		Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
Orientation des baies		 Observé / mesuré	Nord	
Inclinaison vitrage		 Observé / mesuré	vertical	
Type ouverture		 Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
Type menuiserie		 Observé / mesuré	Bois	
Présence de joints d'étanchéité		 Observé / mesuré	non	
Type de vitrage		 Observé / mesuré	simple vitrage	
Positionnement de la menuiserie		 Observé / mesuré	au nu intérieur	
Largeur du dormant menuiserie		 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
Type volets		 Observé / mesuré	Pas de protection solaire	
Type de masques proches		 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
Type de masques lointains		 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
Fenêtre 2 Sud		Surface de baies	 Observé / mesuré	12,35 m ²
		Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Sud	
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	Bois	
	Présence de joints d'étanchéité	 Observé / mesuré	non	
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	simple vitrage	
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type volets	 Observé / mesuré	Pas de protection solaire	
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
	Fenêtre 3 Ouest	Surface de baies	 Observé / mesuré	12,8 m ²
		Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
Orientation des baies		 Observé / mesuré	Ouest	
Inclinaison vitrage		 Observé / mesuré	vertical	
Type ouverture		 Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
Type menuiserie		 Observé / mesuré	Bois	
Présence de joints d'étanchéité		 Observé / mesuré	non	
Type de vitrage		 Observé / mesuré	simple vitrage	
Positionnement de la menuiserie		 Observé / mesuré	au nu intérieur	
Largeur du dormant menuiserie		 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
Type volets		 Observé / mesuré	Pas de protection solaire	
Type de masques proches		 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
Type de masques lointains		 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
Fenêtre 4 Est		Surface de baies	 Observé / mesuré	49,35 m ²
		Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest

	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	 Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	 Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Pont Thermique 1	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 1 Nord
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	6,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 2	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 2 Sud
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	34,1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 3	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 3 Ouest
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	43,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 4	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 4 Est
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	130,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 5	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Refend
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	38,4 m
Pont Thermique 6	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Plancher
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	271,2 m

Systemes

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	 Observé / mesuré	Ventilation par ouverture des fenêtres
	Façades exposées	 Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	 Observé / mesuré	oui
Chauffage	Type d'installation de chauffage	 Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	 Observé / mesuré	595 m ²
	Nombre de niveaux desservis	 Observé / mesuré	1
	Type générateur	 Observé / mesuré	Fioul - Chaudière fioul classique installée entre 1981 et 1990
	Année installation générateur	 Observé / mesuré	1985 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	 Observé / mesuré	Fioul

	Cper (présence d'une ventouse)	 Observé / mesuré	non
	Présence d'une veilleuse	 Observé / mesuré	non
	Chaudière murale	 Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement	 Observé / mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	 Observé / mesuré	non
	Type émetteur	 Observé / mesuré	Radiateur bitube sans robinet thermostatique
	Température de distribution	 Observé / mesuré	supérieur à 65°C
	Année installation émetteur	 Observé / mesuré	1985 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Type de chauffage	 Observé / mesuré	central
	Equipement intermittence	 Observé / mesuré	Sans système d'intermittence
Eau chaude sanitaire	Nombre de niveaux desservis	 Observé / mesuré	1
	Type générateur	 Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie B ou 2 étoiles)
	Année installation générateur	 Observé / mesuré	1985 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	 Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale	 Observé / mesuré	non
	Type de distribution	 Observé / mesuré	production hors volume habitable
	Type de production	 Observé / mesuré	accumulation
	Volume de stockage	 Observé / mesuré	200 L

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 16 mars 2023 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par I.Cert - Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)